

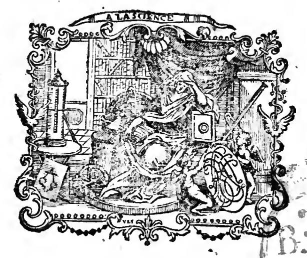
HISTOIRE
DES
REVOLUTIONS
DES PAÏS-BAS.

TOME PREMIER.

HISTOIRE
DES
REVOLUTIONS
DES PAÏS-BAS.

Depuis l'an 1559. jusques à l'an 1584.

TOME PREMIER.

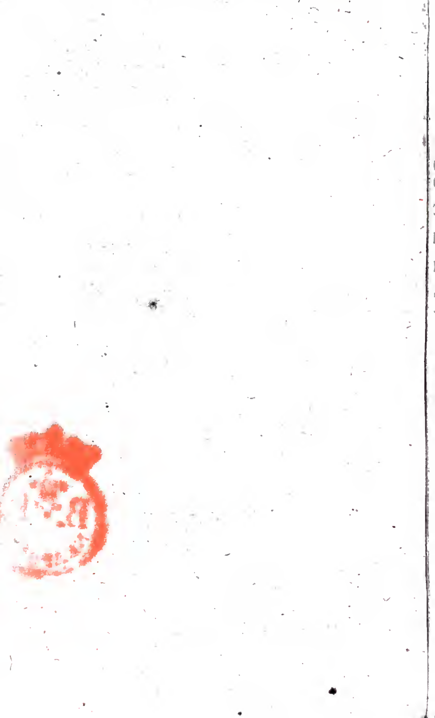


A PARIS,

Chez BRIASSON, Ruë Saint Jacques, à la Science.

M. DCC. XXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



PREFACE.

JE ne ſçais ſi les dernieres Hereſies furent le prétexte ou la cauſe des troubles qui agiterent divers Etats de l'Europe. Les deux Heros de la reforme avoient de grandes qualités, & quoique pluſieurs Hiſtoriens ſe ſoient appliqués à les ravaler, il ſemble qu'on ne peut du moins leur refuſer le titre d'Hommes extraordinaires; mais comment peut-il ſe faire, qu'une Nation ſage & flegmatique, reçût avec tant d'avidité les leçons ſéditieuſes d'un Moine emporté? Comment, un génie auſſi froid que celui de Calvin, put-il redoubler le feu de

l'impetuosité Françoise, d'où naissoit dans les Peuples, ce goût pour une doctrine nouvelle? & d'où vient qu'ils s'en servoient presque par tout pour se soustraire à l'autorité legitime? C'est à la Philosophie, plûtôt qu'à l'Histoire, de rendre raison de ces évenemens singuliers. On avoit vû des Heresies avant le quinziéme siécle; mais quoiqu'elles eussent des Rois & des Princes pour partisans, elles n'avoient armé pour leur défense que des Docteurs.

De toutes ces guerres de Religion qui étonnerent l'Europe, il n'y en eut point de plus opiniâtre par sa durée, ni de plus singuliere par ses évene-

mens, que celle de Flandres. Philippe II. alluma le feu de la guerre civile dans ſes propres Etats, en combattant l'Erreur avec d'autres armes que celles de la Verité. Il ſemble que ce Prince ſe défioit de cet empire naturel, qu'a la Religion ſur l'Hereſie. Dès le commencement des troubles, le ſage Conſeil de Madrid s'égara dans ſes vûës : il raiſonna ſur les Flamans, à peu près comme il avoit fait ſur les Indiens ; il crut que pour regner abſolument ſur eux, il falloit répandre du ſang, & que le Prince ne ſeroit jamais plus puiſſant, que quand les Sujets ſeroient plus foibles. Ce fut apparemment ſur ces faux

principes, que Philippe travailla à s'aliéner le cœur des Flamans dès le commencement de ſon regne. La haute Nobleſſe vouloit avoir quelque part au Gouvernement, il le confia tout à des Etrangers; les Provinces étoient attentives à la conſervation de leurs Privileges, qu'une longue ſuite de Souverains avoit reſpectés, Philippe affectoit de les traiter ſans diſcernement, il vouloit regner en Flandre plus imperieuſement qu'en Caſtille; la franchiſe de ces Peuples, étoit incompatible avec les détours & les ruſes de l'Inquiſition, il voulut les aſſujettir à ce redoutable Tribunal: & ce Prince, ſi ha-

bile à fomenter les divisions & les troubles dans les Etats de ses voisins, se servoit dans les siens même de cet art dangereux.

S'il manque quelque chose à cette Histoire, ce n'est point certainement la verité des faits. Les Auteurs illustres d'où ils sont tirés, sont de trop sûrs garants de tout ce qu'on rapporte pour que le Lecteur, puisse avoir là-dessus le moindre scrupule. Qui ne connoît les grands noms de Strada, de Grotius, de Conestagio, & du Cardinal Bentivoglio!

Strada avoit en main les Archives de la maison Farneze, où il trouvoit les Lettres originales de Philippe II.

& de ſes Miniſtres, celles de la Ducheſſe de Parme, du Prince Alexandre ſon Fils, du Cardinal de Granvelle, & enfin, de tous ceux qui avoient eû part aux affaires de Flandre, durant le Gouvernement des Farnezes. C'eſt pourquoi, dans l'hiſtoire de la Gouvernante comme dans celle du Prince de Parme, on voit diſtinctement la correſpondance de la Cour de Bruxelles avec la Cour d'Eſpagne; au lieu que dans celles du Duc d'Albe, du grand Commandeur, & de Dom Juan, on n'apperçoit gueres de détail ſecret; parce qu'aucun Auteur n'a vû les dépêches qu'ils envoyoient en Eſ-

pagne, ni celles qu'ils en recevoient.

Quoi qu'on eût de si grands modéles devant les yeux, dans ceux qui ont écrit en Latin & en Italien l'Histoire de ces Revolutions, on n'a pas laissé de consulter les Relations du tems, écrites par ceux qui avoient été témoins des évenemens, & on en a même tiré quelques piéces originales, qui n'ont pas paru indignes d'être inserées dans cette Histoire, parce qu'elles servent souvent mieux à faire connoître le genie du siécle, que toutes les reflexions des Ecrivains posterieurs.

On ne se flatte pas d'avoir imité toutes les beautés que

ceux-ci ont répandu dans leurs Histoires, mais on a du moins tâché de ne point donner dans la partialité qu'on leur a justement reproché.

Cette Histoire finit à l'an 1584. à peu près au tems où Grotius a conduit ses annales. La Republique de Hollande étoit dès-lors établie, & n'a point changé la forme de son Gouvernement depuis ce tems-là. La longue guerre qu'elle eut à soutenir sur les auspices du Comte Maurice, jusques à ce que l'Espagne la reconnût pour un Etat libre & independant, ne doit point être regardée comme une Revolution.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS DES PAYS-BAS.

LIVRE PREMIER.

LES dix-sept Provinces des Païs-Bas, faisoient autrefois autant d'Etats separés, qui avoient chacun leur Souverain particulier. Les Mâles étant venus à manquer dans quelques-unes des Familles Souveraines, elles s'unirent par des Mariages: & ces divers Etats ne firent enfin qu'une seule Souveraineté qui échut à la Maison de Bourgogne. 1559.

Marie, derniere Princesse & Heritiere de cette Maison, laissa ces Provinces à Philippe I. Roi d'Es-

pagne son Fils, qui mourut à la fleur de son âge; Charles, Fils & Successeur de Philippe I. si connu sous le nom de Charles-Quint, possèda après lui la Souveraineté des Païs-Bas, & gouverna paisiblement ces Provinces. La seule Ville de Gand se revolta une fois, mais cette revolte fut bien-tôt appaisée par la presence de Charles-Quint.

Sur la fin de ses jours ce Prince prit la résolution de renoncer à toutes les Couronnes qu'il avoit porté avec tant de gloire, & choisit la Ville de Bruxelles pour y faire son abdication; il y convoqua les Etats Generaux, & en presence de cette illustre assemblée, il ceda à Philippe son Fils, la Souveraineté des Païs-Bas, les Royaumes d'Espagne, de Naples, de Sicile, des Indes, le Comté de Bourgogne, & le Duché de Milan.

Les Païs-Bas n'étoient pas la

moindre partie de l'heritage de Charles-Quint,ni la moins difficile à gouverner ; les Peuples y sont d'un caractere qui demande de grands ménagemens ; les Ducs de Bourgogne les avoient laissé joüir de plusieurs privileges, dont ils étoient extrêmement jaloux, & comme ces peuples étoient incapables de s'accommoder au genie de leurs Maîtres, il falloit pour les gouverner, trouver l'art de s'accommoder au leur.

C'est par là, que Charles-Quint avoit sçû les maintenir dans l'obéïssance ; & rien n'est plus admirable dans la vie de ce Prince, que cette diversité de caracteres qu'il sçavoit prendre, selon les occasions ; il ne paroissoit pas le même homme en Espagne, & en Flandre ; en Allemagne, & en Italie ; il n'avoit dans ces divers Païs, ni les mêmes manieres d'agir, ni

les mêmes principes de Gouvernement, & par là il s'étoit rendu l'Idole de tous ses peuples.

Il s'en falloit bien que Philippe son Fils, eût des talens aussi rares, & aussi necessaires; accoutumé dès l'enfance aux manieres Espagnoles, il s'étoit en quelque sorte, approprié tous les défauts de cette Nation, qui étoient devenus en lui des défauts personnels: une politique sombre, un abord difficile, une fierté austere, le rendoient peu propre à vivre autre part qu'en Espagne; ainsi il ne fut pas difficile aux Espagnols de l'engager à y fixer son séjour. Aussi-tôt qu'il eut fait la paix avec la France, il resolut de se retirer à Madrid.

A Câteau-Cambresis, au mois d'Avril 1559.

Avant que de quitter les Païs-Bas, il falloit pourvoir au Gouvernement de ces Provinces, & trouver une personne capable d'y tenir la place du Roi-même; Phi-

lippe fut long-tems à ſe determiner ſur un choix ſi important ; celui de tous les Seigneurs Flamans qui avoit le plus de droit de prétendre au Gouvernement general des Pays-Bas, étoit Lancoral Comte d'Egmont : ce Seigneur étoit extrêmement chéri de la Nation; il avoit gagné tous les cœurs par une certaine franchiſe noble & éclairée, qui dédaigne plûtôt les artifices, qu'elle ne les ignore: les vœux des peuples & des ſoldats l'appelloient au Miniſtere : mais ce qui parloit le plus en ſa faveur, c'étoit les Victoires de S. Quentin & de Gravelines, dont l'Eſpagne étoit redevable à ſon habileté & à ſa valeur.

Cependant Philippe étoit bien éloigné de penſer à lui : le Comte d'Egmont étoit Flamand, & ſes interêts étoient trop liés avec ceux d'un peuple que Philippe preten-

doit gouverner avec une autorité absoluë. D'ailleurs, ce Seigneur avoit dans Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, un concurrent qui auroit voulu partager son autorité, ce qui pouvoit occasionner de grands troubles.

Le Prince d'Orange lui-même pretendoit au Gouvernement des Païs-Bas. Issu d'une Maison qui avoit autrefois figuré en Allemagne avec la Maison d'Autriche, allié aux plus grands Princes de l'Europe, sur le point d'épouser la fille de la Duchesse de Lorraine, il ne se croyoit pas au dessous d'un emploi qu'Engelbert de Nassau, un de ses ancêtres, avoit exercé cent-ans auparavant. Il avoit d'ailleurs de grandes qualités qui lui avoient attiré l'estime, & la confiance de Charles-Quint; mais ces liaisons avec les Princes protestans d'Allemagne qui étoient tous

ses parens, rendoient sa Religion suspecte, quoiqu'étant né Lutherien, il eût embrassé la Religion Catholique; & à dire vrai, Philippe ne se fioit ni à lui ni au Comte d'Egmont.

Le Prince d'Orange voyant qu'il n'y avoit rien à esperer pour lui, auroit bien voulu faire tomber le choix sur Christine Duchesse de Lorraine, dont il devoit épouser la fille : cette Princesse avoit beaucoup contribué à la Paix de Cateau-Cambresis, qui étoit extrêmement avantageuse à l'Espagne : mais on croit que les étroites liaisons qu'elle alloit former avec le Prince d'Orange, par le mariage de sa fille, ne contribuerent pas peu à empêcher le Roi d'Espagne de lui confier le Gouvernement des Païs-Bas, outre qu'elle venoit de faire épouser à son fils une Fille de France.

Tandisque toutes les Provinces étoient dans l'attente de la resolution que Philippe alloit prendre, on apprit que Marguerite d'Autriche Duchesse de Parme, fille naturelle de Charles-Quint, étoit partie d'Italie, pour venir prendre possession du Gouvernement.

Le Roi alla au devant d'elle, accompagné d'Octave Duc de Parme, & d'Alexandre de Parme fils d'Octave & de Marguerite; toute la Noblesse de Flandre & les Deputés des Etats Generaux étoient à la suite des Rois & des Princes.

La Duchesse de Parme fut amenée à Gand, où devoient se tenir les Etats; le Roi les avoit convoqués, pour que sa sœur prît possession du Gouvernement avec plus de solemnité.

Granvelle Evêque d'Arras, parla au nom du Roi, & Borlut Deputé de Gand, répondit au nom

des Etats; l'Evêque rendit compte des motifs qui engageoient le Roi à faire le voyage d'Espagne, & declara les Pouvoirs de la Gouvernante; il s'étendit beaucoup sur le progrès des nouvelles heresies, & recommanda sur tout la conservation de la Religion Catholique, & l'obéissance à la sœur du Roi, assurant que le Roi reviendroit bientôt gouverner les Provinces en personne.

L'Orateur des Etats fit d'abord de grands remercimens au Roi, & à la Gouvernante; il les supplia ensuite de faire sortir incessamment les Troupes étrangeres qui restoient encore dans les Provinces, & de ne se servir pour les garder, que des Troupes Flamandes; il ajouta que les Etats prioient aussi Sa Majesté, de ne point se servir du conseil des Etrangers dans toutes les affaires qui regarde-

roient les Païs-Bas.

Il est aisé de juger combien le Roi fut offensé de ce discours, mais il dissimula & promit de retirer les Troupes Etrangeres dans quatre mois.

Cependant il instruisit la Gouvernante, de la conduite qu'elle devoit tenir pendant son absence.

Charles-Quint avoit établi trois Conseils dans les Païs-Bas; le Conseil d'Etat, pour les affaires politiques; le Conseil Privé, pour juger les differends des Particuliers; & le Conseil des Finances, pour l'administration des Deniers Publics.

Le Conseil d'Etat étoit composé du Prince d'Orange, du Comte d'Egmont, du Comte de Horn Amiral, du Comte de Barlaimont, President du Conseil des Finances, du Docteur Viglius President du Conseil Privé, & de Granvelle. De ces six personnes Philippe, ex-

clut totalement de la confiance de la Gouvernante, le Prince d'Orange, le Comte d'Egmont, & le Comte de Horn, & lui ordonna expreſſément de ne conſulter que les trois autres dans toutes les affaires délicates; Ainſi les trois principaux Seigneurs des Païs-Bas ne devoient aſſiſter au Conſeil que par Ceremonie.

Le Roi après avoir laiſſé ſes ordres & ſes inſtructions à la Gouvernante, s'embarqua au Port de Fleſſingue, & arriva en Eſpagne au mois d'Août de l'année 1559. & la Gouvernante partit de Gand avec tous les Conſeils, pour ſe rendre à Bruxelles, où elle arriva au mois de Septembre de la même année.

Elle entra parfaitement dans les vûës de ſon Frere; elle conſultoit avec une confiance apparente, le Prince d'Orange, le Com-

te d'Egmont & le Comte de Horn; mais le secret du Gouvernement leur étoit caché; & comme Granvelle avoit une capacité fort superieure à celle de Viglius & de Barlaimont, il eut bien-tôt pris l'ascendant dans le Conseil, & il devint comme l'ame du Gouvernement.

Ce Prelat étoit fils de Nicolas Perennot, sieur de Granvelle, qui d'une condition assés basse, s'étoit élevé jusqu'à la Charge de Secretaire du Cabinet auprès de l'Empereur Charles-Quint.

L'Ecole de son Pere, & le Cabinet de Charles-Quint, où il eut le même Emploi, l'avoient rendu un des plus habiles Ministres de l'Europe; on dit qu'il fatiguoit jusqu'à cinq Secretaires à la fois, à qui il dictoit des Lettres en differentes Langues. L'Empereur Charles-Quint avoit une si haute idée de

ſon merite, qu'il ne recommanda rien tant à Philippe, que de ſe ſervir des Conſeils de ce Miniſtre; & ce qui montre combien Granvelle étoit habile Courtiſan, & à quel point il poſſedoit l'art de s'inſinuer dans l'eſprit de ſes Maîtres, c'eſt que cette recommandation ne lui fit aucun tort dans l'eſprit de Philippe; auſſi avoit-il une éloquence & une inſinuation dont il étoit difficile de ſe défendre: parler & perſuader, n'étoit pour lui qu'une même choſe.

Ce Miniſtre étoit trop éclairé, pour ne pas appercevoir combien ſon autorité ſeroit odieuſe aux Seigneurs qui entroient dans le Conſeil d'Etat, ainſi il évitoit avec ſoin de faire paroître ſon credit; il parloit rarement à la Gouvernante, & quoiqu'il fût dans la même Ville, & ſouvent dans le même Palais que cette Princeſſe,

il traitoit presque toujours avec elle par écrit, & lui envoyoit des Memoires & des Instructions quelquefois d'heure en heure selon les occurrences.

Mais il est difficile de tromper la vigilance des Courtisans; ceux dont les conseils prévalent dans l'esprit des Princes, ne peuvent échapper long-tems à la penetration de leurs concurrents; quand on est offensé, on connoît bien-tôt la main d'où partent les coups.

Les Seigneurs demandoient des graces, & ils étoient refusés; le Comte de Horn ne put obtenir le Gouvernement de Gueldres; le Comte d'Egmont demandoit l'Abbaye de Tulles pour un de ses parens, & Granvelle l'obtint pour lui même.

Le mariage du Prince d'Orange avec la Princesse de Lorraine fut traversé; le détail des affaires

fournissoit tous les jours mille sujets de mécontentement, & on s'en prenoit toujours à Granvelle. Les Seigneurs tâchoient de se dédommager dans le Conseil; il suffisoit que ce Ministre fût d'un avis, pour que le Prince d'Orange, le Comte d'Egmont & le Comte de Horn soutinssent l'avis contraire, avec une hauteur qui faisoit assés comprendre combien ils étoient aigris. La Gouvernante allarmée de ces premieres étincelles de discorde, s'employoit vivement pour réünir les esprits; mais plus elle témoignoit d'empressement pour appaiser les ennemis de Granvelle, plus elle leur faisoit connoître son attachement pour lui, & en voulant les reconcilier, elle les rendoit irreconciliables.

Cependant les quatre mois que le Roi avoit demandé pour retirer des Païs-Bas, les Troupes Espa-

gnoles, étoient expirés, & elles étoient encore dans les Provinces: la Gouvernante reculoit leur départ, sous divers pretextes, & comme les Provinces refuserent de les payer, elle les entretint quelque tems à ses dépens; mais s'appercevant que ces retardemens donnoient de grands ombrages aux Peuples, dont le Prince d'Orange, le Comte d'Egmont & le Comte de Horn appuïoient les murmures, la Gouvernante pour prevenir de plus grands troubles, envoya ordre aux troupes de se rendre dans la Zelande pour s'embarquer incessamment au Port de Flessingue: Granvelle n'approuva pas sa conduite, & il en écrivit au Roi, qui manda à la Gouvernante de suspendre le départ des Troupes, & même de les retirer de la Province de Zelande, pour les remettre en garnison

dans

dans les Villes où elles étoient auparavant.

Ces nouveaux ordres du Roi, embarasserent extrêmement la Gouvernante; elle voyoit les Peuples tellement irrités, de ce qu'on retardoit tous les jours le départ des Troupes étrangeres, qu'il n'y avoit plus de sûreté pour les Espagnols à demeurer dans les Provinces, ni pour le Ministre à les y laisser. Comme ces Troupes étoient toutes rassemblées dans la Zelande, les Habitans de cette Province refuserent de travailler aux Digues qui empêchent l'Ocean de l'engloutir, & cela pour avoir du moins la consolation, en se laissant submerger, de voir perir avec eux ces Tyrans odieux, dont la presence menaçoit leur liberté.

Sur les nouveaux ordres qui venoient d'arriver d'Espagne, la Gouvernante assembla son Con-

ſeil ſecret, composé de Granvelle, de Barlaimont, & de Viglius, pour examiner s'il étoit à propos de rappeler les Troupes étrangeres, & de les remettre en garniſon. Barlaimont & Viglius lui repreſenterent, qu'on ne pouvoit plus les renvoyer dans les Villes, ſans le conſentement des Gouverneurs, & qu'aucun d'eux n'y conſentiroit; que ſi on mettoit des Regimens entiers dans chaque Ville, les Peuples nevoudroient jamais contribuer à leur entretien, & que ſi on les ſeparoit par Compagnies dans les Campagnes, ce ſeroit les expoſer aux inſultes des Païſans.

La Gouvernante voyoit toutes ces difficultés, cependant afin que le Roi n'eût rien à lui reprocher, elle propoſa l'affaire au Conſeil d'Etat; c'étoit fournir une ample matiere aux murmures ordinaires

du Prince d'Orange, du Comte d'Egmont, & du Comte de Horn; ils exagererent les inconveniens qu'il y avoit à laisser plus long-tems les troupes étrangeres dans les Païs-Bas, & presserent leur départ, avec d'autant plus de force, qu'ils sentoient bien que leurs discours ne déplaisoient pas à la Gouvernante; Viglius & Barlaimont appuyerent les raisons de ces trois Seigneurs, & soûtinrent ce qu'ils avoient dit dans le Conseil secret. Granvelle eut de la peine à se rendre, mais voyant que la chose alloit être concluë contre son avis, il fut forcé d'y donner les mains. La Gouvernante écrivit au Roi, qu'il n'étoit plus possible de retenir les Troupes étrangeres, & le Roi consentit qu'on les fît partir: elles s'embarquerent au commencement de l'année 1561.

Vers le même tems, Granvelle

reçut de Rome le Chapeau de Cardinal, & le Prince d'Orange épousa la fille de Maurice Electeur de Saxe, un des principaux appuis de la Religion Protestante; ainsi l'un prit des engagemens plus étroits avec la Cour de Rome, & l'autre avec les Eglises Protestantes.

Il étoit difficile que les Païs-Bas qui entretenoient un grand commerce avec l'Allemagne, la France & l'Angleterre, ne fussent infectés de la contagion de l'Heresie, qui desoloit ces Royaumes: des Familles entieres étoient sorties d'Angleterre, pour se soustraire à la persecution de la Reine Marie, & s'étoient refugiées dans les Païs-Bas, où elles étoient demeurées établies.

Les Protestans de France & d'Allemagne, y envoyoient des Ministres deguisés en Marchands

qui prêcherent dabord en secret, & ensuite braverent publiquement les Edits de l'Empereur Charles-Quint, que Philippe avoit confirmés; ce fut à Tournai, à Lille, & à Valenciennes, Villes voisines de la France, que ces désordres commencerent à éclatter.

Au mois d'Octobre de l'an 1561. deux Ministres prêcherent la même nuit dans la Place publique; l'un à Tournai, & l'autre à Valenciennes; & après leur Sermon, ils firent faire au Peuple une espece de Procession, en chantant les Pseaumes de Marot.

Les Magistrats avertirent la Gouvernante de ces Assemblées nocturnes, & cette Princesse envoya ordre au Baron de Montigni, Frere du Comte de Horn, Gouverneur de Tournai, & au Marquis de Bergopsom Gouverneur de Valenciennes, de se ren-

dre incessamment dans ces Villes, pour reprimer les Heretiques.

Le Baron de Montigni fit arrêter le Predicant, qui fut pendu. Il fit brûler tous les Livres Heretiques qui se trouverent dans la Ville, & le tumulte fut appaisé.

Le Marquis de Bergopsom ne fit pas si bien son devoir; il se contenta de faire arrêter Philippe Maillard & un autre Ministre; & au lieu de les faire executer, comme la Gouvernante le lui ordonnoit, il s'en alla à Liege, dont son frere étoit Evêque: la Gouvernante lui écrivit & le pressa de retourner à Valenciennes; il répondit qu'il n'étoit ni d'un rang, ni d'un caractere à faire executer à mort des Heretiques. La Gouvernante se plaignit au Roi de la conduite du Marquis de Bergopsom, & loüa beaucoup celle du Baron de Montigni.

Il y avoit deja ſept mois que les deux Miniſtres de Valenciennes étoient en priſon, lorſque la Gouvernante envoya ordre aux Magiſtrats de cette Ville de les faire brûler; mais ils ne ſe croïoient pas aſſés d'autorité pour hazarder une telle execution, & craignoient un ſoulevement. Ils voyoient le Peuple aller en foule autour de la priſon, exhorter les deux priſonniers à prendre courage, & les aſſûrer que ſi on vouloit attenter à leur vie, ils ne manqueroient pas de defenſeurs.

Cependant ſur les ordres preſſans & réïterés que les Magiſtrats reçurent de la Gouvernante, ils condamnerent les deux Miniſtres à être brulés vifs, conformément aux Edits; & afin que le Peuple ne pût s'oppoſer à leur ſupplice, ils tinrent leur Jugement ſecret, & reſolurent de faire executer les

coupables un Lundi à la pointe du jour, parce que dès le Samedi au soir la plusspart des Artisans avoient coutume de sortir de la Ville & de se répandre dans la Campagne, d'où ils ne revenoient que le Lundi au matin.

Les préparatifs ne purent se faire si secrettement, que plusieurs n'en fussent avertis: à peine le jour commençoit à paroître que la Place de Valenciennes se trouva remplie d'une multitude séditieuse, qui ne vit pas plûtôt paroître les coupables, qu'elle abbattit le bûcher, & se prépara à les arracher des mains de la Justice: les Magistrats les firent promptement rentrer dans la prison, & eurent bien de la peine à gagner leurs maisons au travers d'une grêlle de pierres que le Peuple faisoit tomber sur eux.

On recommença à chanter dans toutes

toutes les rües les Pseaumes de Marot, & comme les Protestans se trouvoient près de deux mille, ils resolurent de se signaler par quelque action d'éclat, & ne trouverent rien de mieux à faire, que d'aller piller & brûler ce Couvent des Jacobins. En y allant quelqu'un leur fit faire reflexion, qu'il valloit mieux enfoncer les portes de la Prison pour en retirer les Ministres, que leur vie ne seroit jamais en sureté, tandis qu'on les laisseroit entre les mains des Magistrats.

Cette multitude furieuse changea tout à coup de dessein & assiegea la Prison, dont elle brisa les portes. Les deux Ministres furent délivrés, & non seulement on y laissa les autres Criminels, mais on les empêcha même de s'échapper: de-là les Protestans allerent chés les Magistrats, & leur décla-

rerent, qu'ils ne demandoient que le libre exercice de leur Religion, & que si on le leur accordoit, ils seroient les plus soûmis, & les plus fideles Citoyens.

La Gouvernante instruite de cet Attentat, envoya à Valenciennes le Comte de Bossu avec des Troupes; elle manda de nouveau au Marquis de Bergopsom de se rendre dans cette Place, où l'autorité du Roi n'étoit plus respectée depuis qu'il en étoit sorti. Le Marquis ne put se dispenser d'y retourner : on y jetta des Troupes, & la Gouvernante proposa au Conseil de dépoüiller cette Ville de tous ses Privileges, mais on jugea qu'il ne seroit pas juste de confondre les innocens avec les coupables, & on craignit d'irriter une Ville, qui auroit pû se donner à la France.

Il fut declaré seulement, que les

plus séditieux seroient punis de mort, & le Marquis de Bergopzoom, qui voyoit que les choses étoient allées si loin, qu'il ne pouvoit plus mollir, sans se rendre complice d'une rebellion ouverte, fit exécuter avec beaucoup de fermeté les ordres de la Gouvernante.

Ces premiers troubles firent comprendre à cette Princesse de quelle importance il étoit, de couper pied à l'Heresie, & de l'empêcher de prendre racine.

L'établissement de plusieurs nouveaux Evêques paroissoit un moyen également facile & efficace : Charles-Quint l'avoit suggeré à Philippe, & Philippe avoit designé toutes les Villes qu'on devoit ériger en Evêché.

Le Pape approuvoit fort cet établissement ; mais la Gouvernante y trouvoit de grandes difficultés.

Comme il étoit resolu qu'on as-

ſigneroit aux noveaux Evêques les revenus des Abbayes, à meſure qu'elles viendroient à vacquer. On ne ſçauroit dire, les mouvemens que les Moines ſe donnerent, pour empêcher le ſuccez de ce projet: plus ſenſible à leurs interêts qu'à ceux de la Religion, ils ne virent qu'avec le dernier chagrin, qu'on leur enlevoit le principal objet de leur ambition, & de leurs intrigues: & la ſuite de ce chagrin fut le ſoulevement de toutes les Provinces contre le nouvel établiſſement. Ils firent entendre à la Nobleſſe, qu'elle n'auroit plus de credit dans les Etats, parce que les Evêques impoſeroient bien plus que les Abbés par la Dignité de leur caractere; ils envoyerent des Deputés à Rome & en Eſpagne, pour faire des remontrances, & répandirent l'Argent à pleines mains, pour gagner les Miniſtres

de ces deux Cours : ils furent secondés par les Heretiques, qui regardoient l'Erection des nouveaux Evêchés, comme fatale à leur Secte, & le Prince d'Orange, ne negligoit d'ailleurs aucune occasion de servir, & d'animer les mécontens. Il parloit aux Moines de leurs interêts, aux Protestans de ceux de leur Religion, au Peuple de sa Liberté, aux Nobles de leur Credit, & semoit la Revolte dans tous les Esprits.

Ce Prince avoit acquis un grand credit dans la Province de Brabant qui étoit la plus jalouse de ses Privileges, & qui s'opposoit le plus ouvertement à l'Erection des nouveaux Evêchés. Comme le Prince d'Orange voyoit la Gouvernante extrêmement fatiguée des murmures continuels de cette Province, il representa dans le

Conseil, qu'il étoit à propos de donner au Brabant un Gouverneur Particulier : c'étoit la seule Province qui n'en eût point, & elle n'obéïssoit qu'au Gouverneur General des Païs-Bas. Le Prince d'Orange ajoûta, qu'il falloit choisir pour cela quelque Seigneur accredité dans cette Province, qui pût manier les Esprits, & les ramener à l'obéïssance. Le Cardinal de Granvelle ne put souffrir la hardiesse de cette proposition : il répondit avec assés de chaleur, que quiconque prétendoit à ce Gouvernement, ne visoit à rien moins, qu'à partager l'Autorité du Roi dans les Païs-Bas, & quelques jours après, comme on devoit nommer des Magistrats pour la Ville d'Anvers, Capitale du Brabant, ce Cardinal empêcha qu'on appellat le Prince d'Orange au Conseil, de peur qu'il ne per-

ſuadat à ceux qui ſeroient nommés, qu'ils lui en avoient l'obligation.

Ainſi les Eſprits s'aigriſſoient de plus en plus, & le Prince d'Orange jugeant par la diſpoſition preſente des Peuples, que l'Autorité du Roi d'Eſpagne étoit extrêmement affoiblie dans les Provinces, ne menagea plus rien. Il écrivit en Eſpagne pour ſe plaindre de ce que la Gouvernante n'écoutoit que le Cardinal de Granvelle, & de ce qu'elle affectoit de ne point appeller les principaux Seigneurs de Flandre aux Déliberations les plus importantes. Le Comte d'Egmont écrivit dans le même ſens, mais le Roi n'eut aucun égard à leurs plaintes. La Gouvernante écrivit auſſi pour ſe juſtifier, & le Roi ne lui répondit pas, comme pour lui faire entendre que ſa conduite étoit trop conforme aux Inten-

tions de la Cour d'Eſpagne, pour avoir beſoin même d'approbation.

Le Prince d'Orange qui étoit le plus infatigable ennemi qui fût jamais, imagina bien-tôt un nouveau moyen d'embarraſſer la Gouvernante & la Cour d'Eſpagne : ce fut de faire demander par les Provinces, la Convocation des Etats Generaux.

La Gouvernante éluda cette demande en declarant que le Roi lui avoit expreſſément défendu de les convoquer pendant ſon abſence : cependant pour ne pas effaroucher les Eſprits par un refus auſſi abſolu, elle offrit d'aſſembler les Chevaliers de la Toiſon d'Or, qui étoient tous les Principaux Seigneurs des Païs-Bas. Ils s'aſſemblerent en effet, mais après avoir déliberé en Public avec la Gouvernante, ſur les moyens de défendre les Provinces contre la

France, & sur l'ordre qu'il falloit mettre dans les Finances, ils déliberoient avec le Prince d'Orange, sur les mesures qu'il falloit prendre pour exclure du Conseil le Cardinal de Granvelle, & pour l'éloigner entierement des Affaires. Le Prince d'Orange, le Comte d'Egmont, & le Marquis de Bergopzoom, étoient à la Tête de ce complot. Ils auroient bien voulu y faire entrer les autres Seigneurs par une convention écrite & signée de leurs mains, pour les engager sans retour, mais la plûpart n'étoient pas encore disposés à faire des démarches irrevocables.

La Gouvernante avertie de ces Assemblées particulieres, employoit toute sorte d'artifices pour les empêcher, elle tâchoit d'attirer les Chevaliers chés elle sous divers prétextes, & ne leur laissoit presque pas le tems de se voir ailleurs.

Enfin elle congedia l'Assemblée generale des Chevaliers de la Toison d'Or, dont le Resultat fut qu'on enverroit en Espagne un Deputé pour representer au Roi toutes les demandes du Peuple. Le Baron de Montigni fut chargé de cette Commission, & ayant reçu quatre mille Ecus d'Or pour faire à la Cour une dépense convenable, il partit au mois de Juin 1562. avec d'amples Instructions de la Gouvernante.

Cette Princesse avoit déja prevenu son Frere sur cette députation, & quelque tems avant que Montigni se mît en route, elle écrivit au Roi une Dépêche secrette qui ne fut point lûë dans le Conseil d'Etat: elle lui marquoit qu'elle avoit appris du Comte de Barlaimont, dont elle loüoit beaucoup la fidelité, que ce qui faisoit le plus de peine aux Seigneurs des

Païs-Bas, étoit le peu de confiance que le Roi avoit en eux ; qu'ils voyoient avec chagrin, qu'on leurs cachât les Déliberations les plus importantes, & que le ſecret des Affaires, ne fût communiqué qu'au Cardinal de Granvelle, que ce Prélat, diſoient-ils, avoit oſé écrire au Roi, qu'il ne ſeroit jamais Maître des Païs-Bas, qu'il n'eût fait tomber ſix ou ſept des principales Têtes ; qu'il avoit même ſollicité le Roi, de venir dans les Provinces avec une armée formidable, pour y donner la Loi à ſes Sujets, comme à des Peuples vaincus : que l'Etabliſſement des nouveaux Evêques, faiſoit aſſés voir le deſſein qu'on avoit d'établir l'Inquiſition, dont le joug ſeroit inſupportable aux Flamans.

La Gouvernante ajoûtoit enſuite tout ce qu'elle avoit répondu à Barlaimont, pour tâcher de le

détromper, & prioit le Roi de tenir cette Dépêche très-secrette, & de se servir d'un homme sûr pour la déchiffrer.

Ces précautions étoient inutiles, car le Prince d'Orange qui avoit le talent de deviner tout ce qu'on lui cachoit, avoit déja soupçonné le Comte de Barlaimont de s'être trop ouvert à la Gouvernante, & pour s'en assurer, il lui en fit des reproches. Le Comte de Barlaimont, qui avoit crû en cela rendre un égal service au Roi & aux Provinces, ne rougit pas de le lui avoüer, & le Prince d'Orange ne lui en sçut pas mauvais gré, n'étant pas fâché, que ses propres reflexions passassent dans l'esprit du Roi pour être celles de toute la Noblesse de Flandre.

Le Roi répondit à la Gouvernante, qu'il falloit empêcher les Seigneurs de tenir des Assemblées

secrettes, & que cela pouvoit avoir de grandes suites ; qu'elle devoit s'appliquer à les desunir en semant la division parmi eux, qu'il n'y avoit rien de plus facile à ceux qui étoient Maîtres des graces, & Arbitres de la faveur, que d'inspirer des jalousies & des défiances, & qu'on pouvoit remuer toutes les passions des hommes, quand on avoit en main de quoi les satisfaire.

La Gouvernante entreprit en effet de rompre les liaisons du Comte d'Egmont & du Prince d'Orange, ce qui sembloit d'autant plus aisé, qu'ils avoient toûjours été mal ensemble, jusqu'à ce que leur haine commune contre le Cardinal les eût réünis ; mais le Prince d'Orange, qui sçavoit mieux qu'homme du monde, l'art de manier l'esprit de ceux qui lui étoient attachés, & de penetrer

les vûës les plus secrettes de ses ennemis, fit échoüer tous les Artifices de la Gouvernante, & sçut toûjours retenir le Comte d'Egmont dans ses interêts.

Cependant le Baron de Montigni eut deux Audiences du Roi en Espagne; dans la derniere le Roi le pria de lui dire avec la sincerité & la franchise qui avoient toûjours fait son Caractere, quelles étoient les veritables causes du mécontentement des Peuples & de la Noblesse des Païs-Bas.

Montigni répondit au Roi, qu'il ne pouvoit rien dire là dessus à Sa Majesté, dont elle ne fût déja parfaitement instruite: qu'Elle sçavoit aussi bien que lui, que tous les Flamans étoient persuadés, qu'on avoit imaginé l'établissement des nouveaux Evêchés, que comme un moyen pour introduire dans les Païs-Bas le Tribu-

nal de l'Inquisition, sur le même pied qu'il étoit en Espagne, & que pour ce qui regardoit le Cardinal de Granvelle, il étoit devenu tellement odieux, qu'il y avoit lieu de craindre, que toutes les Provinces ne se soulevassent contre lui.

Le Roi répondit qu'il n'ignoroit rien de tout cela, mais qu'il étoit extrêmement surpris, de voir que les Flamans ajoûtassent foi à des bruits qui n'avoient aucun fondement, qu'il n'avoit entreprit l'établissement des nouveaux Evêchés, que par les avis de l'Empereur son Pere, qu'au reste il n'avoit jamais pensé à établir l'Inquisition dans les Païs-Bas, que jamais le Cardinal de Granvelle ne s'étoit plaint de personne, & que s'il s'étoit montré à lui tel qu'on se le figuroit, il auroit bien-tôt perdu toute sa confiance; qu'enfin il comptoit retour-

ner inceſſamment dans les Païs-Bas, & qu'il mettroit ordre à tout.

Montigni revint à Bruxelles avec cette réponſe, & il y trouva les Eſprits préparés à ne rien croire de tout ce qu'il diſoit de la part du Roi : mais lorſque ce Seigneur dit qu'il avoit apprit en Eſpagne, qu'on étoit perſuadé à la Cour de France, que les principaux Chefs de la Nobleſſe de Flandre, étoient les Partiſans ſecrets de la Faction Huguenote, on ſaiſit avidement ce Diſcours, & le Prince d'Orange le fit beaucoup valoir contre le Cardinal de Granvelle, qu'il faiſoit Auteur de tous ces Bruits injurieux à la Nobleſſe des Païs-Bas. Quand il vit les Eſprits animés contre le Cardinal, il propoſa aux principaux Seigneurs d'écrire une Lettre commune au Roi d'Eſpagne, pour le prier de rappeller ce Miniſtre.

Philippe

Philippe de Croy, Duc d'Arschot, fut sollicité par le Comte d'Egmont de la signer : mais le Duc rejettat fiérement cette proposition, disant, qu'il ne vouloit pas gêner le Roi dans le choix de ses Ministres, & que d'ailleurs il ne prétendoit recevoir la Loi ni du Comte d'Egmont, ni du Prince d'Orange; & qu'il ne voyoit pas par où ils se croyoient au dessus de lui. Les Comtes d'Aremberg & de Barlaimont, qui étoient presens, empêcherent que la conversation n'allât plus loin.

Cependant la Lettre fut envoyée au Roi, signée seulement du Prince d'Orange, du Comte d'Egmont, & du Comte de Horn.

Ils representoient à Sa Majesté en termes soûmis & respectueux, que la Puissance du Cardinal de Granvelle, étoit devenuë tellement odieuse, qu'on ne pouvoit

le laiſſer plus long-tems dans les Païs-Bas, ſans expoſer les Provinces à de grands Troubles. Ils aſſûroient Sa Majeſté, qu'ils ne regardoient point le Cardinal de Granvelle comme un Rival, dont ils vouluſſent remplir la Place; qu'ils n'avoient uniquement en vûë, que le repos & la tranquillité de ſes Peuples. Ils ſupplioient même le Roi, de les éloigner de la Cour, & du Conſeil, pour peu que leurs intentions lui fuſſent ſuſpectes: ils loüoient beaucoup la Sageſſe, & la Moderation de la Gouvernante, & finiſſoient par des proteſtations de zele pour la Religion Catholique, & d'attachement pour le Service du Roi.

La Gouvernante qui étoit exactement avertie de tout ce qui ſe paſſoit, avoit déja prévenu la Cour d'Eſpagne, ſur l'envoi, & ſur le contenu de cette Lettre. Le Com-

te d'Egmont soupçonna le Comte d'Aremberg de lui en avoir fait le rapport. Celui-ci jura qu'il n'en avoit jamais parlé à personne ; & ajoûta que si la chose étoit venüe aux oreilles de la Gouvernante, le Comte d'Egmont ne devoit s'en prendre qu'à son indiscretion, puisqu'il avoit fait part de son secret à toute la Cour : & comme le Comte d'Egmont soûtenoit qu'il avoit appris l'infidelité du Comte d'Aremberg, par une personne sûre ; le Comte d'Aremberg lui répondit, que quiconque le lui avoit dit en avoit menti, qu'il n'avoit qu'à le nommer, & qu'il étoit prêt de lui en demander raison l'épée à la main.

La Gouvernante avertit le Roi de la querelle de ces deux Seigneurs, & se plaignit amerement de la conduite du Comte d'Egmont.

Le Roi ne laissa pas de lui adresser une Lettre écrite de sa propre main, en reponse à la Lettre commune que le Comte avoit signée, de concert avec le Prince d'Orange & le Comte de Horn. Philippe leur mandoit qu'il étoit content de leur zele, mais qu'il n'avoit pas coûtume de se défaire de ses Ministres, avant de s'être bien assûré qu'ils étoient coupables de quelque faute considerable; qu'ainsi il falloit que quelqu'un d'eux, se rendît en Espagne pour lui expliquer plus en détail tous les sujets de plainte que le Cardinal pouvoit avoir donné, à moins qu'ils n'aimassent mieux attendre qu'il vînt lui-même en Flandre, pour prendre connoissance de cet Affaire, & qu'il comptoit y retourner bien-tôt.

Le Roi écrivit en même tems à la Gouvernante, d'assembler chés

elle ces trois Seigneurs, & lui marqua ce qu'elle devoit leurs dire de sa part. Il voulut aussi qu'elle prit le Comte d'Egmont en particulier, comme le plus aisé à gagner, & qu'elle tâchât de l'appaiser, & de l'engager à faire le voyage d'Espagne. Mais le Prince d'Orange l'avoit trop bien instruit, pour qu'il donnât dans le piége. Le Comte d'Egmont refusa constamment d'y aller, & signa encore avec le Prince d'Orange, & le Comte de Horn une nouvelle Lettre, dans la quelle ils representoient au Roi, que leur presence étoit necessaire dans les Provinces où ils avoient des Gouvernemens considerables, pour maintenir les Peuples dans l'obéïssance, & pour tenir les Etats voisins en respect; qu'ils croyoient que le Roi avoit assés bonne idée de leur sincerité & de leurs lu-

mieres, pour compter sur leurs Lettres, comme sur leurs Discours; qu'au reste il ne leur convenoit pas d'aller à la Cour, pour y faire le Personnage d'Accusateurs, & qu'ils se contentoient d'avertir Sa Majesté, de ce qui concernoit le Bien general des Provinces. Ils prioient ensuite le Roi de trouver bon, qu'ils s'absentassent désormais du Conseil, où le Cardinal de Granvelle étoit seul écouté, ajoûtant que Sa Majesté ne devoit point être allarmée de cette résolution, & qu'Elle trouveroit toûjours dans eux toute la fidelité & toute l'obéïssance qui lui étoit dûë. Le Comte d'Egmont écrivit aussi au Roi une Lettre particuliere, pour le remercier de la bienveïllance singuliere que la Gouvernante lui avoit témoigneé de sa part.

Mais ce qui porta le dernier

coup à l'Autorité du Cardinal, ce fut le Conseil que la Gouvernante elle-même donna au Roi de le rappeller.

Cette Princesse se degoûtoit de jour en jour, d'un Ministre qui étoit devenu l'objet de l'execration publique, soit qu'elle craignît que la haine qu'on lui portoit ne retombât sur elle, soit que le Cardinal aigri par les efforts que ses Ennemis faisoient pour le perdre, la pressant avec une espece d'importunité, de le maintenir par des coups d'Autorité, & par des violences, elle travailla à l'éloignement de Granvelle plus fortement & plus efficacement que personne.

Elle écrivit même au Roi, qu'elle s'appercevoit que ce Ministre agissoit sous-main, pour porter les Seigneurs à des éclats plus criminels que ceux qu'ils avoient fait

jusqu'alors, & qu'il cherchoit à décrediter ses ennemis en les rendant plus coupables.

Mais le Roi avoit une si haute idée du merite de Granvelle, & une telle aversion pour les Flamans dont l'humeur libre ne lui convenoit pas, qu'il ne pouvoit pas se resoudre à le leur sacrifier. D'ailleurs ce Prince qui ne se fioit jamais entierement à personne, étoit bien aise d'avoir en Flandre un Garant & un Espion de la conduite de la Gouvernante.

Cette Princesse qui regardoit l'éloignement du Cardinal comme la fin des troubles, entreprit de vaincre les répugnances du Roi.

Elle envoya exprès en Espagne Thomas Armentier, homme sûr & intelligent, avec des Lettres de Créances & d'amples Memoires sur cette Affaire : il avoit ordre de lire au Roi une partie de ces

Memoires

Memoires, & de reserver le reste pour le répandre dans les conversations qu'il auroit avec lui.

La Gouvernante y rendoit compte de la conduite qu'elle avoit tenuë dans les Provinces, depuis qu'elle avoit pris possession du Gouvernement. Elle representoit vivement le mécontentement des Seigneurs, & les suites qu'il pourroit avoir. Elle disoit, que le Prince d'Orange & le Comte d'Egmont lui avoient declaré, qu'ils n'assisteroient plus au Conseil, parce qu'ils perdroient bientôt tout le credit qu'ils avoient sur l'esprit des Peuples, qui leur étoit cependant absolument necessaire, pour les retenir dans le devoir, s'ils paroissoient encore garder quelques mesures avec le Cardinal; elle ajoûtoit que le Comte d'Egmont, lui avoit dit, que sans lui, il y avoit déja long-

tems, que ce Ministre seroit mort par la main d'un assassin, que jusqu'alors il avoit arrêté les coups, mais qu'il en laisseroit désormais le soin au Roi & à son Altesse.

Armentier fit si bien valoir toutes les raisons qui étoient exposées dans les instructions qu'on lui avoit donné, qu'il ébranla l'esprit de Philippe. Ce Prince lui donna plusieurs audiences, dont quelques unes durerent trois ou quatre heures; & le Prince d'Orange, le Comte d'Egmont & le Comte de Horn, pour achever de déterminer le Roi à éloigner le Cardinal, sortirent de Bruxelles au commencement de l'année 1564. & déclarerent à la Gouvernante en prenant congé d'elle, qu'ils ne paroîtroient plus à sa Cour, tant qu'elle auroit auprès d'elle le Cardinal de Granvelle.

Le 20[e] Fevrier de la même an-

née, Armentier arriva d'Eſpagne & apporta ordre au Cardinal de ſortir de Flandre.

Il y avoit long-tems, que ce Miniſtre prévoyoit ce coup, & pour ôter à ſes Ennemis le plaiſir qu'ils s'étoient promis, de le voir triſte & humilié, il affectoit de paroître plus gai qu'à l'ordinaire, & diſoit publiquement qu'il commençoit à ſe laſſer des affaires.

Cependant il ſollicitoit vivement une place dans le Conſeil de Madrid, & écrivoit au Duc d'Albe ſon ancien ami, pour l'engager à obtenir cette grace du Roi. Le Duc d'Albe balança long-tems entre la crainte de mettre dans le Conſeil un ami, qui pouvoit devenir ſon rival; & le deſir de ſe vanger des ennemis qu'il avoit dans la Nobleſſe de Flandres, à qui il s'étoit rendu extrêmement odieux, par les conſeils

violens qu'il avoit toûjours donné à Charles-Quint & à Philippe. Ce dernier sentiment l'emporta, & le Duc d'Albe agit auprès du Roi, pour l'engager à mettre Granvelle dans le Conseil d'Espagne. Mais Armentier avoit prevenu le Roi là-dessus, & lui avoit fait entendre, que si ce Ministre prenoit place dans son Conseil, on seroit persuadé en Flandre, que le Roi n'agiroit que par ses impressions, & que tous les ordres qui viendroient d'Espagne, seroient regardés comme des suites des conseils passionés du Cardinal. Ainsi la résolution fut prise, de l'envoyer en Franche-Comté où il étoit né, & il partit pour s'y rendre le 10e de Mars de l'année 1564.

On ne sçauroit exprimer la joye que son départ causa dans toutes les Provinces. Les Grands revinrent à la Cour. Ils féliciterent la

Gouvernante, de ce qu'elle ne feroit plus regentée par le Cardinal, & lui promirent de travailler sous ses ordres au bien de l'Etat, avec tout le zele, & toute la soûmission possible. Ils parurent plus assidus que jamais à lui faire leur Cour, & la Gouvernante profita de ces heureuses dispositions, pour obtenir la continuation pour trois ans, d'un subside de neuf-ans que les Provinces s'étoient engagées de payer au Roi.

Cependant le bruit couroit, que le Cardinal ne s'étoit éloigné que pour un tems, & qu'on le reverroit bien-tôt plus puissant que jamais. Le Duc d'Arschot, le Comte de Barlaimont & Viglius qui lui étoient attachés, & qu'on appelloit *les Cardinalistes*, affectoient de répandre ce bruit pour chagriner la Gouvernante, & pour tenir leurs Ennemis en res-

pect. Cette Princesse qui sçavoit, combien il en avoit coûté au Roi, pour se déterminer à éloigner le Cardinal, craignoit en effet son retour; & afin d'ôter au Roi l'envie de le renvoyer en Flandre, & au Cardinal celle d'y revenir, Elle écrivit en Espagne, que le Comte d'Egmont l'avoit assûré, que si ce Ministre remettoit le pied dans les Païs-Bas, il seroit infailliblement assassiné & qu'il n'y vivroit pas un jour.

Le Roi, qui n'avoit jamais quitté le dessein de l'employer, l'envoya à Rome, à la mort de Pie IV. pour assister au Conclave. Il y parut à la tête de la Faction Espagnole, & il contribua beaucoup à l'Election du Pape Gregoire XIII. Il demeura quelque tems à Rome, chargé des Affaires d'Espagne; de là il fut envoyé au Royaume de Naples, qu'il gou-

verna avec le Titre & les Pouvoirs de Vice-Roi; & l'an 1575. le Roi le rappella auprès de Sa Personne, & le fit Chef du Conseil des Affaires d'Italie. Il eut toûjours un grand credit sur l'esprit de son Maître, & mourut à Madrid, l'an 1586. âgé de soixante & dix ans.

Fin du Premier Livre.

HISTOIRE
DES
REVOLUTIONS
DES PAYS-BAS.

LIVRE SECOND.

LA Gouvernante s'étoit toûjours flattée, que l'éloignement du Cardinal de Granvelle, mettroit fin aux troubles de la Cour & des Provinces : mais la diversité de Religions, qui commençoit à s'y introduire, étoit la veritable cause de la désobéïssance des Peuples & des Grands, & il n'étoit pas aussi aisé, de remedier à ce mal, que de chasser de la Cour un Ministre odieux. L'Heresie avoit dans toutes les Villes, des Partisans secrets & ac-

credités, qui saisissoient les moindres pretextes, pour exciter les murmures des Peuples. Les Catholiques trompés par l'apparence du bien public, & par le desir de soûtenir les Privileges de leurs Villes ou de leurs Provinces, suivoient aveuglément les Impressions des Heretiques, qui n'avoient garde de se faire connoître.

Le Roi d'Espagne avoit connu la veritable source du mal : il ne recommandoit rien tant à la Gouvernante, que d'arrêter le progrès des nouvelles Heresies ; il vouloit, qu'elle en fît comme son unique affaire, & l'objet capital de tous ses soins. Il donna là-dessus à Armentier les Ordres les plus exprès & les plus précis : il fit plus, il entreprit de diriger lui-même sa Sœur dans l'execution de ce Projet. Il avoit des Espions épandus dans toutes les Provin-

ces, c'étoient des Moines, & des Prêtres Espagnols, & autres Personnes obscures, qui ne rendoient compte qu'au Roi seul de leurs découvertes, & sur leurs relations il envoyoit des Instructions secrettes à la Gouvernante. Il lui marquoit le nom de toutes les Personnes suspectes d'Heresie, leur âge, leur profession, leur demeure, & jusqu'à l'air & la figure de leur visage. Il l'avertissoit de leurs démarches les plus cachées, & entroit là-dessus dans des détails surprenans. Il se piquoit d'être mieux instruit que la Gouvernante qui étoit sur les Lieux, & qui avoit aussi des Espions par tout. Strada assûre, qu'il avoit lû plus de cent Lettres écrites de la propre main du Roi d'Espagne, qui ne contenoient que des Particularités de cette Nature.

La Gouvernante pour se con-

former aux intentions du Roi, s'appliqua plus que jamais à exterminer l'Heresie, Elle écrivit aux Evêques, aux Gouverneurs, & aux Magistrats des Villes, de proceder contre les Heretiques, selon la rigueur des Edits. En peu de tems les Prisons furent remplies de Religionnaires, & les Places publiques d'Echafauts & de Buchers.

On arrêta à Rupelmonde un Prêtre qui avoit embrassé la nouvelle Religion. On l'avoit enfermé dans une chambre du Château qui n'étoit pas éloignée de l'endroit où l'on gardoit les Archives de la Province. Il mit le feu à sa prison, esperant que le tumulte de l'incendie lui donneroit occasion de s'échapper. Comme on songeoit plus à sauver les Archives qu'à retenir les prisonniers, le Prêtre trouva moyen de s'éva-

der; mais le feu ayant été promptement éteint par les soins de la Garnison, ce malheureux fut repris & condamné à avoir la tête coupée. Avant que de mourir, il fit abjuration des erreurs de Calvin, & il exhorta le Peuple à s'en preserver, ou à y renoncer. La Gouvernante en donna avis au
13. Aoust. Roi, qu'elle sçavoit être fort cu-
1564. rieux de ces sortes de nouvelles.

Les Executions que l'on fit à Anvers n'eurent pas des suites aussi heureuses.

Un Carme nommé Christophle Fabricius, étoit sorti de son Couvent, pour aller se marier en Angleterre, d'où il étoit revenu pour prêcher le nouvel Evangile à Anvers; il fut pris & condamné à être brûlé vif. Déja l'Executeur l'avoit attaché au poteau, lorsque le Peuple commença à lui jetter des pierres: le Bourreau vit bien

qu'on ne lui laiſſeroit pas le tems d'allumer le Bucher, & craignant que ſon Criminel ne lui échappât, il tira promptement ſon couteau de ſa poche, lui coupa la gorge, & à l'inſtant ſe ſauva dans la foule.

Le lendemain, on afficha un Placard dans la Place, écrit avec du ſang, où l'on avertiſſoit le Peuple, que la mort de Fabricius ſeroit bien-tôt vangée: & quelques Proteſtans ayant rencontré une femme que l'on accuſoit d'avoir indiqué la demeure du Moine Heretique, ils ſe jetterent ſur elle & penſerent l'aſſommer.

Le Roi d'Eſpagne fut vivement piqué, de ce que pareils attentâts demeuroient impunis. Il en fit de grands reproches à la Gouvernante, qui fut obligée, pour le contenter, de faire pendre un de ceux qui avoient attaqué cette femme.

Dans le même tems, la Gouvernante travailloit à faire recevoir les Decrets du Concile de Trente, mais elle y trouvoit de grandes difficultés de la part même des Evêques & des Universités, qui prétendoient que plusieurs de ces Decrets, étoient non-seulement contraires aux Privileges des Provinces, mais même à l'autorité du Roi d'Espagne, & aux droits de sa Couronne.

Lorsque la Gouvernante proposa cette affaire au Conseil d'Etat, le Prince d'Orange, qui ne laissoit échapper aucune occasion de témoigner son zele pour les interêts du Peuple, appuya les plaintes des Universités, & même celles des Evêques, de toutes les raisons qu'il put imaginer, & representa qu'il ne falloit pas même proposer aux Flamans de recevoir des Decrets qui n'avoient

pû encore être reçûs en France, & qui étoient contraires aux Loix fondamentales de tous les Etats, & à plus forte raiſon, aux Privileges & aux Libertés des Provinces de Flandre.

La Gouvernante avertit le Roi de ces oppoſitions. Philippe répondit, que perſonne n'étoit plus intereſſé que lui, à maintenir les droits de ſa Couronne; qu'il avoit fait recevoir le Concile de Trente en Eſpagne, & que les Flamands ne devoient pas être plus délicats que lui là-deſſus; qu'en un mot, il vouloit que les Decrets de ce Concile fuſſent reçûs dans tous ſes Etats ſans exception; & afin que tous ſe conformaſſent au même modéle de reception, il envoya à la Gouvernante un exemplaire des Lettres Patentes qu'il avoit fait expédier en Eſpagne, pour la publication du Concile de Trente.

La Gouvernante se trouvoit hors d'état d'executer les ordres du Roi. Elle ne pouvoit cependant se resoudre, ni à lui désobéïr, ni à commettre son autorité, en voulant forcer les Peuples à se soumettre aux Decrets du Concile de Trente, dans tout ce qui regardoit la Discipline. Dans cette extremité, elle proposa au Comte d'Egmont d'aller en Espagne pour instruire le Roi à fond, de l'Etat des Provinces. Ce Seigneur avoit un zele sincere pour la Religion Catholique; cependant, il n'approuvoit pas les violences. Quant au Concile de Trente, il vouloit qu'on le reçût avec quelques modifications, qui missent à couvert les Libertés & les Privileges des Provinces. Il avoit d'ailleurs quelques interêts de Famille à menager à la Cour d'Espagne: ainsi il accepta volontiers la Commission

dont la Gouvernante vouloit le charger. Viglius dressa un Memoire sur les affaires des Provinces, que le Comte d'Egmont devoit presenter au Roi, & qui fut lû au Conseil. Le Prince d'Orange trouva, qu'on y representoit trop foiblement les forces de l'Heresie : il dit, que c'étoit tromper le Roy, ou se tromper soi-même, que de passer legerement sur des maux qui étoient au-dessus de toutes expressions; que le Roi ne seroit jamais en état de guerir de si profondes playes, s'il ne les connoissoit exactement; qu'il ne falloit point lui cacher, qu'elles ne pouvoient plus souffrir les remedes violens; que l'Etat déplorable de la France & de l'Allemagne, dechirées par des Guerres Civiles, faisoient assés voir que les consçiences vouloient être persuadées, & non pas tirannisées; &

que le nombre des Heretiques étoit si grand dans les Païs-Bas, qu'il ne falloit plus penser à les reduire par la force & par la violence.

La Gouvernante fut frappée de ce discours, elle donna de nouvelles Instructions au Comte d'Egmont, & le fit partir le 15. Fevrier de l'année 1565.

Le même jour, le Prince d'Orange fit baptiser un Fils qu'il venoit d'avoir d'Anne de Saxe, Fille de l'Electeur, & se menageant toûjours entre les deux Religions, il lui fit administrer le Baptême par un Prêtre Catholique, avec toutes les ceremonies de l'Eglise Romaine, mais l'enfant eut pour Parrains deux Princes Lutheriens; sçavoir, l'Electeur de Saxe, son grand-pere, & le Lantgrave de Hesse, qui envoyerent deux Seigneurs de leur Religion pour

tenir leur place. On donna au jeune Prince, le nom de Maurice, & il rendit ce nom fameux dans la ſuite par des exploits qui le firent regarder, comme un des plus grands Capitaines de ſon ſiécle, & des plus ſçavans dans l'Art militaire.

Le Comte d'Egmont étant arrivé à Madrid, ſe preſenta au Roi; qui lui fit beaucoup de careſſes; & il reçût des Courtiſans, tous les honneurs dûs à ſon merite & à ſa naiſſance. Philippe lui donna pluſieurs Audiences, & affecta d'approuver tout ce qu'il lui diſoit; pour l'engager à s'expliquer avec une entiere liberté.

Le Comte repreſenta au Roi, que le ſalut & le repos des Provinces, dépendoit de la reſolution que Sa Majeſté prendroit ſur les affaires de la Religion; qu'il ne pouvoit y avoir ſur cela que deux

avis : le premier, d'exterminer l'Heresie par la force, & le second, de laisser aux Peuples la liberté de conscience. Que si on s'obstinoit à suivre le premier, il y avoit lieu de craindre, à en juger par l'experience, & par l'humeur indomptable des Flamans, qu'on n'augmentât le mal au lieu d'y remedier ; qu'au contraire, il y avoit tout à esperer des voyes de douceur, que la verité se feroit connoître tôt ou tard, & dissiperoit les nuages de l'imposture & de l'erreur ; que les Peuples reviendroient d'eux mêmes & auroient honte de leur égarement ; & que si les Ecclesiastiques s'appliquoient à acquerir dans la science de la Religion, des lumieres superieures à celles des Ministres Protestans, & à faire respecter l'Eglise Catholique par la regularité de leur conduite, & par la pureté de

leurs mœurs, leurs diſcours feroient plus d'impreſſion que les Edits les plus ſeveres.

Le Roi fit ſemblant de goûter ces raiſons, & répondit cependant, que comme il s'agiſſoit de prendre une reſolution, de laquelle dépendoit le Salut éternel d'une multitude innombrable de Peuple, il vouloit en conferer avec les plus celebres Theologiens & les plus graves Docteurs : il en aſſembla pluſieurs, & leur demanda s'il pouvoit en conſcience accorder à ſes Sujets des Païs-Bas, la liberté de profeſſer les deux Religions. Les Docteurs lui ayant répondu qu'il le pouvoit abſolument, pour éviter un plus grand mal, il leur dit qu'il ne les avoit pas appellés pour ſçavoir d'eux, s'il pouvoit abſolument permettre cette liberté, mais qu'il leur demandoit s'il étoit obligé de le fai-

re : ils lui répondirent, qu'ils ne croyoient pas qu'il y fut obligé. Alors, le Roi, saisi d'une espece d'enthousiasme, se jetta aux pieds d'un Crucifix, qui étoit dans son Cabinet, & s'écria : » Ne permettez » pas, mon Dieu, que je quitte ja» mais la résolution que vous m'a» vez inspiré vous même, de ne plus » reconnoître pour mes Sujets, » ceux qui n'auront pas voulu vous » reconnoître pour leur Maître.

Ainsi, le Roi plus affermi que jamais dans la resolution de maintenir dans les Païs-Bas, la Religion Catholique par la force, renvoya le Comte d'Egmont avec une longue Instruction, qui avoit pour titre :

» Instruction sur les choses, que » vous Comte d'Egmont, Prince » de Gaves, mon Cousin, devez » dire de ma part à la Duchesse » de Parme, ma Sœur.

„Et enſuite : le Comte d'Eg-
„mont étant de retour en Flan-
„dre, après avoir ſalué la Gou-
„vernante de la part du Roi, &
„l'avoir remercié du ſoin qu'elle
„veut bien prendre des Provinces
„que Sa Majeſté lui a confié, lui
„témoignera combien le choix
„qu'elle a fait du Comte d'Eg-
„mont, pour inſtruire le Roi de l'é-
„tat de ſes Provinces, a été agréa-
„ble à Sa Majeſté, & lui dira:

„Que le Roi a été ſenſiblement
„affligé, d'apprendre les progrès
„de l'Hereſie, que Sa Majeſté eſt
„reſoluë, & qu'elle ne veut pas
„que perſonne en doute, de ne
„ſouffrir jamais aucun change-
„ment de Religion dans ſes Etats,
„quand même il lui faudroit mou-
„rir pour l'empêcher. Qu'ainſi,
„Sa Majeſté ſouhaite que la Gou-
„vernante aſſemble un Conſeil
„extraordinaire, où elle appelle-

„ ra quelques Evêques, & sur-
„ tout le Sieur Rithow, Evêque
„ d'Ipres, dont le zele & la capa-
„ cité lui sont connus, avec des
„ Theologiens, & ceux des Con-
„ seillers d'Etat qu'elle sçait être
„ les plus affectionnés à la Reli-
„ gion Catholique, sous prétexte
„ de déliberer avec eux sur les
„ moyens de faire recevoir le
„ Concile de Trente; mais en ef-
„ fet, pour prendre des mesures
„ efficaces afin de maintenir la
„ Religion Catholique, de donner
„ à la jeunesse une éducation qui
„ puisse la preserver à jamais de la
„ contagion de l'Heresie, & de
„ punir les Heretiques par des
„ voyes toutes differentes de cel-
„ les dont on s'est servi jusques à
„ present : non pas que Sa Ma-
„ jesté prétende qu'on cesse de les
„ faire perir par les Supplices, rien
„ n'est plus éloigné de sa pensée,
&

„ & elle ne croit pas qu'une pa-
„ reille indulgence fût agreable à
„ Dieu, ni utile à la Religion ;
„ mais c'eſt que Sa Majeſté veut
„ ſeulement qu'on leur ôte cette
„ eſpece de gloire qui paroît at-
„ tachée à leurs ſupplices, & pour
„ laquelle ils ſe ſacrifient.

L'inſtruction contenoit quelques autres articles, concernans les Finances & les Tribunaux où l'on rendoit la Juſtice ; enfin, le Roi finiſſoit par aſſurer la Gouvernante, qu'il ſongeoit ſerieuſement à ſe rendre dans les Païs-Bas pour les gouverner en perſonne, & qu'il avoit déja commencé à faire les préparatifs de ſon voyage.

En donnant cette inſtruction au Comte d'Egmont, le Roi lui fit expedier une Ordonnance pour recevoir dans les Païs-Bas cinquante mille florins de gratification, & lui dit, qu'il n'ignoroit pas

qu'il avoit beaucoup de Filles, & qu'il vouloit se charger lui-même de les marier; ajoûtant, que le Comte pouvoit se reposer sur lui de tout ce qui regardoit les interêts de sa Maison. Le Roi lui dit ensuite, qu'il vouloit lui donner encore une plus grande marque d'estime & de confiance, & qu'il le prioit de conduire à la Gouvernante, le Prince Alexandre de Parme son fils, qu'il avoit fait élever auprès de sa Personne, & qu'il ne croyoit pas pouvoir le remettre en de meilleurs mains, qu'en celles d'un de ses plus fideles Sujets, & d'un de ses plus grands Capitaines.

Le Comte revint aux Païs-Bas, charmé de la bonté du Roi & comblé de ses faveurs. Il ne put s'empêcher de publier par-tout, qu'il n'y avoit nul sujet de se défier de ce Monarque, qui n'avoit

en vûë que le bien de ses Peuples. Le Prince d'Orange méprisa les discours du Comte d'Egmont, & le regarda comme un esprit facile qui se laissoit éblouïr par les moindres apparences ; il lui dit même un jour en présence d'un grand nombre de Seigneurs, qu'il connoissoit peu les artifices de la Cour d'Espagne, & que la satisfaction qu'il avoit reçû par rapport à ses interêts particuliers, l'avoit rendu insensible au bien general des Provinces.

L'instruction que le Roi avoit donné au Comte d'Egmont, fut confirmée par de nouvelles lettres du 7. Octobre 1565. où le Roi disoit, qu'il ne se relâcheroit jamais sur le supplice des Heretiques, de quelque condition qu'ils fussent ; qu'il vouloit qu'on établisse par-tout des Inquisiteurs de la Foy, & que les Gouverneurs

des Villes les appuïassent de toute leur autorité, que le Concile de Trente fût reçû, & que ses Decrets eussent force de Loy comme les Edits du Prince ; il exhortoit la Gouvernante à tenir ferme sur tous ces points, ajoûtant, qu'elle ne pouvoit rien faire de plus agréable à Dieu, ni de plus utile aux Provinces.

Ces lettres furent regardées comme une derniere décision du Roy, à laquelle il n'étoit plus permis d'opposer aucune remontrance, d'apporter aucune modification : c'est pourquoi le Prince d'Orange & ceux de son parti, attribuerent à ces reglemens, tous les maux qui desolerent ces Provinces, & dont nous allons rapparter l'origine.

La Gouvernante fit publier un Edit, conforme aux derniers Ordres qu'elle avoit reçû du Roy,

& elle l'envoya à tous les Gouverneurs des Provinces. Quelques-uns, avant que de le publier, manderent à la Gouvernante, qu'ils n'osoient lui promettre l'entiere execution de l'Edit, parce que les Peuples ne paroissoient pas disposés à le souffrir, & que les Catholiques même se réüniroient avec les Protestans pour s'y opposer. D'autres écrivirent, qu'ils n'entreprendroient pas même de le faire executer, & qu'ils ne pouvoient se resoudre à faire perir des milliers d'hommes par le feu. La Gouvernante donna avis au Roy de ces réponses au commencement de l'année 1566. & lui ajoûta, qu'elle prévoyoit une affreuse tempête.

L'orage commença dans la Province de Brabant. Comme elle n'avoit point de Gouverneur Particulier, le Chancelier y publia

l'Edit. Alors les Villes de Louvain, Bruxelles, d'Anvers & de Bolduc, assemblerent leurs Magistrats, qui presenterent une requête au Chancelier, où ils se plaignoient de la précipitation avec laquelle il avoit publié l'Edit sans le leur avoir communiqué auparavant, selon l'usage, ce qui étoit directement contraire aux privileges de leur Province. La Gouvernante se fit apporter cette requête, & elle fut lûë dans le Conseil, on examina les privileges particuliers de la Province de Brabant, & on résolut de surseoir l'exécution de l'Edit, jusques à ce que le Roy en eût ordonné autrement. Cette décision ne satisfit point les Peuples de cette Province, qui vouloient une exception en leur faveur. La Province de Flandre, voyant que la Cour mollissoit, demanda aussi de n'être

point ſoumiſe à l'Edit, prétendant qu'elle pouvoit produire des priviléges auſſi-bien fondés que ceux de la Province de Brabant.

Mais la Gouvernante apprit bien-tôt des nouvelles encore plus fâcheuſes.

Un inconnu vint lui dire, que la Nobleſſe de Brabant s'étoit engagée par une ligue, à prendre les armes, ſi le Roy vouloit forcer cette Province à recevoir le Tribunal de l'Inquiſition ; & que l'Amiral de Coligni & tous les Proteſtans de France, avoient fait dire aux Confederés, qu'ils les ſoutiendroient de toutes leurs forces. Cet avis fut confirmé par le Prince d'Orange, qui écrivit la même choſe de Leyde, où il étoit alors. Le Comte d'Egmont & le Comte de Megue, aſſûrerent auſſi la Gouvernante, que les Confederés avoient déja delivré ſecre-

tement des commiſſions à des Officiers qu'ils avoient nommés, pour lever des Troupes, & qu'au premier ſignal ils mettroient ſur pied vingt mille hommes de Troupes reglées.

Un Gentilhomme Calviniſte, nommé Sainte Aldegonde, fut le premier auteur de cette confederation. Il aſſembla d'abord chez lui neuf Gentilshommes tous Calviniſtes comme lui, & leur ayant repreſenté le peril où étoient leurs freres, que l'on vouloit abandonner à la rigueur d'un Tribunal qui n'avoit pû s'établir à Rome même, ſans de grandes contradictions, il leur propoſa de ſigner un acte, par lequel ils s'engageroient à mourir plûtôt que de ſouffrir en Flandre le Tribunal de l'Inquiſition, leur faiſant eſperer que leur exemple ſeroit bien-tôt ſuivi par les principaux

Seigneurs des Païs-Bas, & qu'ils auroient la gloire d'avoir été les premiers auteurs d'une entreprise qui mettroit leur Religion & leur Patrie à couvert de la tirannie des Inquisiteurs. Il n'eut pas de peine à les y déterminer, & comme il avoit eu soin de tenir l'acte tout prêt, il leur en fit la lecture, & ils le signerent sans difficulté. Dans cet acte, ils disoient d'abord que le Roy d'Espagne trompé, sous pretexte de zele pour la Religion, par des personnes sur qui l'ambition, l'avarice, & la perfidie avoient plus de pouvoir que la vertu, la justice & l'amour de la Patrie, vouloit à quelque prix que ce fût, établir l'Inquisition d'Espagne dans les Païs-Bas. Ils faisoient ensuite une peinture affreuse de ce tribunal; ajoûtant, que c'étoit particulierement à la Noblesse à prevenir

un si grand mal; qu'il n'y avoit pour cela qu'un moyen qui étoit de s'unir tous, pour s'opposer à l'établissement de l'Inquisition; qu'il n'y avoit pas lieu de douter, que tous les Flamans n'entrassent dans cette union, qui ne se faisoit que pour défendre leur liberté & leurs Privileges: sur la fin les Confédérés promettoient avec serment de ne se separer jamais, & de ne point souffrir l'Inquisition sous quelque nom que ce fût, de visite ou de commission, ou d'Edit; ils prenoient Dieu à témoin de la droiture de leurs intentions, & demandoient les graces particulieres du Saint Esprit, pour se conduire heureusement dans une si sainte entreprise.

Tel étoit le celebre *compromis*, qui fut la premiere étincelle de cet embrasement general qui se répandit dans toutes les Provinces.

Cet acte fut d'abord ſigné à Breda, Ville qui appartenoit au Prince d'Orange, par Sainte Aldegonde, & par les neuf Gentils-hommes dont on vient de parler; on le porta enſuite dans toutes les Provinces, & en moins de rien, il fut ſigné par une infinité de perſonnes de toutes conditions. On eut ſoin de publier que le Prince d'Orange, le Comte d'Egmont, le Comte de Horn, le Marquis de Berg-op-Zoom, & pluſieurs autres Seigneurs ſe declareroient bien-tôt ouvertement pour la Conféderation: on ſema dans les Villes une infinité de Libelles, pour rendre l'Inquiſition odieuſe & pour effrayer les Peuples; ainſi les Catholiques & les Proteſtans, les Marchands & les Artiſans, la Nobleſſe & le Peuple, tous s'empreſſoient à l'envi de ſigner le compromis, & d'entrer

dans cette ligue qu'ils regardoient comme une ressource assurée, contre la tirannie de ce nouveau tribunal.

Henri de Brederode, Seigneur distingué par sa naissance, qui descendoit des anciens Comtes de Flandre, Loüis de Nassau, Frere du Prince d'Orange, & le Comte de Culembourg signerent le compromis, & furent regardés comme les principaux Chefs de la Conféderation.

La Gouvernante depêchoit tous les jours des Courriers en Espagne, pour donner avis au Roy de ce qui se passoit, & se plaignoit de ce qu'on avoit pas voulu la croire lorsqu'elle avoit prédit tous ces désordres : cependant elle prit toutes les précautions necessaires pour la sûreté des Places, & n'oublia rien pour soutenir son autorité chancelante. Elle assembloit

ſouvent des Conſeils extraordinaires où elle appelloit même les plus ſuſpects, plûtôt pour preſſentir leurs deſſeins & pour s'aſſurer de leurs diſpoſitions, que pour prendre leurs avis; lorſqu'elle fut avertie que les Conféderés devoient ſe rendre à Bruxelles au nombre de quatre cent, pour lui preſenter une requête, elle appella auſſi-tôt les principaux Seigneurs de la Cour, pour déliberer avec eux ſur le parti qu'elle devoit prendre.

Le Duc d'Arſchot & le Comte de Barlaimont, furent d'avis qu'on fermât les portes de la Ville à cette troupe de Conjurés. Ils repreſentoient que des ſupplians ne paroiſſoient jamais en ſi grand nombre, à moins qu'ils ne vouluſſent ſe faire craindre; que s'ils avoient qu'elque grace à demander, ils n'avoient qu'à envoyer un

député, ſans venir ainſi en foule inſulter la Gouvernante juſques dans ſon Palais: qu'en un mot, il falloit leur refuſer l'entrée de la Ville, ou du moins les faire obſerver avec ſoin quand on les y auroit admis, & punir ſur le champ avec la derniere rigueur, le premier qui tiendroit quelque diſcours ſéditieux.

Le Prince d'Orange entreprit de faire l'apologie des Confédérés. Il dit qu'il en connoiſſoit pluſieurs qui étoient ou ſes parens ou ſes amis, & qu'il pouvoit répondre de la droiture de leurs intentions; que ce ſeroit commettre une injuſtice criante, que de ne pas accorder à la plus illuſtre Nobleſſe de Flandre, ce que l'on ne refuſe pas aux plus miſerables, la liberté de ſe plaindre.

Le Comte d'Egmont repreſenta qu'on n'étoit pas en état de re-

sister aux Confédérés, & qu'ainsi il valloit mieux leur ouvrir les portes de la Ville & recevoir leur requête, que de hazarder une démarche, que peut-être on ne pourroit pas soutenir.

Le Comte de Mansfeld déclama contre l'Inquisition, mais il blâma en même tems le compromis, & dit qu'il avoit vû avec douleur son propre fils au nombre des Confédérés, & qu'il l'avoit menacé pour toûjours de son indignation, s'il n'abandonnoit au plûtôt ce parti séditieux.

Le Comte d'Aremberg & le Comte de Megue, conclurent à ne point recevoir la requête des Confédérés, ou du moins à les remettre à un autre tems, esperant que peu-à-peu, la Confédération se dissiperoit d'elle-même.

Le plus grand nombre parla foiblement contre les Confédérés,

& se déchira avec beaucoup d'aigreur contre l'Inquisition.

La Gouvernante tâcha de les appaiser, & les ayant assemblés une seconde fois, elle prononça un discours qu'elle avoit preparé auparavant, & dont elle rend compte au Roi d'Espagne dans une dépêche du 3. Avril 1566.

Elle tâche dans ce discours de justifier la severité des Edits du Roi d'Espagne, qui n'étoient pas differens de ceux que Charles-Quint lui-même avoit portés du consentement des Etats Generaux de toutes les Provinces. Pourquoi, dit-elle, ne peut-on pas souffrir aujourd'hui une severité, que l'on regardoit il y a seize ans, comme necessaire? Quoi, parce que le mal est devenu plus grand, faut-il cesser d'y apporter remede? Pour ce qui regarde l'Inquisition, elle fit remarquer que ce

ce tribunal n'ordonnoit que les peines portées par les Edits de l'Empereur son pere, & qu'il y avoit lieu de s'étonner, qu'après avoir reçû & approuvé ces Edits, on se revoltât avec tant de fureur & d'emportement contre un tribunal qui n'avoit point d'autre fonction que de les faire executer.

Quelques Seigneurs parurent entrer dans les vûës de la Gouvernante, & dirent que quand on faisoit des Loix, il falloit en peser mûrement tous les inconveniens; mais quand elles étoient une fois faites, il falloit les soutenir, & que si l'on accordoit quelque chose aux Heretiques, ils feroient tous les jours de nouvelles demandes.

Les autres répondirent, qu'il y avoit plus d'inconvenient à vouloir soutenir une Loy qu'on ne pouvoit faire observer, qu'à l'abo-

lir entierement, que celle de l'Inquisition étoit de cette nature, qu'il n'y avoit pas un petit artisan à Anvers, qui ne se fût pourvû d'un fusil pour tuer, disoit-il, quiconque voudroit établir ce tribunal dans la Ville, qu'on faisoit tort aux Evêques par cet établissement, puisqu'on paroissoit se défier de leur zele, en transportant à d'autres le droit qui leur appartenoit de jugerdes differends de la Religion; qu'enfin, il n'étoit plus tems de deliberer lorsque les Conféderes étoient aux portes de Bruxelles, & qu'on ne sçavoit si l'on seroit en état de les empêcher d'y entrer.

Il fut donc conclu à la pluralité des voix, que les Inquisiteurs de la Foy suspendroient les exercices de leurs fonctions; d'autant plus, qu'ils n'avoient pas encore fait renouvellerleurs pouvoirs par

le nouveau Pape *, ſelon l'uſage : qu'en attendant, les Evêques jugeroient des cauſes de la Religion. & que les Magiſtrats pourroient moderer les peines portées par les Edits ; il fut dit, qu'on ne faiſoit rien en cela contre les vûës de l'Empereur Charles-Quint, puiſque l'an 1550. ce ſage Prince avoit moderé lui-même la ſeverité de ſes propres Loix, ſur les remontrances de la Reine de Hongrie ſa ſœur, au ſujet des troubles d'Allemagne.

La Gouvernante, qui voyoit tous les eſprits ſoulevés contre l'Inquiſition, & qui avoit entendu dire au Comte d'Egmont, qu'il ne combatteroit jamais pour défendre ce tribunal, fut obligée d'accepter le parti qu'on lui propoſoit & de déroger aux Edits ; elle dépêcha auſſi-tôt un Courrier

* *Pie V.*

en Espagne pour en avertir le Roi, & le même jour 3. Avril, vers les six heures du soir, les Conféderés arriverent à Bruxelles, ils étoient au nombre de deux cens, & avoient à leur tête Henri de Brederode & le Comte Loüis de Nassau. Ces deux Seigneurs allerent descendre chez le Prince d'Orange, où le Comte de Mansfeld & le Comte de Horn, allerent leur rendre visite.

Le lendemain, Brederode assembla les Conféderés à l'Hôtel de Culembourg, & leur proposa de signer de nouveau le serment qu'ils avoient déja fait, de prendre les armes en cas que quelqu'un des Conféderés fût mis en prison.

Le jour suivant, ils s'assemblerent encore dans le même endroit, & partirent deux à deux pour se rendre au Palais de la Gouver-

nante qui les attendoit ; toute la Ville accourut en foule à ce ſpectacle. Brederode porta la parole, & preſenta une requête pour demander au nom de la Nobleſſe de Flandre, l'abolition de l'Inquiſition & des Edits, & la liberté de conſcience.

La Gouvernante leur répondit en peu de mots, qu'elle examineroit leur requête, & qu'elle leur feroit ſçavoir les intentions du Roy ; le lendemain ils retournerent encore deux à deux au Palais de la Gouvernante, & cette Princeſſe leur rendit leur requête, où elle avoit mis par écrit, en forme de réponſe, le reglement qu'elle avoit fait peu de jours auparavant, de l'avis de ſon Conſeil.

Brederode ayant reçu cette réponſe, retourna à l'Hôtel de Culembourg, où il avoit fait préparer un grand repas pour les

Confédérés. Il y eut plus de trois cens couverts. Quand les esprits furent échauffés par le vin, on parla de donner un nom à la Confédération : quelqu'un proposa de l'appeller la Noble Association, & de donner au Chef le titre de Restaurateur de la liberté. Mais un autre imagina un nom qui plut davantage. Brederode venoit de raconter au Comte de Culembourg, que s'étant approché de la Gouvernante, le jour que la requête fut presentée, il avoit entendu le Comte de Barlaimont qui lui disoit à l'oreille, en parlant des Conféderés, *il n'y a rien à craindre, Madame, ce ne sont que des Gueux*. Le Comte de Culembourg prit la chose fort serieusement, & alloit s'emporter lorsque Brederode, la tournant en plaisanterie, dit, que ce nom ne lui déplaisoit pas, & qu'il étoit en ef-

ſet reſolu de ſacrifier tout ſon bien & de devenir gueux, pour défendre la liberté de ſa Patrie. Auſſitôt on ſe mit à boire à la ſanté des Gueux, & la Salle retentit bientôt des acclamations des Conféderés qui crioient de toutes leurs forces: *vivent les Gueux.*

A la fin du repas, Brederode ſe fit apporter une beſace & tenant en main une écuelle de bois qu'il remplit de vin, il felicita les Conféderés des ſentimens genereux qui les avoient réünis juſques alors, il fit des vœux pour que cette union ne ſe démentît jamais, & jura qu'il ſouffriroit plûtôt mille morts que les abandonner. A ces mots, on recommença à crier de nouveaux, *vivent les Gueux*; chacun but à ſon tour dans l'écuelle de bois; & le Prince d'Orange étant arrivé ſur ces entrefaites avec le Comte d'Eg-

mont, les acclamations redoublerent.

Le soir Brederode soupant chez le Prince d'Orange avec le Comte de Horn qui y logeoit, on but encore à la santé des Gueux, & ce nom ridicule saisit tellement les imaginations, que les Confédérés se firent tous habiller d'une étoffe grise de très-bas prix; & pendirent à leur Ceinture une petite écuelle de bois, ils firent même frapper une Médaille, où l'on voyoit deux mains entrelassées l'une dans l'autre avec ces mots: *Fideles au Roi jusques á la besace.*

Le Duc d'Arschot, pour montrer son opposition à la faction des Gueux, & son attachement à l'ancienne Religion, parut à la Cour avec une Médaille attachée à son chapeau où la Sainte Vierge étoit representée, tenant entre ses bras l'enfant Jesus. D'autres Seigneurs suivirent

ſuivirent ſon exemple, parce qu'ils étoient dans les mêmes ſentimens que lui, & parce qu'ils s'apperçurent que cela faiſoit beaucoup de plaiſir à la Gouvernante. Cette Princeſſe en ècrivit au Pape, & le Saint Pere, pour exciter les Flamans à conſerver l'ancienne Religion, accorda des Indulgences à tous ceux qui porteroient de ces Médailles.

Brederode & les autres Conféderés, avant que de ſortir de Bruxelles, eurent Audience de la Gouvernante, qui leur renouvella la promeſſe qu'elle leur avoit déja faite, d'apporter de la moderation aux peines portées par les Edits, & les exhorta à ne plus tenir d'aſſemblées, & à ne plus chercher à augmenter le nombre de leurs aſſociés, les avertiſſant que s'ils continuoient à ſoulever les Peuples, elle les traiteroit comme

des rebelles, & qu'elle prendroit des mesures efficaces pour faire respecter l'autorité du Roy.

Brederode ne laissa pas d'aller haranguer le Peuple d'Anvers, pour l'exhorter à se joindre à lui & à defendre sa liberté & ses privileges, contre les entreprises de l'Inquisition.

La Gouvernante avoit resolu, de l'avis de son Conseil, d'envoyer en Espagne deux des principaux Seigneurs & des moins suspects aux Confédérés, pour exposer au au Roi la situation des affaires. Elle choisit pour cette Députation, le Baron de Montigny & le Marquis de Berg-op-zoom. Celui-ci eut bien de la peine à se resoudre à partir, il craignoit la colere du Roi, & sçavoit bien que ce Prince n'avoit pas lieu d'être satisfait de sa conduite; divers accidens retarderent son voyage, &

il n'arriva en Eſpagne que long-tems après le Baron de Montigny.

Ces deux Seigneurs ne purent avoir audience du Roi, & s'apperçurent que ce Monarque étoit extrêmement irrité. Depuis plu- « ſieurs mois que nous ſommes ici, « écrivoit Montigny à ſon frere, le « Comte de Horn, nous n'avons « pû encore parler au Roy, on ne « nous permet que fort rarement « de voir les Miniſtres, & les répon- « ſes que nous en recevons, ſont de « jour en jour plus ambiguës; on « donne le titre de Conſpiration, « au Compromis; celui de Conjura- « tion ouverte, à la Requête; & aux « bruits populaires, celui de Sou- « levement. Le Prince d'Orange, « le Comte d'Egmont & tous leurs « amis, ſont regardés comme les « chefs de la revolte; les amis du « Cardinal de Granvelle triom- « phent, & diſent, que ſi on l'eût «

» laissé en Flandre, les choses n'eus-
» sent pas tourné de la sorte. On
» parle fort d'un voyage du Roi
„ dans les Païs-Bas, & on assure qu'il
„ y viendra à la tête d'une Armée
„ formidable.

Le Pape Pie V. sollicitoit vivement ce Prince d'y aller en personne, pour exterminer l'Heresie qui s'y fortifioit tous les jours de plus en plus ; il écrivoit aussi à la Gouvernante, pour l'exhorter à soutenir les interêts de la Religion avec fermeté; il voulut même écrire à deux des principaux Seigneurs & des plus suspects, & il envoya deux Brefs à cette Princesse, l'un pour le Comte de Culembourg, & l'autre pour le Prince d'Orange. La Gouvernante ne jugea pas à propos de faire tenir au Comte de Culembourg, celui qui lui étoit adressé, craignant que ce Seigneur qui ne paroissoit pas disposé

à rien menager, ne fît au Bref quelque réponſe inſolente, ou ne daignât pas même le lire. Pour le Prince d'Orange, qui paroiſſoit plus capable de garder des meſures, elle permit au Nonce de lui preſenter le Bref du Pape, mais elle voulut auparavant le prévenir là-deſſus. Le Pape ſe plaignoit dans ce Bref, de ce que le Prince d'Orange laiſſoit aux Heretiques le libre exercice de leur Religion, dans les Etats qui dépendoient de lui en Allemagne, & l'exhortoit de la maniere du monde la plus forte & la plus touchante, à ne point abandonner les interêts de la Religion Catholique.

Le Prince d'Orange, qui avoit bien d'autres deſſeins en tête, que celui de menager la Cour de Rome, ne parut pas faire grande attention aux plaintes du Pape, &

il est certain que cette démarche du Souverain Pontife, étoit une foible ressource pour la Religion, contre les entreprises d'un des plus dangereux ennemis qu'elle ait jamais eû.

Le Roi d'Espagne, dont les desseins échoüerent presque toûjours par la lenteur extraordinaire de ses déliberations, écrivoit à la Gouvernante des lettres pleines de douceur & de moderation, & promettoit toûjours une partie de ce qu'on lui demandoit: cette inaction donna lieu au Heretiques, de se porter à de plus grands excès.

Les Ministres accoururent dans les Païs-Bas d'Allemagne, de France & d'Angleterre; ils prêcherent publiquement dans les Villes & dans les Campagnes; une multitude inombrable de Peuple s'empressoit d'aller à leurs

Sermons, & ils eurent à Anvers jusques à seize mille auditeurs. Déja on commençoit à faire la Cène publiquement, & à baptiser les enfans selon la liturgie de Calvin. La Gouvernante fit de nouveaux Edits, pour obliger les Etrangers de sortir des Provinces, & pour défendre d'assister aux Prédications des Ministres; elle envoya le Comte de Megue à Anvers, pour y publier ces Edits & pour les faire executer. Ce Seigneur y fut mal reçû, & sa vie n'y étant pas en sûreté, la Gouvernante fut obligée de le rappeller. Le Magistrat de cette Ville écrivit à cette Princesse, qu'il n'y avoit que le Prince d'Orange qui eût assez d'autorité pour contenir le Peuple : Elle se trouva dans la necessité de l'y envoyer, & de témoigner la plus grande confiance, à l'homme du monde

de qui elle avoit le plus de sujet de se défier,

Le Prince d'Orange fut reçû à Anvers comme en triomphe, le Peuple accourut en foule au devant de lui, & se mit sous les armes pour le recevoir. On le salua par plusieurs décharges, & comme les uns commençoient à entonner les Pseaumes de Marot, & les autres à crier, *vivent les Gueux*: ce Prince leur fit signe de la main que ces acclamations ne lui plaisoient pas; & voyant qu'elles ne cessoient point, il s'emporta & leur dit, qu'ils prissent garde à ce qu'ils faisoient, & que ceux qui continuëroient, auroient sujet de s'en repentir.

Quand il parut dans la Ville, la joye du Peuple fut extrême: Nous n'avons plus besoin du secours des Confédérés, disoient les Protestans, le Prince d'Orange

nous suffit ; nous n'avons qu'à nous adresser à lui, il nous accordera le libre exercice de notre Religion. Ce Prince parut s'offenser de ce discours, & le témoigna à Brederode ; il assembla ensuite les Magistrats, & prit avec eux des mesures pour appaiser le Peuple, & pour empêcher les assemblées tumultueuses des Protestans. La Gouvernante lui écrivoit tous les jours, pour l'exhorter à se souvenir des paroles qu'il lui avoit données en partant, & pour le conjurer de détruire par sa conduite, les soupçons qu'on avoit donnés au Roi de sa fidelité.

Mais bien-tôt les Confédérés s'étant assemblés à San-Truden dans l'Evêché de Liege, la Gouvernante fut obligée d'y envoyer le Prince d'Orange & le Comte d'Egmont, pour empêcher qu'ils ne prissent quelque resolution ex-

traordinaire, & qu'ils ne se portassent à une rebellion ouverte.

Dès que le Prince d'Orange eut quitté la Ville d'Anvers, les troubles y recommencerent avec de plus grands désordres qu'auparavant; les Protestans entroient dans les Eglises des Catholiques, & se mêlant parmi eux, ils assistoient à leurs Processions, & lorsque les Catholiques avoient cessé de chanter, les Protestans se mettoient à crier *vivent les Gueux*. La licence croissant tous les jours, ils en vinrent jusques à piller les Eglises, briser les Images, & à commettre les plus indignes prophanations. Les Protestans commirent de semblables excès dans toutes les Villes de la Province de Flandre, & la Gouvernante eut à ce sujet une prise fort vive avec le Comte d'Egmont, qui étoit de retour de San-Truden.

Cette Princesse venoit de recevoir des lettres de la Province de Flandre, où on lui mandoit qu'on avoit été obligé de fermer les Eglises, & d'interrompre le Service Divin, à cause des profanations que les Heretiques y avoient déja faites plusieurs fois, elle montra ces Lettres au Comte d'Egmont.

Vous voyez, Comte, lui dit-elle, ce qui se passe dans votre Gouvernement, souffrirez-vous que de si grands crimes demeurent impunis ? Le Comte qui avoit toûjours pensé que le seul moyen de maintenir l'autorité du Roi, étoit d'accorder la liberté de Conscience : répondit à la Gouvernante, qu'il falloit se resoudre à souffrir des maux qu'on ne pouvoit empêcher, & qu'avant que de songer à défendre la Religion, on devoit travailler à rétablir

l'autorité royale, qui n'étoit plus respectée. La Gouvernante répondit, que les interêts de la Religion étoient plus chers au Roi, que ceux de sa Couronne, & que lorsque la Religion seroit rétablie, le Roi seroit bien-tôt obéï. Elle parla au Conseil dans le même sens, & il fut resolu qu'on prendroit la voye des armes pour réprimer les Heretiques, malgré les remontrances du Comte d'Egmont, qui disoit que si on en venoit là, il faudroit massacrer plus de cent mille hommes, avant que de pouvoir appaiser les troubles.

En effet, on apprenoit tous les jours quelque nouvelle entreprise des Heretiques; il n'y eut presque point de Ville dans les Païs-Bas exempte de sédition. Les Catholiques vouloient défendre leurs Eglises du pillage, & quand les Heretiques paroissoient disposés à

faire quelque violence, on courroit aux armes, & chaque Ville étoit le theâtre d'une Guerre civile.

Les Seigneurs du parti du Prince d'Orange & du Comte d'Egmont en triomphoient, disant, que si le Roi d'Espagne eût accordé la liberté de Conscience, cela ne seroit pas arrivé; ils auroient bien voulu voir la Gouvernante forcée d'en convenir avec eux: mais cette Princesse, pour ôter tout prétexte d'appuyer leur sentiment de son autorité, dit en plein Conseil, que si le Roi se relâchoit jamais, jusques à souffrir dans les Provinces ce monstrueux assemblage des deux Religions, elle quitteroit aussi-tôt le Gouvernement, pour ne point se rendre complice d'une foiblesse si criminelle.

Elle fut pourtant obligée d'en

venir là malgré ses répugnances. Les Conféderés publioient par tout, que si la Gouvernante n'accordoit la liberté de Conscience, elle verroit de ses propres yeux les Eglises de Bruxelles pillées & brûlées. Elle pensa même se retirer à Mons, mais les Catholiques la supplierent de ne point les abandonner à la fureur des Protestans. Dans cette extremité, elle se vit contrainte d'accorder pour un tems la liberté de Conscience, pour ne point voir toutes les Provinces en feu; sur quoi, elle parle ainsi au Roi dans une dépêche du 18. Août 1566.

» Je suis penetrée de honte & de » douleur, d'avoir eu pour les Con» féderés une condescendance in» digne de moi, & encore plus in» digne de la Religion de Votre » Majesté. Je prens Dieu à temoin » de tout ce que cette démarche

m'a coûté; j'ai ressenti nuit & jour le chagrin le plus vif que j'aye eu de ma vie, une fiévre aiguë en a été la suite; mais enfin, voyant toutes les Eglises de Flandre profanées, & celles de Bruxelles même menacées d'un semblable sort, si je n'accordois aux Confédérés ce qu'ils me demandoient, j'ai appellé le Prince d'Orange, le Comte d'Egmont & le Comte de Horn; je leur ai declaré que ce n'étoit que par force & malgré moi, que j'accordois aux Confédérés la liberté d'aller au prêche, dans les lieux seulement où il s'étoit fait jusques alors, & à condition qu'ils s'y trouveroient sans armes, & qu'ils laisseroient les Catholiques en repos. Je leur ai ajoûté, que cette permission ne dureroit qu'autant que vous le voudriez, que c'étoit en mon nom que je la donnois, & non pas au

» nom de votre Majesté; ainsi vous
» pourrez désavoüer tout ce que
» j'ai fait quand vous le jugerez à
» propos, & je ne doute pas que vous
» ne le fassiez comme vous y êtes
» obligé. Au reste, je vous conjure
» par le zele que vous avez toûjours
» eu pour la Religion Catholique,
„ de ne point attendre le Printems
„ de l'année prochaine, pour venir
„ en personne venger la Religion
„ outragée; ce n'est que l'esperance
„ de vous voir bien-tôt ici à la tête
„ d'une puissante Armée, qui m'em-
„ pêche de succomber à la douleur
„ & à la maladie qui m'accable.

En attendant l'arrivée ou les ordres du Roi, la Gouvernante fit entrer quelques Troupes dans Bruxelles, & en donna le commandement au Comte de Mansfeld; elle fit garder son Palais, & n'omit rien de tout ce qui étoit necessaire pour la sûreté de la Ville

Ville & pour celle de ſa Perſonne.

Les Conféderés ayant obtenu ce qu'ils ſouhaitoient, commencerent à rentrer dans le devoir. Le Prince d'Orange qui étoit retourné à Anvers, affecta d'y donner des marques de ſon zele pour le repos public : il fit informer contre ceux qui dans les ſéditions précedentes, s'étoient portés aux violences les plus exceſſives. Il en fit pendre trois, & en condamna trois autres à l'exil ; il fit ouvrir toutes les Egliſes qui avoient été fermées, & les exercices de la Religion Catholique s'y firent paiſiblement : mais il permit auſſi aux Proteſtans, de faire profeſſion publique de leur Religion. Il envoya même à la Gouvernante, deux Requêtes que les Proteſtans lui avoient preſentées, pur lui demander la permiſſion de bâtir un Temple dans la Ville d'Anvers,

& en attendant, il assigna trois endroits dans la Ville, où les Ministres Protestans pourroient prêcher librement. Le Comte d'Hochstrate suivit l'exemple du Prince d'Orange à Malines, & le Comte d'Horn fit la même chose à Tournay : & ces Seigneurs écrivirent ensuite à la Gouvernante, qu'il n'y avoit pas d'autre moyen d'avoir la paix.

Cependant, le Roi ayant reçû les dernieres dépêches de la Gouvernante, envoya à cette Princesse trente mille écus d'or, pour lever en Allemagne dix mille hommes d'Infanterie, & trois mille Chevaux.

L'Empereur Maximilien, étonné de ces préparatifs de guerre, offrit sa médiation au Roi d'Espagne & aux Confédérés. Mais le Roi & la Gouvernante lui ayant representé, que les Confédérés

n'étoient qu'une troupe de rebelles, ennemis declarés de la Religion Catholique & de l'autorité royale, & tout-à-fait indignes de la protection de Sa Majesté Imperiale; l'Empereur exhorta le Roi & la Gouvernante à les réduire par la force des armes, & défendit à tous ses Sujets, sous peine de la vie, de prendre les armes pour les Conféderés.

Le premier mouvement des Troupes de la Gouvernante, se fit contre Valenciennes, la plus séditieuse de toutes les Villes des Païs-Bas. Cette Princesse qui craignoit que les Huguenots de France ne se rendissent maître de cette place, située sur les frontieres de ce Royaume, resolut d'y mettre garnison; & dans ce dessein elle fit avancer Noire-Carmes, qui commandoit dans la Province de Haynaut en l'absence du Mar-

quis de Bergue-op-Zoom. Le Peuple de Valenciennes parut d'abord consentir à recevoir la garnison, pourvû qu'elle ne fût pas nombreuse : mais les Heretiques y firent tant d'oppositions, qu'enfin on répondit qu'on ne recevroit point de Troupes dans la place, à moins qu'elles ne fussent envoyéés par le Prince d'Orange, par le Comte de Horn, par le Comte d'Egmont & par le Comte d'Hochstrate. De ces quatre Seigneurs, le seul Comte d'Egmont étoit alors à la Cour, les autres étoient dans leurs Gouvernemens : la Gouvernante lui fit part de la réponse insolente des Magistrats de Valenciennes, pour lui faire honte de son crédit, qui balançoit celui du Roi & de la Gouvernante. Cette Princesse envoya ordre à Noire-Carmes d'assieger la Place dans les formes,

& d'y entrer par la bréche, puisque on ne vouloit pas lui ouvrir les portes. En même tems, elle fit publier un Edit pour déclarer cette Ville rebelle, & pour défendre à tous les Sujets du Roi de lui donner du secours.

Les Huguenots de France se hâterent d'y jetter quelques Troupes & les Conféderés ramasserent en diligence entre Lille & Tournay, un corps de trois mille hommes d'Infanterie, soutenus de qnelques Cavalerie & de six pieces de Canon, & se mirent en marche pour les introduire dans la Place.

Noire-Carmes tomba sur eux avec dix Enseignes d'infanterie, & les défit entierement, quoique le courage suppléant en eux, au défaut d'exercice, ils fissent d'abord quelque resistance.

Après cette victoire, Noire-

Carmes entra dans Tournay, où il mit garnison. De-là, il revint au siége de Valenciennes, & la Ville fut battuë de vingt-deux pieces de canons. Le Peuple se voyant dépourvû de chefs & de secours, n'eut pas plûtôt essuyé les premieres décharges, qu'il se rendit à discretion. Noire-Carmes entra en vainqueur dans la Place, & il y rétablit l'autorité royale, & l'exercice libre de la Religion Catholique; il cassa les Magistrats Protestans, & fit pendre les principaux auteurs de la revolte. Tous les Huguenots François qui se trouverent dans la Place furent aussi pendus, pour avoir contrevenu aux Edits qui défendoient aux Etrangers de demeurer dans les Provinces sans la permission de la Gouvernante. Noire-Carmes exila ensuite tous ceux dont on avoit le plus sujet

de ſe défier, & fit arrêter tous les Miniſtres.

Ce coup d'autorité conſterna les Confédérés, & ne contribua pas peu à appaiſer les troubles qui venoient de s'élever à Bolduc & à Maſtricht. Les Proteſtans qui étoient en grand nombre dans ces Villes, rentrerent eux-mêmes dans le devoir; ils ceſſerent d'inquieter les Catholiques, & n'attendirent pas l'arrivée des Troupes. Brederode ne laiſſa pas de preſenter de nouvelles requêtes à la Gouvernante, qui ſe ſentant mieux ſoûtenuë qu'elle n'avoit été juſqu'alors, lui fit des réponſes convenables à ſa dignité. Ce Seigneur tâcha de s'emparer d'Amſterdam, mais il en fut chaſſé; & la Gouvernante animée par ces ſuccès, entreprit de réduire le peuple d'Anvers, afin que cette Ville donnât l'exemple à tous le Brabant. Elle voulut y faire

recevoir une garnison qui servît de frein aux Protestans, & d'appui aux Catholiques. Le Prince d'Orange y consentoit, mais un nommé Toulouse, homme factieux & accredité parmi le peuple, s'y opposa, & marcha contre les Troupes de la Gouvernante à la tête d'une populace mal aguerrie; il fut entierement défait, & la Gouvernante fit recevoir dans la Ville d'Anvers, ses Troupes victorieuses.

Il est certain que le Prince d'Orange employa tout le crédit qu'il avoit sur l'esprit du Peuple, pour l'engager à recevoir cette garnison, & comme le combat se donnoit aux portes de la Ville, il empêcha les Protestans d'en sortir, pour aller au secours de Toulouse, & s'exposa même pour cela aux insultes des plus furieux.

Fin du second Livre.

HISTOIRE

HISTOIRE DES REVOLUTIONS DES PAÏS-BAS.

LIVRE TROISIE'ME.

TANDIS que la Gouvernante travailloit à appaiser les troubles des Provinces, le Roi d'Espagne songeoit à prendre des mesures efficaces pour se mettre en état de ne plus traiter avec ses Sujets, & pour n'être plus obligé de menager les Heretiques.

Quoique ce Prince eût fait courir le bruit qu'il iroit en personne dans les Païs-Bas, à l'exemple de son pere, qui pour châtier la seule Ville de Gand, avoit traversé toute la France, en s'exposant à

mille dangers, il est certain qu'il n'avoit jamais eu dessein de retourner en Flandre. Il ne laissa pas de faire tous les préparatifs de son voyage avec un éclat qui trompa toute l'Europe. Il fit demander au Roi de France* le passage par ses Etats; il consulta le Duc de Savoye, sur le chemin qu'il devoit prendre; il voulut avoir des Cartes exactes de tous les Païs par où on pouvoit aller d'Espagne en Flandre; le Duc d'Albuquerque, Gouverneur de Milan, lui envoya un fameux Geographe, le Roi examinoit avec lui toutes les Cartes qu'on avoit dressé, & comptoit pour ainsi dire, tous les pas qu'il avoit à faire. Les plus éclairés y furent trompés, & on fut persuadé en Flandre, que le Roi y viendroit effectivement: mais tous les

* Charles IX.

préparatifs du Roi n'étoient que feinte & artifice.

Les Historiens ont beaucoup raisonné sur les motifs qui empêcherent Philippe de faire le voyage de Flandre, il ne vouloit, dit-on, ni mener son fils Dom Carlos avec lui, ni le laisser en Espagne, parce qu'il le regardoit comme un esprit inquiet & audacieux, capable de se jetter dans le parti des rebelles de Flandre, ou de soulever toute l'Espagne en l'absence de son pere. On ajoûte, qu'il ne pouvoit se resoudre à entreprendre ce voyage par mer, pour ne point s'exposer au danger d'être jetté par une tempête sur les côtes d'Angleterre comme Philippe I. qui fut mieux reçû par le Roi Henri VII. que Philippe II. ne l'auroit été par la Reine Elisabeth. Il ne vouloit pas non plus traverser la France; la Cour

de France s'étoit repenti plus d'une fois de n'avoir pas profité d'une semblable occasion, pour se saisir de la personne de l'Empereur Charles-Quint, & n'auroit peut-être pas fait la même faute deux fois.

Quoiqu'il en soit, il y a lieu de croire que l'aversion naturelle que Philippe eut toûjours pour le mouvement & l'action, eut du moins autant de part à cette resolution que la politique; ce qu'il y a de certain, c'est que durant le cours d'un long regne, Philippe trouva des raisons pour ne point s'absenter de son Royaume, quoique sa présence fût souvent necessaire ailleurs.

Il prit donc le parti d'envoyer en Flandre, le Duc d'Albe avec une Armée, & protesta toûjours que ce Seigneur n'y alloit que pour lui préparer les voyes, & qu'il le suivroit bien-tôt.

Ferdinand Alvarez de Tolede, Duc d'Albe, étoit regardé comme un des plus grands Capitaines qu'il y eût alors en Espagne; il avoit beaucoup de part à la confiance de Philippe, qui trouvoit en lui une humeur austere assez conforme à la sienne; il n'y avoit en effet aucun Seigneur dans toute l'Espagne, qui fût plus capable que le Duc d'Albe, de represénter la personne de Philippe: une profonde dissimulation, jointe à un penchant naturel à la severité & à la vengeance, le rendoient assez semblable à son maître, à qui il étoit d'ailleurs fort superieur par une grande capacité dans le métier de la guerre, dont il avoit donné des preuves éclatantes sous le regne de Charles-Quint. Ce fut donc à lui, que Philippe commit le soin de retablir son autorité dans les Provinces.

Le Prince d'Orange étoit exactement instruit de tout ce qui se passoit à la Cour d'Espagne ; il se vantoit même publiquement, d'en connoître les déliberations les plus secrettes, & il lui étoit échappé plusieurs fois de dire que le Roi ne prononçoit pas une parole au sujet des affaires des Païs-Bas, dont il ne fût aussi-tôt averti. Il trouva moyen d'avoir des copies de toutes les dépêches de la Gouvernante, & cette Princesse se plaignoit souvent, de ce que le secret étoit mal gardé à la Cour d'Espagne.

On a cru que le Prince d'Espagne, Dom Carlos, faisoit donner avis au Prince d'Orange, de tout ce qu'il pouvoit découvrir.

Quelque précaution que prît le Roi, pour ne confier ses secrets qu'à des personnes sûres, il n'étoit pas difficile à l'heritier pré-

ſomptif de la Couronne, de gagner quelque Secretaire, ou même quelque Miniſtre. Il eſt d'ailleurs certain, que l'Infant Dom Carlos avoit des inclinations fort oppoſées à celles de ſon pere ; tous les mécontens étoient aſſurés de trouver en lui un protecteur zelé : il faiſoit dire ſous-main au Baron de Montigny & au Marquis de Berg-op-Zoom, qu'il ſouffroit extrêmement, de voir le traitement qu'on leur faiſoit à la Cour, & on prétend même qu'il prit la reſolution d'aller en Flandre à l'inſçu de ſon pere, pour ſe mettre à la tête des Confédérés, & que ce fut un des motifs qu'eut le Roi, de le faire arrêter. Lorſque le Duc d'Albe ſe préſenta à lui pour prendre congé de ſon Alteſſe, avant que de partir pour les Païs-Bas, ce jeune Prince entra en fureur, & prenant un Poignard, ſe jetta

ſur le Duc d'Albe pour l'égorger; le Duc para le coup, & quelque tems après, Dom Carlos fut mis en priſon par ordre de ſon pere, & il y mourut empoiſonné.

Le Prince d'Orange ayant appris les dernieres réſolutions du Roi d'Eſpagne, au ſujet des affaires des Païs-Bas, donna l'allarme à tous les Confédérés; il y avoit long-tems que ce Prince, qui connoiſſoit le genie de Philippe, & qui prévoyoit l'orage dont les Provinces étoient menacées, avoit aſſemblé les Comtes d'Egmont, d'Hochſtrate & de Horn, & les avoit ſollicité de faire prendre les armes à tous les Flamans, dans le tems que les eſprits étoient le plus échauffés, & de fermer au Roi & aux Troupes étrangeres, l'entrée des Provinces. Le Comte d'Egmont ne put gouter cette propoſition, mais lorſque le Prin-

ce d'Orange eut nouvelle du départ prochain du Duc d'Albe, & qu'il eût en main une Lettre de Dom François Alava, Ambassadeur d'Espagne en France, qui écrivoit à la Gouvernante, que le Roi avoit enfin pris la résolution de punir avec la derniere rigueur, toutes les fautes qui avoient été commises en Flandre contre son autorité: ce Seigneur songea à se retirer en Allemagne, & pressa le Comte d'Egmont de le suivre.

La Gouvernante avoit imaginé un moyen de reconcilier tous les Seigneurs suspects avec le Roi son frere; c'étoit de leur faire faire un nouveau serment de fidélité, par lequel ils s'engageroient à porter les armes contre tous ceux qui leur seroient marqués par le Roi, sans exception de personne. Les Comtes d'Egmont & de Mans-

feld, firent le nouveau serment sans aucune difficulté; mais le Comte d'Hochstrate & le Comte de Horn, refuserent de le faire, sous prétexte que le serment de fidelité qu'ils avoient déja fait, étoit suffisant.

Le Prince d'Orange écrivit à la Gouvernante, qu'il aimoit mieux quitter toutes ses Charges, que de faire un serment de cette nature; & cette Princesse lui ayant envoyé son Secretaire pour lui faire entendre raison, il répondit, qu'on n'avoit jamais exigé rien de pareil d'aucun Gouverneur de Province; qu'il croyoit n'avoir manqué en rien au premier serment qu'il avoit fait au Roi, en prenant possession de ses charges & de ses dignités; qu'ainsi, il n'étoit pas necessaire qu'il en fît un nouveau: que d'ailleurs, celui qu'on proposoit étoit tellement absolu, & souffroit

ſi peu de reſtriction, qu'il ne pouvoit le faire ſans ſe rendre coupable d'infidélité envers l'Empereur, dont il étoit vaſſal, à cauſe des terres qu'il poſſedoit en Allemagne. Il ajouta, qu'on faiſoit tous les jours en Eſpagne de nouveaux Edits, pour condamner à de cruels ſupplices, ceux qui faiſoient profeſſion de la Religion Proteſtante, & qu'il ne pouvoit ſe reſoudre à ſe faire le miniſtre de ces ſortes d'exécutions. Quoi, « diſoit-il, ſi le Roi m'ordonnoit de « faire perir par le feu tous les He- « retiques qui ſont en Flandre, fau- « droit-il que je fiſſe moi-même at- « tacher ma femme au bucher, par- « ce qu'elle fait profeſſion de la Re- « ligion de Luther ? D'ailleurs, « ajoûta-t-il, le Roi pourroit don- « ner le Gouvernement de ces Pro- « vinces à un homme à qui je ne « pourrois obéir avec bienſéance, «

» & qui seroit tout au plus mon
» égal, comme par exemple le Duc
» d'Albe. Il prononça ces dernieres paroles avec emportement, & entra aussi-tôt dans une profonde rêverie.

Le Secretaire de la Gouvernante, répondit de son mieux à toutes les raisons que le Prince d'Orange venoit d'apporter ; il lui representa qu'il ne s'agissoit ici que de renouveller un serment qu'il avoit déja fait ; qu'on ne lui proposoit point de faire la guerre à l'Empereur, & que pour ce qui regardoit la punition des Heretiques, on n'avoit garde de l'en charger. Le Prince d'Orange ne parut pas faire beaucoup d'attention au discours du Secretaire, il le pria seulement de dire à la Gouvernante, que son parti étoit pris de se retirer en Allemagne avec toute sa famille ; & qu'au

reste, elle pouvoit s'assurer qu'il s'y comporteroit en bon & fidéle serviteur du Roi.

Le Secretaire avoit ordre de proposer au Prince d'Orange une entrevuë avec le Comte d'Egmont, & quelques autres Seigneurs de ses amis: il y consentit volontiers; il vit le Comte d'Egmont & le Comte de Mansfeld à Villebrock, Village situé entre Bruxelles & Anvers, mais au lieu d'écouter ce que le Comte d'Egmont venoit lui dire de la part de la Gouvernante, il profita de cette occasion, pour lui faire sentir les perils extrêmes ausquels il s'exposoit en demeurant en Flandre à la discretion des Espagnols; il lui dit, qu'il connoissoit mal le genie de cette nation, s'il croyoit qu'on fût content de lui à la Cour d'Espagne; que si la Gouvernante le lui disoit, il falloit que cette

Princesse le trompât, ou qu'elle fût elle-même trompée ; il lui fit le détail de tous les griefs que le Roi devoit avoir contre lui. » Le » Prince ne pardonne rien, lui dit- » il, & vous serez le pont que les » Espagnols fouleront aux pieds » pour passer en Flandre.

Quoique le Comte d'Egmont regardât ces discours comme les conjectures d'un esprit soupçonneux, il ne laissa pas d'en être ébranlé ; & avant que de se separer, ces deux grands hommes s'embrasserent en versant des larmes, comme par un secret pressentiment qu'ils ne se reverroient plus.

Dès le lendemain, le Prince d'Orange se disposa à partir pour l'Allemagne, avec sa Femme, le Comte Maurice son Fils, & le Prince Loüis de Nassau son Frere ; il arriva à Dilembourg, Capi-

tàle du Comté de Nassau, vers la fin du mois d'Avril de l'an 1567.

Avant son départ, il avoit écrit à la Gouvernante pour la prier de ne pas oublier les services qu'il avoit rendus à la Couronne dans les derniers troubles, & d'en rappeller le souvenir au Roi, assurant cette Princesse, que dans quelque endroit du monde qu'il se trouvât, il conserveroit toûjours pour Son Altesse, les sentimens de respect & de reconnoissance qu'il lui devoit.

Le Comte d'Egmont, étant de retour à Bruxelles, s'appliqua plus que jamais à plaire à la Gouvernante; il rompit toutes les liaisons qu'il pouvoit avoir avec les Confédérés, & leur rendit mêmes toutes les Lettres qu'il avoit reçû d'eux; il marcha à la tête des Troupes Espagnoles, pour dissiper les assemblées des Protestans.

On s'apperçut que la crainte le faisoit agir, & on n'eut point honte de paroître craindre avec lui ; plusieurs renoncerent à la Confédération, & firent le serment proposé par la Gouvernante ; d'autres se retirerent dans les Etats Protestans, & la paix paroissoit se rétablir de jour en jour.

Cependant le Ministre des vengeances de Philippe, s'avançoit à la tête de ces Troupes invincibles qui avoient tant de fois fait trembler l'Europe sous les ordres de Charles-Quint. Le Duc d'Albe se rendit à Gennes, sur les galeres que les Vicerois de Naples, de Sicile & de Sardaigne, lui avoient envoyées. Dès qu'il fut arrivé dans le Milanois, il fit la revûë de son Armée ; elle étoit composée de huit mille hommes d'Infanterie Espagnole, & de deux mille chevaux : quinze cens Allemans,

cinq

cinq cens Efpagnols & quelques Franc-Comtois, formoient cette Cavalerie ; les plus petits Officiers de cette petite Armée, auroient pû être de grands Capitaines, & les moindres Soldats égaloient la valeur des plus braves Officiers.

Le Duc d'Albe étant tombé malade dans le Milanois, ne put fe remettre en marche qu'au mois de Juillet 1567. il traverfa à petites journées, la Suiffe, la Franche-Comté, la Lorraine, faifant obferver à fes Soldats une exacte difcipline, & arriva à Thionville dans le Luxembourg au commencement du mois d'Aouft.

La Gouvernante avoit envoyé au devant de lui, le Comte de Barlaimont, Gouverneur de Namur, & Noire-Carmes, Commandant du Haynaut. Dès que le Duc d'Albe eut mis le pied dans les Païs-Bas, il fit partir en

poste Ibarra, pour aller saluer la Gouvernante de sa part, & s'étant rendu lui-même à Bruxelles, il alla d'abord descendre au Palais de cette Princesse, qui lui donna un Audience fort courte, remettant au lendemain à parler d'affaires. Le Duc se logea à l'Hôtel de Culembourg, & le lendemain il porta à la Gouvernante les dépêches du Roi, & lui montra les pouvoirs que le Roi lui avoit donné pour commander toutes les Troupes des Païs-Bas.

Les premiers jours il parut fort assidu à faire sa Cour à cette Princesse, & dans un entretien secret qu'il eut avec elle, il lui montra les ordres qu'il avoit reçû du Roi d'informer contre les principaux auteurs des troubles; de bâtir des Citadelles dans la plûpart des Villes pour les tenir en respect, & d'ôter aux Seigneurs les plus suf-

pects, leurs Charges & leurs Gouvernemens. La Gouvernante le pressa de lui dire s'il avoit reçû quelques ordres plus particuliers, il répondit, qu'il en avoit encore quelques autres, & qu'il auroit le tems de les lui découvrir.

Cette Princesse écrivit aussi-tôt en Espagne, qu'elle voyoit bien par les pouvoirs qu'on avoit donné au Duc d'Albe, qu'on ne vouloit plus se fier à elle, & qu'on ne lui laissoit que le titre de Gouvernante; qu'il paroissoit que le Roi avoit resolu de traiter les Flamans avec une extrême rigueur, & qu'on se repentiroit peut-être de les avoir poussé à bout, que la seule crainte de l'arrivé du Duc d'Albe, avoit déja fait perdre au Roi plus de cent mille Sujets qui s'étoient retirés en Allemagne & en Angleterre avec tous leurs biens; & qu'elle supplioit Sa

Majesté de lui permettre de s'en retourner à Parme auprès de son mari.

Le Comte d'Egmont étoit allé saluer le Duc d'Albe, qui lui fit toute sorte de caresses; dès qu'il l'apperçut, il courut l'embrasser, & dit avec un souris trompeur: voilà donc ce grand Heretique; il s'étendit ensuite sur les loüanges de sa valeur & de sa probité, & le fit souvenir des victoires de Saint Quentin & de Gravelines. Le Comte d'Egmont fut trompé par ces témoignages d'estime & d'amitié, & il entraîna chez le Duc d'Albe, le Comte de Horn, qui ne s'étoit pas tant pressé de lui aller rendre ses devoirs. Ces deux Seigneurs étoient tous les jours à l'Hôtel de Culembourg, & accompagnoient le Duc avec le reste de la Noblesse, lorsqu'il alloit chez la Gouvernante. Le Duc

d'Albe auroit bien voulu voir à Bruxelles le Comte d'Hochſtrate, & ce Seigneur s'étoit enfin mis en chemin pour s'y rendre, mais heureuſement pour lui, il tomba malade ſur la route.

Le 9. Septembre, le Duc tint un grand Conſeil à l'Hôtel de Culembourg, pour examiner le plan d'une Citadelle qu'il vouloit faire bâtir à Anvers: le Duc d'Arſchot, & les Comtes d'Egmont, de Horn, de Mansfeld, d'Aremberg & de Barlaimont, furent invités d'y aſſiſter, & aucun d'eux ne manqua de s'y trouver.

Pendant qu'on écoutoit avec attention l'Ingenieur, qui propoſoit le plan de ſa Citadelle, l'Hôtel de Culembourg fut environné de Soldats par ordre du Duc d'Albe, qui écouta patiemment les avis de tous ces Seigneurs, juſqu'à ce qu'on vînt l'avertir que toutes

les issuës de son Palais étoient bien gardées. Alors il se leva & appella le Comte d'Egmont, comme pour lui parler en particulier; il le conduisit d'appartement en appartement, lui parlant toûjours de la Citadelle, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés, à une Chambre que le Duc avoit fait remplir de Soldats. Alors il dit au Comte d'Egmont, qu'il avoit ordre du Roi de l'arrêter, & lui demanda son épée. Le Comte fut frappé comme d'un coup de foudre, cependant il se rassura, & ne put s'empêcher de dire, en rendant son épée, qu'il ne s'en étoit jamais servi que pour la gloire de son maître.

Pendant ce tems-là, Dom Fernand de Tolede, fils naturel du Duc d'Albe, arrêta le Comte de Horn à peu près de la même maniere.

Le Duc d'Albe, fit arrêter le

même jour Antoine Strale, Bourguemestre d'Anvers, qui passoit pour être le confident du Prince d'Orange, & Jean Casembrot, Secretaire du Comte d'Egmont, dans l'esperance qu'on tireroit de grandes lumieres de ces deux hommes.

La nouvelle de l'emprisonnement du Comte d'Egmont & du Comte de Horn, s'étant aussi-tôt répanduë, le Comte d'Hochstrate se sçut bon gré de n'être pas arrivé à Bruxelles, & sa maladie vraye ou prétenduë ne l'empêcha pas de partir au plus vîte pour chercher une retraite.

On commença à comprendre combien le Prince d'Orange avoit été sage, de se dérober à la tempête qui le menaçoit.

Et on raconte que le Cardinal de Granvelle, qui étoit alors à Rome, ayant sçû ce que le Duc

d'Albe venoit de faire aux Païs-Bas, demanda s'il avoit pris aussi *le Taciturne*, c'est ainsi qu'il appelloit le Prince d'Orange, & comme on lui eut répondu que non, *si cela est*, dit-il, *il ne tient rien*.

Comme le Duc d'Albe avoit osé arrêter les deux principaux Seigneurs de Flandre, sans la participation de la Gouvernante, cette Princesse comprit qu'elle avoit perdu toute la confiance du Roi, & qu'elle auroit désormais très-peu de part aux affaires. Le Duc eut beau lui envoyer les Comtes de Mansfeld & de Barlaimont, pour lui apprendre cette nouvelle avant qu'elle pût la sçavoir par la voix publique, & pour lui représenter qu'il avoit jugé à propos d'agir en cette occasion sans la consulter, de peur que l'odieux d'une telle action, ne retombât sur elle. La Gouvernante ne se

paya

paya pas de cette raiſon, & elle écrivit au Roi pour le prier avec plus d'inſtance que jamais, de lui permettre de retourner en Italie. Elle ne fit aucune mention dans ſa lettre du ſecret important qu'on lui avoit caché; elle ſe contenta de dire, que ſon honneur ne lui permettoit point de reſter dans les Païs-Bas avec un pouvoir borné, & que la foibleſſe de ſa ſanté la mettoit hors d'état de ſoutenir déſormais le poids des affaires.

Le Roi accorda ſans peine ce qu'elle demandoit, mais comme il vouloit ſauver les apparences, il lui témoigna une ſatisfaction extrême de la conduite qu'elle avoit tenu pendant les neuf ans qu'elle avoit gouverné les Provinces, & la Ducheſſe, après avoir reçû les complimens ſinceres de toutes la Nobleſſe du Païs-Bas, laiſſa ce malheureux Païs en proye, à la

ſeverité impitoyable du Duc d'Albe, que le Roi nomma à ſa place, Gouverneur General des Païs-Bas.

La Gouvernante, avant que de partir, écrivit au Roi pour le prier de mettre des bornes à ſa vangeance, & de ne point aigrir les eſprits par une rigueur exceſſive. Elle partit au mois de Février 1568. accompagnée du Duc d'Albe, qui la conduiſit juſques ſur les frontieres du Brabant; pluſieurs Seigneurs la ſuivirent juſques en Allemagne, & il eſt certain que cette Princeſſe emporta les regrets de toutes les Provinces. Les Catholiques & les Proteſtans s'accorderent à admirer la ſageſſe de ſon Gouvernement, & long-tems après ſon départ, on n'oſoit encore la loüer en préſence du Duc d'Albe.

Le nouveau Gouverneur, ſe

voyant revêtu d'un pouvoir absolu, ne pensa plus qu'à l'execution des ordres rigoureux qu'il avoit apportés d'Espagne.

Il envoya le Comte d'Egmont & le Comte de Horn, prisonniers dans le Château de Gand, dont il changea la garnison Flamande, pour en confier la garde à des Allemans; il établit ensuite un nouveau tribunal, qu'il nomma le *Conseil des troubles*, & qu'il composa de ses créatures les plus affidées, pour y faire le procès à tous ceux qui se trouveroient coupables d'avoir trempé dans l'affaire du compromis & de la requête, ou d'avoir eu part aux violences commises contre la Religion Catholique. Ce Conseil devenu celebre dans la suite par les Arrêts sanguinaires qu'il porta, fut appellé par le Peuple le *Conseil de Sang*.

Le Duc d'Albe fit citer à com-

paroître devant ce tribunal, sous peine de confiscation de corps & de biens, le Prince d'Orange, le Comte Loüis de Nassau, les Comtes d'Hochstrate & de Culembourg, & les autres Seigneurs qui s'étoient retirés dans les Païs étrangers.

On arrêta dans toutes les Provinces, des personnes de toutes conditions : les supplices suivirent de près les emprisonnemens, & les places publiques offroient tous les jours aux yeux du Peuple de nouveaux spectacles d'horreur.

En même tems, le Duc d'Albe fit jetter les fondemens de plusieurs Citadelles, pour servir de frein aux Peuples, dont la crainte se change souvent en fureur : & comme Anvers étoit la Ville la plus peuplée & la plus suspecte, il se hâta de faire construire la Citadelle de cette Place ; il se servit

pour cela d'un cruel artifice : il mit dans la Ville une grosse garnison, qui devoit être entrenuë aux dépens du Peuple, & dit, que la Ville n'en seroit point délivrée, que la Citadelle ne fût bâtie ; de sorte, que le Peuple d'Anvers s'empressa de finir l'ouvrage pour faire cesser un plus grand mal. Le Duc fit aussi commencer une Citadelle à Flessingue, Port de mer & Capitale de Zelande ; à Groningue, sur les frontieres d'Allemagne ; & à Valenciennes du côté de la France. Mais les revoltes qui survinrent dans la suite, ne lui laisserent pas le tems de les achever. Il répandit ensuite ses Troupes dans la plûpart des Places frontieres, pour prévenir les entreprises des ennemis du dehors.

Les commencemens du Gouvernement du Duc d'Albe, jette-

rent une telle épouvante dans tous les esprits, que plus de trente mille hommes sortirent des Provinces en moins de deux mois. On ne voyoit plus en Flandre, que des objets de frayeur, des fuites, des bannissemens, des confiscations de biens, des emprisonnemens & des supplices. Ceux même qui n'étoient pas coupables, avoient horreur de voir punir si cruellement des fautes que l'amour de la liberté avoit fait faire.

Le Prince d'Orange recüeilloit en Allemagne une partie de ceux que la severité du Duc d'Albe faisoit sortir des Provinces, & les encourageoit à suivre sa fortune; les autres se retirerent en Angleterre, où la Reine Elizabeth leur offroit un asyle assuré.

Cependant, le Prince d'Orange répondit au décret d'ajournement personnel que le Duc d'Al-

be avoit prononcé contre lui, & il fit imprimer sa réponse : il y réprésentoit les nullités de ce decret, parce que comme Prince d'Allemagne, il ne pouvoit comparoître que devant le tribunal de l'Empereur, & que comme Chevalier de la Toison d'or, il ne reconnoissoit point d'autre Juge que le Roi d'Espagne & tous les Chevaliers de cet Ordre assemblés. Le Comte d'Hochstrate répondit de la même maniere, excepté qu'il n'allegua que la prérogative qu'il avoit d'être Chevalier de la Toison d'or.

L'Empereur s'interessa dans l'affaire du Prince d'Orange, & les Princes Catholiques d'Allemagne, jaloux de leurs privileges écrivirent en sa faveur au Duc d'Albe, & au Roi d'Espagne.

Le Roi promit l'amnistie à tous ceux qui obéïroient au decret d'a-

journement, mais pas un ne voulut s'y fier, & les délais de contumace expirés, le Duc d'Albe prononça l'Arrêt de mort & de confiscation de biens, contre tous les Seigneurs qu'il avoit ajournés; & pour commencer l'execution, il fit raser l'Hôtel de Culembourg qui avoit servi de retraite aux Confédérés le jour qu'ils présenterent la requête, & fit élever à la place une Pyramide avec une inscription en quatre langue; qui marquoit, qu'on avoit détruit la Maison du Comte de Culembourg, parce qu'on y avoit tramé une conspiration détestable contre la Religion, l'Eglise Romaine, la Majesté Royale, & le Salut de la Patrie; on saisit tous les biens que le Prince d'Orange avoit dans les Païs-Bas; on mit garnison dans le Château de Breda, qui lui appartenoit, & pour avoir un ôtage

qui pût servir de garant contre les entreprises de ce Prince, le Duc d'Albe fit enlever le Comte de Buren son fils aîné, qu'il avoit eu de son premier mariage avec Anne d'Egmont, jeune Prince âgé de douze ans, qui faisoit alors ses études à Louvain ; le Duc l'envoya sous bonne garde en Espagne.

Le Prince d'Orange fit grand bruit de cet enlevement ; il se plaignit amérement de l'injustice commise en la personne d'un jeune Prince, que l'innocence de son âge n'avoit pû mettre à couvert de la violence du Duc d'Albe ; il reclama les privileges de l'Université de Louvain : mais les plus éclairés furent persuadés que le Prince d'Orange n'étoit pas aussi fâché qu'il le paroissoit, & qu'un homme aussi prévoyant que lui, n'auroit pas laissé son fils entre les

mains des Espagnols, sous la seule protection de l'Université de Louvain, s'il n'avoit eu dessein de conserver dans sa famille un heritier qui étant élevé par les Espagnols, fût en état de recüeillir paisiblement dans la suite la succession qu'il lui laisseroit dans les Païs-Bas, en cas qu'il n'arrivât aucune revolution, qui le remit lui-même en possession de tous ses biens.

Le Prince d'Orange, ne s'étoit pas retiré en Allemagne pour y demeurer dans l'inaction & pour attendre tranquillement cette revolution favorable; il songeoit serieusement à entrer dans les Païs-Bas avec une armée, mais comme il étoit extrêmement circonspect dans toutes ses démarches, il ne voulut point se commettre avec un general de la reputation du Duc d'Albe, sans

avoir pris toutes les meſures neceſſaires pour ſoutenir une telle entrepriſe.

Il s'adreſſa d'abord à la Reyne d'Angleterre : cette Prince regardoit le Roi d'Eſpagne comme ſon plus mortel ennemi, ſans parler de leur zele mutuel pour deux Religions differentes qui les mettoit dans des interêts fort oppoſés ; Philippe avoit fait retenir Elizabeth priſonniere, durant tout le tems de ſon mariage avec la Reine Marie, & avoit même été ſur le point de la faire mourir.

Elle ne jugea cependant pas à propos de ſe déclarer ouvertement contre l'Eſpagne, mais elle favoriſa toûjours les Rebelles de Flandres ; elle leur procuroit des ſecours cachés, & les aidoit de ſes conſeils quand elle ne pouvoit rien faire de plus.

D'un autre côté, le Prince d'O-

range avoit d'étroites liaisons avec l'Amiral de Coligni, un des principaux chefs de la faction Huguenote en France, & quoique l'amiral eût à soutenir tous les efforts de la puissance Royale, il ne laissoit pas de tourner de tems en tems ses regards du côté de la Flandre & d'y envoyer des Troupes.

Mais le Prince d'Orange comptoit principalement sur les Princes Protestans d'Allemagne ; il leur fit comprendre que par un double interêt de Politique & de Religion, ils devoient s'unir pour abattre la puissance formidable du Roi d'Espagne, qui vouloit exterminer leur Religion, & qui donnoit à tous les Souverains l'exemple d'une tyrannie, qui ne menageoit ni les privileges des Nations ni les Loix fondamentales des Etats ; il leur persuada même

d'aſſembler une Diette pour prendre là-deſſus des reſolutions uniformes.

Le Prince Palatin, le Duc de Virtemberg, le Lantgrave de Heſſe, les Marquis de Bade & de Douſlach s'y trouverent en perſonne; quelques Villes libres y envoyerent leurs Députés auſſibien que le Roi de Dannemarck & l'Electeur de Saxe.

Les ſentimens furent d'abord fort partagés dans la Diette, mais le Prince d'Orange à force de diſcours publics & d'entretiens particuliers, les fit tous entrer dans le ſien, & il fut reſolu qu'on lui donneroit les ſecours qu'il demandoit; les répartitions furent faites pour lever les Troupes que chaque Prince devoit fournir.

Le Prince d'Orange vouloit attaquer le Duc d'Albe par deux endroits differens: dans ce deſſein

il fit d'abord avancer Lumey vers la Gueldres, avec deux mille hommes d'Infanterie & trois cens Chevaux, afin qu'il s'emparât de quelque poste important, pour favoriser le passage de la grande Armée qu'il prétendoit conduire lui-même dans les Païs-Bas. Lumey avoit pratiqué quelques intelligences dans Ruremonde, dont il eût bien voulu se saisir, parce que cette place étant sur la Meuse, ouvroit aux Troupes du Prince d'Orange l'entrée du Brabant; mais le Duc d'Albe le prévint & dépêcha Londogno un de ses Mestres de Camp, avec quatre mille hommes d'Infanterie Espagnole, Allemande & Wallonne, soutenus de trois cens Chevaux commandés par Davila, qui entrerent dans la place.

Lumey la trouvant mieux pourvûë qu'il ne s'étoit imaginé,

se retira promptement dans le Païs de Liége, pour se dérober à la poursuite des Espagnols, il s'y arrêta même, comptant que les Espagnols n'oseroient porter la guerre dans un Païs libre.

En effet, Londogno ne vouloit pas les y poursuivre. Ce seroit, disoit-il, offenser des voisins, dont nous n'avons pas sujet d'être mécontents & qui pourroient se declarer contre nous; notre propre Païs ne nous est déja que trop suspect, sans nous attirer encore de nouveaux ennemis sur les bras. Il faut faire un pont à ceux qui fuïent, n'est-ce pas les avoir vaincus que de les avoir fait sortir des Provinces? Mais Davila fut d'avis qu'on les poursuivît à quelque prix que ce fût; il representa que les Liégeois sçauroient bon gré aux Espagnols de les avoir délivrés de cette Troupe de Brigands

qui venoient s'établir par force dans la Seigneurie de Liége, & que c'étoit rendre un grand service aux Liégois, que de porter la guerre dans leur Païs en cette occasion; qu'on ne pouvoit vaincre sans combattre, & que les ennemis regarderoient comme un grand avantage d'avoir échappé aux Espagnols; qu'ainsi, il falloit aller à eux & les tailler en pieces. Cet avis fut suivi, & sans perdre un moment, Londogno & Davila entrerent dans le Païs de Liége, où Lumey s'étoit retranché près d'un Village nommé Dalem. Ils l'attaquerent aussi-tôt & firent un grand carnage de ses Troupes; Villiers, qui commandoit sous Lumey, fut fait prisonnier & envoyé au Duc d'Albe, qui resolut de le traiter, non comme un prisonnier de guerre, mais comme un criminel d'Etat.

Lumey

Lumey fit encore une tentative sur la Ville de Grave, dont le Prince d'Orange étoit Seigneur, mais ayant ſurpris cette place par intelligence, il fut obligé d'en ſortir, ſur l'avis qu'il reçut que le Duc d'Albe faiſoit avancer des Troupes pour l'inveſtir.

Cependant le Comte Loüis de Naſſau étoit entré dans la Friſe avec une Armée compoſée de dix mille hommes d'Infanterie, & de trois mille Chevaux.

Le Duc d'Albe envoya contre lui le Comte d'Aremberg Gouverneur de la Province, avec des Troupes Allemandes & Eſpagnoles.

La Province de Friſe eſt pleine de Marais, que la Mer inonde tous les Hyvers, parce que le Païs eſt fort bas; d'ailleurs, comme il n'y a point de bois, les Habitans tirent de la Terre une ma-

tiere propre à brûler, dont ils font des tourbes, ce qui forme en plusieurs endroits des ravines larges & profondes : un terrain ainsi entrecoupé de ravines & de marais, n'étoit gueres propre pour la marche & pour le mouvement des Armées.

Le Comte Louis de Nassau, s'étoit placé auprès d'une Abbaye dans un poste commode & élevé. Le Comte d'Aremberg ne jugea pas à propos de l'attaquer parce qu'il falloit pour cela s'engager dans des chemins impraticables. D'ailleurs, le Comte Loüis de Nassau, outre l'avantage de son poste, avoit une armée plus nombreuse que la sienne, & le Comte d'Aremberg avant que de rien entreprendre, vouloit attendre les nouveaux renforts d'Infanterie & de Cavalerie, que le Comte de Megue devoit lui amener.

Mais les Eſpagnols ne purent ſe reſoudre à demeurer dans l'inaction à la vûë de l'ennemi ; la prudence de Comte d'Aremberg leur paroiſſoit l'effet d'une lenteur naturelle qu'ils reprochoient à la nation Flamande ; il eut beau leur repreſenter que c'étoit offrir aux ennemis une victoire certaine, que de leur préſenter la bataille, ils n'eurent aucun égard aux remontrances de ce ſage Capitaine, & l'accuſerent même de lâcheté & d'infidélité à défendre la cauſe de l'Egliſe & du Roi. Le Comte d'Aremberg ne put ſoutenir ces reproches, il ceda aux inſtances des Soldats, & les ſuivit plûtôt au combat qu'il ne les y mena.

Le Comte Loüis les attendoit de pied ferme, prévoyant que lorſqu'ils ſeroient une fois engagés dans les marais, ils ne ren-

droient presque point de com.
Les Espagnols firent des efforts inexprimables pour vaincre le desavantage du terrain, mais se trouvant enfoncés dans des bourbiers d'où ils ne pouvoient se tirer, ils leur fut impossible de resister aux ennemis qui en firent un grand carnage. Le Comte d'Aremberg faisant l'office de simple Soldat, plûtôt que celui de Capitaine, fut tué au commencement de l'action, de la main du Comte Aldophe de Nassau, frere cadet du Comte Loüis & du Prince d'Orange, & vengea lui-même sa mort, en rendant à l'instant au Comte Adolphe de Nassau, le coup que celui-ci venoit de lui porter. On ne fit aucun quartier aux Espagnols, mais on accorda la vie aux Allemans qui se rendirent à discretion & promirent de ne plus porter les armes

pour le Roi d'Espagne. Le Comte Loüis se saisit de six pieces de canon, de tout le bagage, & de l'argent destiné pour le payement des Troupes.

Le Comte de Megue, ayant reçû la nouvelle de cette défaite, se jetta dans Groningue avec les Troupes qu'il devoit conduire au Comte d'Aremberg; il y recüeillit les débris de l'Armée Espagnole, & mit cette Place en si bon état, que le Comte Loüis n'osa l'assieger.

Le Duc d'Albe apprit avec chagrin la victoire du Comte Loüis de Nassau, qui pouvoit avoir des suites fâcheuses & apporter un grand préjudice à la réputation des Armes du Roi; il comprit que les Confédérés étoient plus à craindre qu'il ne s'étoit imaginé; il se repentit alors d'avoir confié à d'autres le com-

mandement des Troupes, & résolut d'aller lui-même s'opposer aux progrès des ennemis.

Avant que de partir, il voulut terminer le procès du Comte d'Egmont & du Comte de Horn, qu'il faisoit instruire depuis long-tems,

Il y avoit déja près de sept mois que ces Seigneurs étoient enfermés dans le Château de Gand. La sœur du Comte de Horn & la Comtesse d'Egmont, qui étoient de la Maison de Baviere, engagerent les plus grands Princes de l'Europe, à interceder pour eux auprès du Roi d'Espagne, & même auprès du Duc d'Albe. La Comtesse d'Egmont publia une requête, que la Duchesse de Parme se chargea de faire tenir au Roi, & qu'on ne pouvoit lire que les larmes aux yeux; elle faisoit souvenir le Roi de tous les servi-

ces que ſon mari avoit rendu à la Couronne depuis l'âge de quinze ans, qu'il avoit commencé à porter les armes ſous les ordres de l'Empereur Charles-Quint ; que le Comte d'Egmont avoit ſuivi dans la plûpart de ſes expeditions. Elle conjuroit ſurtout le Roi, de ne point laiſſer une mere infortunée, paſſer le reſte de ſes jours dans l'opprobre & dans la douleur, avec onze enfans qui n'avoient encore eu le tems, ni de prendre part aux fautes de leur pere, ni de les reparer.

Le Roi & le Duc d'Albe n'étoient pas d'un caractere à être fort touchés de ces ſortes de conſiderations. On fit d'exactes recherches de la conduite de ces deux Seigneurs ; on examina avec ſoin tous leurs diſcours & toutes leurs actions paſſées, & les chefs d'accuſations préſentées contre le

seul Comte de Horn, montoient à plus de soixante articles.

On les accusoit principalement d'avoir fait plusieurs complots avec le Prince d'Orange, pour soustraire les Provinces à l'obéïssance du Roi, & d'avoir été cause de la rebellion & du soulevement des Peuples au sujet de l'établissement de l'Inquisition; d'avoir eu connoissance que quelques Gentils-hommes devoient s'assembler pour signer le compromis, de ne l'avoir pas empêché comme ils auroient pû le faire aisément; d'avoir eu en main la requête qu'on devoit presenter à la Gouvernante, & qui avoit été l'origine de tous les troubles; d'avoir sçû le jour où elle devoit être présentée, & de ne l'avoir pas empêché; d'avoir assisté au repas des Confédерés à l'Hôtel de Culembourg.

On

On reprochoit en particulier au Comte de Horn, d'avoir menacé la Gouvernante avec beaucoup de hauteur parce qu'elle ne vouloit pas recevoir la requête des Conféderés; d'avoir assisté à quelques-uns des repas des Conféderés, & d'avoir crié à leur exemple, *vivent les Gueux.*

On insistoit fort sur ce que ces deux Seigneurs n'avoient point fait executer les Edits du Roi & de la Gouvernante, au sujet de la punition des Heretiques, dans les Villes de leur Gouvernement, où ils avoient souffert le pillage des Eglises, & les profanations les plus horribles.

Ils ne manquoient pas de ressources pour se justifier, & on leur donna tout le tems necessaire pour répondre aux accusations intentées contre eux. Le Comte d'Egmont avoüa qu'on lui avoit pro-

posé de soustraire les Provinces à l'obéïssance du Roi, mais il nia constamment qu'il eût jamais approuvé un semblable projet. Ils expliquerent les liaisons qu'ils avoient eu avec les Confédérés, & soutinrent qu'ils n'avoient jamais pris part à toutes les démarches qui étoient contraires au service du Roi. Pour ce qui regardoit les Heretiques, ils disoient qu'ils n'avoient rien souffert de leur part, que ce qui leur étoit absolument impossible d'empêcher.

Le Procureur General du Conseil des Troubles, ayant entendu toutes leur défenses, donna ses conclusions, & les déclara atteints & convaincus de crime de Leze-Majesté, de trahison & de rebellion, requerant qu'ils fussent condamnés à mort. Sur quoi le Duc d'Albe prononça cette Sentence.

» Son Alteſſe le Duc d'Albe, » Marquis de Loria, Gouverneur, » Lieutenant, & Capitaine Gene- » ral pour Sa Majeſté, notre re- » douté & bien-aimé Seigneur en » ſes Païs-Bas, & Juge Souverain » au Conſeil Criminel.

» Vû les informations & conclu- » ſions du Procureur General, qui » charge le Comte d'Egmont, de » s'être montré parjure, perni- » cieux, ſéditieux & rebelle, en- » vers S. M. ſpecialement en ce » qu'il a conſpiré avec les Confé- » derés & ſéditieux, & qu'il s'eſt » rendu complice de la maudite » & abominable ligue du Prince » d'Orange & autres Etats, qui, au » Païs-Bas, ont conjurés & pris » la garde & la défenſe de la No- » bleſſe Conféderée : ſemblable- » ment, les fautes commiſes par » ledit Comte d'Egmont, en ſon » Gouvernement de Flandres, en

» l'observation de notre Sainte » Foi Catholique, & défension d'i» celle, contre les Heretiques sé» ditieux, & Heretiques de la Sain» te Religion Catholique Romai» ne.

» Toutes ces choses & autres » mûrement considerées, Son Al» tesse, après longue déliberation » de ces Assesseurs, sur la conclu» sion du Procureur General, Dé» clare que le Comte d'Egmont » a commis crime de Leze-Ma» jesté & été séditieux ; le con» damne à avoir la tête tranchée » sur un échafaut, & sa tête sera » mise au bout d'une pique bien » haute élevée, afin qu'elle soit » vûë de tous exemplairement, » où elle demeurera jusqu'à ce » qu'autrement en soit ordonné ; » qui sera pour document & signe » du crime par ledit Comte com» mis, & que nul ne soit si hardi

» que d'ôter sa tête sur peine de
» la vie. Declare aussi tous ses
» biens meubles & immeubles,
» actions, droits, privileges & fiefs,
» & autres biens quelconques
» quelque part qu'ils soient, acquis
» & confisqués au Domaine du
» Roi. Signé, Duc d'Albe.

La Sentence prononcée contre le Comte de Horn, étoit à peu près semblable.

Le troisiéme Juin 1568. les deux Comtes furent conduits à Bruxelles, sous l'escorte de trois mille Chevaux ; & dès le lendemain on leur envoya Rithou Evêque d'Ipres, pour les disposer à mourir. On leur lut ensuite à tous deux leur Sentence séparément.

Quand le Comte d'Egmont l'eut entendu, il ne pût s'empêcher de dire : » cette Sentence est
» bien severe, je ne croi pas avoir
» fait assez de fautes en toute ma

» vie pour la meriter. Mais puis-
» que c'est la volonté de Dieu & du
» Roi, je veux bien souffrir la
» mort, j'espere que le Roi aura
» la bonté de ne pas dépoüiller
» ma femme & mes enfans des
» biens que je leur laisse. C'est la
» moindre grace qu'il me puisse
» accorder, pour les services que
» je lui ai rendus.

Le Comte d'Egmont écrivit ensuite au Roi la Lettre suivante.

SIRE,

» Il a plû à Votre Majesté, de
» condamner à la mort, le plus
» humble & le plus fidéle de vos
» Sujets, qui n'a jamais pensé à
» vous desobéïr, & qui a mille
» fois exposé sa vie & ses biens
» pour votre service. J'ai fait assez
» voir par le passé, que je ne l'es-
» timois pas assez cette vie, pour
» ne la pas sacrifier de tout mon
» cœur, dès qu'elle pourroit nuire

» le moins du monde au service
» de Votre Majesté. C'est pour-
» quoi, je ne doute pas que lors-
» que vous serez exactement ins-
» truit de tout ce qui s'est passé ici.
» Vous ne soyez persuadé de l'in-
» justice de ma condamnation,
» qui n'est fondée que sur des ac-
» cusations fausses & calomnieu-
» ses, dont on s'est servi pour me
» perdre dans l'esprit de Votre
» Majesté. J'en prens à témoins ce
» Dieu devant qui je dois paroître
» aujourd'hui, & je le prie de me
» punir avec la derniere rigueur,
» si jamais j'ai manqué à rien de
» tout ce que je me suis cru obligé
» de faire pour le service de Votre
» Majesté dans ces Provinces. Je
» vous supplie donc, SIRE, &
» c'est la derniere grace que je
» vous demanderai de ma vie, d'a-
» voir pitié d'une femme & d'on-
» ze enfans, que je n'ai pû recom-

» mander qu'au petit nombre d'a-
» mis qui me restent. J'ose com-
» pter sur la bonté & sur la cle-
» mence de Votre Majesté, que
» j'implore pour cette famille de-
» solée, & dans cette confiance,
» je vais subir volontiers le sup-
» plice auquel vous m'avez con-
» damné, & qui expiera tous mes
» péchés. A Bruxelles le 5. Juin à
» deux heures après minuit l'an
» 1568.

De Votre Majesté,

Le très-humble très-obéissant, & très-fidéle Sujet & serviteur. Lamoral d'Egmont, préparé à la mort.

Le Comte donna cette Lettre à l'Evêque d'Ipres, qui se chargea de la faire tenir au Roy. Il passa le reste de la nuit à se confesser & à prier Dieu.

Le Comte de Horn ne voulut

pas d'abord se confesser, disant qu'il s'étoit confessé à Dieu, selon le langage des Protestans, mais l'Evêque d'Ipres lui parla si fortement, qu'il lui inspira d'autres sentimens.

Le lendemain au matin, 5. Juin, qui étoit la veille de la Pentecôte, on vit dans la grande place de Bruxelles, un échafaut tendu de noir, sur lequel on avoit mis un Crucifix d'argent, & audevant deux coussins. Le Regiment de Julien Romero étoit rangé autour, en ordre de bataille.

Le Comte d'Egmont avoit prié qu'on avançât l'heure de sa mort, & qu'on ne le fît point languir dans l'attente d'une si terrible exécution, dont les préparatifs sont souvent plus affreux que la mort même; il demanda aussi en grace, qu'on ne lui liât point les mains comme aux autres crimi-

nels, promettant foy de Gentilhommé qu'il ne feroit aucune resistance.

A midi, Julien Romero vint le prendre pour le conduire à l'échafaut. L'Evêque d'Ipres l'y accompagna. Le Comte en entrant dans la Place, salua les Officiers qu'il connoissoit, & qui l'avoient vu autrefois à leur tête dans un état bien different. Il demanda au Mestre de Camp Romero, s'il n'y avoit point de grace, Romero pour toute réponse haussa les épaules, & lui fit signe de la tête qu'il n'y avoit plus rien à esperer. Alors le Comte monta sur l'échafaut, & se mit à genoux sur un des carreaux qu'on avoit placés devant le Crucifix. Il y demeura quelque tems en priere, puis mettant sur sa tête un petit bonnet qu'il tira de sa poche, il fit signe à l'Evêque de se retirer.

Le Bourreau qui, à ce qu'on dit, avoit été autrefois valet de pied chez le Comte d'Egmont, s'approcha, & lui abattit la tête d'un ſeul coup.

On alla enſuite prendre le Comte de Horn. Quand il fut entré dans la place, il demanda ce qu'étoit devenu le Comte d'Egmont, on lui dit qu'il venoit d'être executé, & on lui montra le ſang de ſon ami qui couloit encore. Il ſe recommanda aux Prieres des aſſiſtans, & leur demanda pardon du ſcandale qu'il leur avoit donné; il reçut enſuite le coup de la mort avec beaucoup de fermeté. Les têtes de ces deux infortunés Seigneurs furent miſes chacune au bout d'une pique, & ſervirent durant deux heures de ſpectacle au Peuple.

Si la mort du Comte d'Egmont n'avoit pas épuiſé toute la douleur

des Peuples, on n'auroit pas été insensible à celle du Comte de Horn, mais le premier avoit toujours été extrêmement cher à la Nation, à qui il faisoit honneur par son merite, & qu'il avoit sçû gagner par ses manieres nobles & par un caractere de droiture & de bonté, qui le faisoit adorer de tout le monde. On trempa des mouchoirs dans son sang, & on les garda précieusement pour servir d'entretien à une douleur que le tems ne pût effacer.

Le Comte d'Egmont n'avoit que quarante cinq ans; il laissoit à sa femme Sabine de Baviere, qu'il avoit épousé à Spire, en présence de l'Empereur Charles-Quint, huit filles & trois garçons; ce Seigneur étoit de la plus ancienne noblesse des Païs-Bas, & ses ancêtres avoient autrefois possedé la Gueldres en Souve-

raineté ; il portoit le nom de Comte d'Egmont, Ville ſituée ſur la côte Occidentale de la Province de Hollande, quoiqu'il eût pû prendre celui de Prince de Gaver. Charles-Quint l'avoit fait Chevalier de la Toiſon d'or, & Philippe lui avoit donné les Gouvernemens de Flandres & d'Artois.

Philippe, Comte de Horn, étoit de l'illuſtre Maiſon de Montmorenci ; il avoit quatre ans plus que le Comte d'Egmont, & s'étoit toûjours diſtingué par ſa valeur.

On enſevelit honorablement les corps de ces deux Seigneurs que l'on rejoignit à leurs têtes, & on les mit dans des cercüeils de plomb pour les envoyer enſuite dans les endroits où étoient la ſepulture de leurs ancêtres.

Par tout où paſſoit le corps du

Comte d'Egmont, les Peuples accouroient en foule, & s'empressoient de baiser avec respect son cercüeil, malgré les Soldats qui les repoussoient.

Ceux qui connoissoient le genie des Flamans, comprirent que leur affliction se changeroit bientôt en une haine furieuse & obstinée contre les Espagnols & on blâma universellement le Duc d'Albe, d'avoir fait exécuter les deux Comtes avec tant d'appareil ne voyant pas qu'il inspiroit encore plus de haine que de terreur.

Quelques jours avant que de les faire mourir, le Duc avoit fait trancher la tête à dix-neuf Gentils-hommes dans la place de Bruxelles. Le lendemain de cette grande exécution, Villiers eut aussi la tête tranchée avec quatre autres Officiers qu'on a-

voit fait prisonniers au combat de Dalem, un nommé Quintin Benoît, & un Ministre Protestant. Ces supplices furent comme les préludes de la mort du Comte d'Egmont & du Comte de Horn.

Antoine Stralle, Bourguemestre d'Anvers, fut ensuite exécuté à Vilvorde. Casembrot, Secretaire du Comte d'Egmont, fut tiré à quatre Chevaux dans la place de Bruxelles, quatre Heretiques furent brûlé vifs dans le même endroit, & on apprit presque en même tems, la mort du Baron de Montigny; frere du Comte de Horn, que le Roi d'Espagne retenoit depuis long-tems prisonnier dans le Château de Segovie, & à qui il fit couper la tête.

Le Marquis de Berg-op-Zoom étoit mort dans son lit, quelque mois auparavant; & les Flamans furent persuadés qu'il avoit été

empoiſonné, quoiqu'il n'y ait nulle apparence, que le Roi d'Eſpagne eût voulu faire perir un de ſes Sujets par un ſupplice ſi doux, & qu'il ſembloit avoir reſervé pour les Princes de ſa Maiſon.

Fin du troiſiéme Livre.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS DES PAÏS-BAS.

LIVRE QUATRIE'ME.

APRE'S tant de sanglantes executions, le Duc d'Albe songea à chasser des Provinces les Troupes des Confédérés. Il fit faire de nouvelles levées de Soldats, & augmenta considerablement sa Cavalerie & son Infanterie ; il s'avança ensuite dans la Frise où le Comte Loüis de Nassau tenoit la Campagne avec une Armée.

Le Duc d'Albe étant arrivé à Groningue, envoya des espions

pour reconnoître le Camp ennemi : les espions ayant entendu le bruit de quelques tambours & apperçû quelques drapeaux, revinrent en diligence & rapporterent au Duc d'Albe, que l'ennemi approchoit ; il eut de la peine à le croire parce qu'il le sçavoit encore fort éloigné. Cependant, il rangea son Armée en bataille, mais on fut fort surpris de voir avancer une Troupe de Païsans, qui conduisoient en triomphe une nouvelle mariée sur un Char couvert de feüillages, & dont les uns portoient des drapeaux, tandis que les autres battoient du tambour. On se mocqua fort des espions qui avoient pris une fête de Village pour la marche d'une Armée ; & dans la suite, lorsqu'ils revenoient de leurs courses, les Soldats leur demandoient toûjours, s'ils n'avoient pas ren-

contrée la nouvelle mariée.

Le Comte Loüis de Naſſau étoit campé à trois lieuës de l'Armée ennemie, & ſon Camp étoit bien fortifié. Le Duc d'Albe entreprit de forcer ſes lignes, & dès la premiere attaque, toute l'Armé du Comte prit la fuite. Le Duc l'ayant pourſuivi, le joignit près du Village de Gueminque, & lui tua plus de ſept mille hommes: le reſte fut diſſipé, & il ne reſta plus rien de cette premiere Armée dans les Provinces.

Le Comte Loüis de Naſſau, paſſa la riviere d'Embs à la nage ſur un Cheval vigoureux, & ſe ſauva. Il avoit eû la précaution de changer d'habit, & de laiſſer celui qu'il quittoit ſur le champ de bataille avec ſes armes, afin qu'on ceſſât de le chercher.

Le Prince d'Orange avoit encore une autre Armée, avec la-

quelle il se préparoit à entrer dans le Brabant; elle étoit composée de vingt-deux mille hommes d'Infanterie, & de neuf mille Chevaux. L'Infanterie du Duc d'Albe, n'étoit que de seize mille hommes, & il n'avoit que six mille chevaux, mais c'étoit des Troupes d'élite; d'ailleurs, il étoit chez lui, maître de toutes les Villes, qui lui fournissoient des vivres en abondance, & venoit de recevoir d'Espagne une remise de quatre cent mille écus, que son fils ainé, Frederic de Tolede, lui avoit apportés.

Le Prince d'Orange entra en Flandre vers le milieu de l'année 1568. il passa le Rhin près de Cologne, & la Mosele à Tréves; mais la difficulté étoit de passer la Meuse.

Le Duc d'Albe avoit pris ses précautions à l'égard de toutes les

Places qui ſont ſur ce Fleuve : il avoit écrit fortement à l'Evêque & au Magiſtrat de Liége, pour les prier de la part du Roi d'Eſpagne, de ne pas accorder le paſſage au Prince d'Orange, & lorſque ce Prince le demanda, il fut refuſé, mais il ne ſe rebuta pas. Il demeura long-tems ſur les bords de la Meuſe cherchant les moyens de la paſſer ; enfin, il remarqua que les chaleurs de l'Eté avoient rendu cette riviere beaucoup plus baſſe qu'à l'ordinaire ; il fit ſonder tous les gués avec beaucoup de ſoin, & il eut le bonheur d'en trouver un vis-à-vis de Stoken, où l'eau dans ſa plus grande profondeur ne pouvoit aller qu'à l'épaule du Fantaſſin. Au commencement de la nuit, il ſe rendit ſur le bord du Fleuve avec toute ſon Armée, & fit d'abord entrer dans l'eau, cent ou ſix vingt Cavaliers,

qui étant disposés à la queuë l'un de l'autre, occupoient toute la largeur de la Meuse, & soutenant l'eau, la rendoient un peu plus basse au-dessous d'eux. L'Infanterie passa d'abord dans un profond silence & ensuite la Cavalerie suivie de tout le bagage.

Lorsqu'on vint dire au Duc d'Albe, que toute l'Armée du Prince d'Orange avoit passé la Meuse, il ne put le croire & dit, *qu'il falloit donc que ses Soldats eussent des aîles*. Mais le Prince d'Orange fier de ce premier succès, s'étant approché de l'Armée ennemie, au bruit des trompettes & des tambours, le Duc d'Albe fut bien-tôt détrompé.

Vitelli étoit d'avis qu'on attaquât le Prince, dont les Troupes ne faisoient que de sortir de l'eau, mais le Duc d'Albe n'avoit garde d'exposer une Armée comme la

ſienne composée des meilleures Troupes de l'Europe, les Etats du Roi ſon Maître, & ſa propre gloire au ſort d'une bataille, où le Prince d'Orange n'haſarderoit qu'une Armée qui ſe diſſiperoit d'elle-même faute de vivre & d'argent; ainſi le Duc ſe contenta de harceler le Prince d'Orange, en lui coupant les vivres, en le fatiguant par des eſcarmouches, & en dreſſant tous les jours de nouvelles embuſcades à ſes fourageurs.

Le Prince d'Orange avoit plûtôt le genie des affaires, que celui de la guerre, & il avoit en tête un des plus grand Capitaines de l'Europe. Ainſi, quoique le Prince de Condé lui eut envoyé de France un renfort de quatre mille hommes d'Infanterie & de quinze cens Chevaux, ſous la conduite de Genlis, il ne put jamais forcer

le Duc d'Albe à accepter la bataille. Les Espagnols étoient outrés de ce que leur General évitoit toujours de combattre, & sembloit même quelquefois fuïr devant l'ennemi. Mais l'autorité du Duc d'Albe étoit tellement respectée, que personne n'osoit en murmurer.

Vitelli ayant engagé une escarmouche, où quelques Regimens du Prince d'Orange furent battus, le Duc ne voulut jamais qu'on en vint à une action generale ; il voyoit que le Prince d'Orange n'avoit pas de quoi faire subsister une Armée, n'étant maître d'aucune Place, & n'ayant que très-peu d'argent, & il ne doutoit pas que la disette des vivres, n'obligeât ces Troupes à se débander. Le Duc d'Albe ne se trompoit pas, les Soldats manquant de tout se mutinerent & refuserent

refuserent le service. Le Prince d'Orange eut beau les exhorter à se sacrifier pour la défense de leur Religion, que les Espagnols vouloient détruire, & à faire les derniers efforts pour vanger le sang de tant de braves Protestans, que le Duc d'Albe avoit immolé, ces considerations firent d'abord quelque impression sur eux, & le Prince d'Orange se soûtint assez long-temps par l'ascendant qu'il avoit sur les esprits. Les pillages fournissoient quelque foibles moyens de subsister, mais il falloit des secours plus considerables pour entretenir une si grande armée. Elle se revolta enfin, & demanda, l'épée à la main, à être payée. Le Prince d'Orange fut obligé de les congédier & de se retirer en France avec le Comte Loüis son frere, auprès des Chefs de la faction Huguenote.

Le Duc d'Albe, après avoir chassé deux Armées de Flandre, retourna à Bruxelles au mois de Janvier de l'année 1569. & reçut de la main de l'Archevêque de Malines, après une Messe solemnelle, la toque & l'épée enrichie de pierrerie, que le Pape lui envoya comme au Défenseur de la Religion.

Quelques tems après, il fit fondre les Canons qu'il avoit pris au Comte Loüis de Nassau, à la bataille de Guemingue; il en fit faire une Statuë de bronze qui le representoit, foulant aux pieds les Images de la Rebellion & de l'Heresie, accompagnées de divers Symboles. Cette Statuë lui ressembloit parfaitement: elle fut placée dans la Citadelle d'Anvers; d'une main, elle tenoit le Bâton de Commandement, & elle étendoit l'autre sur la Ville, comme

pour la menacer ; ſur la baſe de ce monument, on liſoit cette Inſcription latine en lettres initiales.

F. A. A. T. A. D. PH. II. H. A. B. P. Q. E. S. R. P. R. P. J. C. P. P. F. R. O. M. F. P.

Ce qui ſignifioit :

FERDINANDO ALVAREZ A TOLEDO, ALBÆ DUCI, PHILIPPI II. HISPANIARUM APUD BELGAS PRÆFECTO, QUOD EXTINCTA SEDITIONE, REBELLIBUS PULSIS, RELIGIONE PROCURATA, JUSTITIA CULTA, PROVINCIARUM PACEM FIRMAVIT, REGIS OPTIMI MINISTRO FIDELISSIMO POSITUM.

C'eſt à dire,

A FERDINAND ALVARES DE TOLEDE, DUC D'ALBE, LIEUTENANT EN FLANDRE DE PHILIPPE II. ROI D'ESPAGNE, POUR AVOIR APPAISÉ LES TROUBLES,

CHASSE' LES REBELLES, RETABLI LA RELIGION, FAIT FLEURIR LA JUSTICE, ASSURE' LA PAIX DANS LES PROVINCES, TRES FIDELLE MINISTRE DU MEILLEUR DE TOUS LES ROIS.

Il y avoit quelque devises sur les autres côtés de la base, & au bas on lisoit le nom du Sculpteur avec ces mots, *ex ære Captivo.*

On ne sçauroit croire combien les Flamans furent indignés de voir cette Statuë, qui sembloit insulter à leurs malheurs.

Le Roi d'Espagne même, qui étoit naturellement ennemi du faste, n'approuva pas ce Trophée, que le Duc d'Albe dressoit à sa vanité. Les Courtisans, toujours attentifs à flatter les inclinations du Prince, sur tout aux dépens de leurs concurrens, firent remarquer au Roi, qu'il ne convenoit pas à un Sujet de se faire

honneur de ſes Victoires, qu'on devoit toûjours rapporter à la gloire du Prince. Ils oppoſoient à la vanité du Duc d'Albe, la modeſtie du Roi même, qui avoit empêché un Sculpteur d'Italie, de lui ériger un ſemblable Monument. Le Duc d'Albe fut inſtruit de ces diſcours, & de l'impreſſion qu'ils avoient fait ſur l'eſprit de ſon Maître, & il s'abſtint d'envoyer en Eſpagne une autre Statuë pareille, qu'il vouloit faire placer dans une de ſes Terres.

La Reine d'Angleterre voyoit avec chagrin la proſperité du Duc d'Albe; elle n'oſoit cependant ſe declarer ouvertement pour le Prince d'Orange: il auroit fallu pour cela, engager ſa Nation dans une guerre longue & perilleuſe, & s'attirer ſur les bras, toutes les forces du Roi d'Eſpagne. Elle ſe contenta de

saisir toutes les petites occasions qui se présentoient, de chagriner les Espagnols, & le Duc d'Albe en particulier: il s'en rencontra bientôt une qu'elle ne laissa pas échapper.

Le Roi d'Espagne avoit emprunté des Genois, quatre cens mille écus, qu'il envoyoit en Flandre pour payer ses Troupes. Des Armateurs François, avertis de ce transport, poursuivirent les Vaisseaux Espagnols, qui furent obligés de relâcher en Angleterre, où ils furent visités. On trouva les quatre cens mille écus en cinquante-neuf caisses pleines de piastres.

L'Ambassadeur d'Espagne les reclama, & declara qu'ils appartenoient au Roi son Maître: mais la Reine fit naître plusieurs difficultés. Le Duc d'Albe lui en écrivit, & après plusieurs réponses

ambiguës ; la Reine dit enfin : qu'elle avoit appris que cet argent n'appartenoit point au Roi d'Eſpagne, mais à des Marchands Italiens qui voûloient le prêter ; & que comme elleen avoit beſoin, elle s'étoit reſoluë de l'emprunter elle-même, & d'en payer aux Genois un plus gros interêt que le Roi d'Eſpagne.

Le Duc d'Albe, voyant qu'on ne pouvoit rien gagner ſur l'eſprit de la Reine d'Angleterre, fit ſaiſir tous les effets des Marchands Anglois, qui ſe trouverent dans les Ports de Flandres. La Reine d'Angleterre uſa de repreſailles, & écrivit au Roi d'Eſpagne, pour ſe plaindre de la conduite du Duc d'Albe. Le Commerce des deux Nations fut interrompu, & les Anglois firent des profits beaucoup plus conſiderable que leurs pertes.

Le Duc d'Albe, pour suppléer au défaut de l'argent que la Reine d'Angleterre avoit saisi, eut recours aux Flamans, & résolut d'établir un impôt perpetuel dont on pût faire un fond, pour subvenir aux frais des guerres.

Dans ce dessein, il assembla les Etats Generaux à Bruxelles, & leur proposa un Edit qui ordonnoit que chacun payeroit d'abord au Roi, le centiéme de tous ses biens; & qu'ensuite, toutes les fois qu'on feroit quelque vente, on payeroit le dixiéme des biens meubles, & le vingtiéme des immeubles. Jusques alors, il n'y avoit eu en Flandre aucun impôt perpetuel; lorsque le Souverain vouloit tirer de l'argent des Provinces, il demandoit une somme aux Etats Generaux, qui la refusoient quelques fois, ou qui n'en donnoient qu'une partie pour se

conserver le droit d'accorder toûjours librement. Quand les Etats entendirent parler d'un impôt dont on n'avoit point encore vû d'exemple ; ils éclaterent en plaintes & en murmures ; on representa au Duc d'Albe, que cette nouvelle imposition alloit anéantir le plus beau privilege des Provinces, & celui qui avoit fait de tout tems la sûreté de leurs biens & de leur commerce. Que les Flamans n'avoient jamais souffert que des contributions volontaires & moderées, & que l'on vouloit les rendre excessives & forcées ; que le Roi n'avoit cependant pas sujet d'être mécontent de ses Peuples, qui avoient reçû sans difficulté les Troupes étrangeres, que le Duc d'Albe avoit amenées pour soutenir l'autorité Royale, & pour défendre la Religion Catholique ; qu'aucune Ville des Païs-Bas n'a-

voit ouvert ses portes aux Troupes du Comte Loüis de Nassau, ni à celles du Prince d'Orange; que les Flamans avoient concouru avec les Espagnols, à chasser ces Princes des Païs-Bas. On demandoit si une imposition inoüie & insupportable étoit la récompense d'une fidelité inébranlable & d'une patience qu'on n'auroit pas dû attendre d'un peuple libre & accoûtumé à un Gouvernement plein de douceur?

Le Duc d'Albe, étonné de l'opposition des Etats, assembla le Conseil, où les avis furent partagés; les uns vouloient qu'on n'eût aucun égard aux remontrances des Etats, & le Duc qui n'étoit pas accoûtumé à trouver des oppositions à ses volontés, panchoit fort pour ce sentiment; d'autres dirent qu'il falloit d'abord engager quelqu'une des Provinces à

payer le nouvel impôt, & ils faisoient esperer qu'on pourroit les gagner les unes après les autres. Le Président Viglius, dont l'autorité étoit d'un grand poids dans le Conseil, parce qu'il étoit regardé comme bon & fidelle serviteur du Roi, & qu'il joignoit à un grand zele pour les interêts du Prince, une experience consommée dans les affaires de Flandre, fit entendre au Duc, que l'imposition du dixiéme & du vingtiéme denier ruineroit entierement le commerce des Provinces, parce qu'elle feroit monter les marchandises à un prix excessif. » Il faudroit, » disoit-il, que tout ce qui sera » vendu dans le commerce, paye » plusieurs fois le dixiéme; d'a» bord, par celui qui vend la ma» tiere brute; ensuite, par l'ou» vrier qui la vend préparée; & » enfin, par le Marchand qui la

» vend mise en œuvre. Les Parti-
» culiers aimeront mieux acheter
» toutes les choses necessaires dans
» les Païs étrangers, que de les
» prendre dans le Païs, où les
» Marchands ne pourront plus
» vendre au même prix qu'aupa-
» ravant; l'argent sortira insensi-
» blement des Provinces, & com-
» me la richesse du Prince est in-
» séparable de celles des Sujets, le
» Roi y perdra plus qu'il n'y ga-
» gnera. D'ailleurs, les Marchands
» & les Ouvriers ne trouvant plus
» à vendre dans les Païs-Bas, iront
» dans les Etats voisins. Le Com-
» merce & les Arts languiront,
» le Roi perdra un grand nombre
» de Sujets riches, & il ne lui res-
» tera qu'un Peuple pauvre & mi-
» serable; ainsi cette imposition
» n'est propre qu'à ruiner le Roi
» & les Peuples.

Pour ce qui regarde le centié-

me de tous les biens une fois payé, Viglius n'y trouvoit pas de grandes difficultés, & il ne desesperoit pas qu'on pût engager les Peuples à consentir à cet impôt, qui n'avoit rien de contraire à leurs privileges, & qui ne pouvoit avoir aucune suite préjudiciable au commerce.

Le Duc d'Albe n'étoit pas fort touché de toutes ces raisons, mais il remarqua tant d'aigreur dans les esprits, qu'il n'osa pousser plus loin cette affaire, & qu'il resolut d'attendre des circonstances plus favorables.

Il s'appliqua même à gagner l'affection des Peuples; & comme les Provinces Wallonnes étoient les plus attachées au service du Roi, & sur tout à la Religion Catholique, il les menagea si bien, qu'elles consentirent à payer le centiéme; & leur exemple fut

ſuivi de quelques autres.

Le Duc, pour achever d'appaiſer les Flamans, leur ſacrifia trois Officiers de Juſtice qui s'étoient rendus extrêmement odieux à la Nation, parce qu'ils avoient été les plus fideles Miniſtres de la cruauté du Duc d'Albe, & entre autre, un nommé Jean Specl, qui avoit préſidé à toutes les executions avec la verge rouge à la main: ils furent tous trois pendus dans la grande place de Bruxelles; & c'eſt ainſi que le Duc d'Albe les recompenſa, pour l'avoir trop bien ſervi.

Il fit enſuite venir de Rome & d'Eſpagne, une amniſtie generale pour toutes les fautes qui avoient été commiſe en Flandre contre l'autorité du Pape & du Roi; il les fit publier lui-même à Anvers, avec beaucoup d'éclat & de ſolemnité.

Le Duc étoit placé ſur un trône magnifique qu'on avoit élevé dans la place, il avoit ſur ſa tête la toque, & à ſon côté l'épée enrichie de pierreries, que le Pape lui avoit envoyé; toute la Nobleſſe étoit rangée autour de ſon trône, avec une garde nombreuſe; ces amniſties furent lûës en Flaman & en François, mais ſi bas que perſonne ne les entendit; quand elles parurent imprimées, on trouva, ſur tout dans celle du Roi, tant de modifications & de reſtrictions, que Sa Majeſté n'accordoit proprement le pardon qu'à ceux qui n'en avoient pas beſoin; d'ailleurs, on avoit déja fait tant d'exécutions, qu'il ne reſtoit preſque plus de coupables à punir, ni de fautes à pardonner.

Ainſi les Peuples parurent peu touchés d'une telle amniſtie, que les Eſpagnols vouloient faire re-

garder comme une grace singuliere & extraordinaire ; & le jour même qu'elle fut publiée, il n'y eut ni feu de joye, ni réjoüïssances publiques dans la Ville.

Le Duc d'Albe commença à s'apperçevoir, que la tranquillité apparente des Provinces, cachoit un feu qui alloit produire un grand embrasement ; il voulut laisser à un autre le soin de l'éteindre; & pour n'être pas témoin des désordres qu'on ne manqueroit pas de lui imputer, il demanda au Roi la permission de retourner en Espagne. Le Duc de Medina Celi fut même nommé pour lui succeder, mais le Roi ayant changé de resolution, le Duc d'Albe eut ordre de rester dans les Provinces, & peut-être fut-il exhorté à soutenir une conduite qui paroissoit avoir eu jusques alors des suites heureuses.

Ce

Ce qui donneroit lieu de le penſer, c'eſt que le Duc, étant de retour à Bruxelles, voulut exiger par force, l'impôt du dixiéme & du vingtiéme denier.

Alors ce Peuple qui s'étoit laiſſé dépoüiller de la plûpart de ſes privileges, preſque ſans murmurer; qui avoit vû couler le ſang de ſes Gouverneurs & de ſes Magiſtrats les plus cheris, ſans faire la moindre ſédition; ce même Peuple, qui avoit été juſques-là le joüet de la cruauté des Eſpagnols, parut ſortir tout d'un coup d'une profonde léthargie; à Bruxelles même, ſous les yeux du Duc d'Albe, au milieu de la nombreuſe garniſon qu'il y entretenoit on ſe revolta; & la ſédition fut preſque generale.

Les Marchands & les Artiſans fermerent leurs boutiques, & declarerent qu'ils aimoient mieux

mourir, que de souffrir qu'on levât le nouvel impôt. Déja le Duc d'Albe se disposoit à faire pendre les plus séditieux, lorsqu'il apprit des nouvelles qui lui donnerent bien d'autres inquiétudes.

Le Prince d'Orange, après la déroute des deux premieres Armées qu'il avoit fait entrer dans les Païs-Bas, s'étoit retiré en France, où l'Amiral de Coligni lui conseilla de ne point se décourager, & de tenter quelque entreprise considerable sur mer. Le Prince d'Orange profita de cet avis, il délivra des commissions à quelques Officiers pour armer de petits Bâtimens qui croisoient la mer sous la protection de la Reine d'Angleterre; ils firent quantité de prises sur les Espagnols & sur les Flamans Catholiques, & ils alloient ensuite vendre leur butin en toute liberté dans les Ports

d'Angleterre ; leur nombre & leurs richesses s'augmenterent peu à peu ; on les appelloit les *Gueux de Mer.* Le Duc d'Albe les méprisoit, & ne paroissoit pas se mettre beaucoup en peine de leurs progrès ; il étoit bien éloigné de penser que cette petite flotte dût être le berceau d'une puissante Republique, & le mobile d'une grande revolution ; il ne laissa pas d'écrire à la Reine d'Angleterre, pour la prier de ne plus accorder sa protection aux *Gueux de Mer*, & cette Princesse qui ne vouloit pas rompre tout à fait avec l'Espagne, envoya ordre à Lumey, qui commandoit tous les vaisseaux du Prince d'Orange, de sortir d'Angleterre avec toute sa flotte.

Lumey rassembla jusques à vingt-quatre Vaisseaux, & s'étant approché des côtes de Hollande,

il surprit le Port de la Brille le premier Avril 1570. jour du Dimanche des Rameaux; il entra ensuite dans la Ville, & permit à ses Soldats de piller les Eglises, & de se vanger sur les Prêtres, de tout ce que le Duc d'Albe avoit fait souffrir aux Protestans.

Cette nouvelle répanduë dans les Provinces, y causa de grands mouvemens : le Duc d'Albe fut obligé de suspendre ses exactions; il envoya ordre au Comte de Bossu, qui avoit été fait Gouverneur de Hollande à la place du Prince d'Orange, de marcher contre les *Gueux de Mer*, & de les chasser de la Brille. Le Comte fut repoussé, & ce nouveau succès ayant relevé le courage des Flamans, presque toutes les Villes de Hollande & de Zelande se revolterent. Le Comte s'étant avancé vers Dordrecht, alors capitale de la Pro-

vince de Hollande; les Emissaires du Prince d'Orange firent courir le bruit, que ce Seigneur venoit pour faire payer le dixiéme denier, & les Portes lui furent fermées.

A Flessingue, Capitale de Zelande, le Curé prêchant au Peuple, le jour de Pâques, l'exhorta à secoüer le joug des Espagnols; toute la Ville prit les armes, la garnison fut chassée, & l'Ingenieur Pacheco, parent du Duc d'Albe, qui conduisoit les ouvrages de la Citadelle, étant entré dans la Ville, sans sçavoir ce qui se passoit, le Peuple se jetta sur lui, & il fut pendu sur le champ.

Harlem, Leyde, Roterdam & Zutphen suivirent l'exemple des Villes rebelles, & il n'y eut dans toute la Hollande, qu'Amsterdam, & dans toute la Zelande,

que Middelbourg, qui resterent dans l'obéïssance.

En même tems, le Comte Loüis de Nassau s'empara de la Ville de Mons, Capitale du Hainaut, & le Duc d'Albe se vit de tous côtés de nouveaux ennemis sur les bras.

Le Comte Loüis étoit entré dans Mons par un stratagême assez singulier, il envoya d'abord dans cette Ville des Soldats François déguisés en Marchands de vin, qui conduisoient sur des Charettes des tonneaux doubles; le tonneau exterieur étoit rempli de vin, & le tonneau interieur étoit rempli de bayonnettes, de courtes épées, & de carabines brisées. Le corps de garde les arrêta d'abord, & fit la visite des tonneaux, mais comme on ne perça que le tonneau exterieur, les Marchands prétendus furent admis, & s'étant armés pendant la nuit, ils tuerent

la Sentinelle qui veilloit à une des Portes, massacrerent tout ce qui se trouva dans le corps de garde, & introduisirent dans la Ville le Comte Loüis avec cent Chevaux; il en attendoit encore quatre cens qui lui donnerent beaucoup d'inquiétude par leur retardement, il eut encore le tems de les aller chercher à toute bride, & il entra dans la Ville avec eux à la pointe du jour, en criant: *Liberté, liberté; le Prince vient vous aider, vous serez libres; plus d'impôts, plus de dixiéme denier.*

Le Comte Loüis prit tout l'argent qui se trouva dans les coffres des Receveurs du Roi, il enrolla un grand nombre de Bourgeois, & écrivit à son frere de venir au plûtôt lui aider à conserver une conquête de cette importance.

La prise de Mons, surprit extrêmement le Duc d'Albe, & lui

causa un déplaisir mortel. Il voyoit d'un côté, la Hollande & la Zelande revoltées; & de l'autre, la Capitale d'une des Provinces frontieres de France, au pouvoir du Prince d'Orange. Il ne sçavoit de quel côté il devoit d'abord porter ses armes.

Il assembla le Conseil de guerre, & commença par examiner, s'il étoit à propos de diviser les forces Espagnoles, pour attaquer en même tant les Confédérés aux deux extremités des Provinces: mais tous convinrent que ce seroit le moyen de ne réüssir en aucun endroit. Il étoit dangereux de tirer les garnisons des Places, & on n'avoit pas assez de Troupes d'ailleurs pour en faire deux Armées capables de resister aux Confédérés.

Vitelli étoit d'avis qu'on marchât d'abord du côté de Hollande

&

& de Zelande, il representoit que ces Provinces maritimes étoient pleines d'Heretiques, & que si on leur laissoit le tems de s'y fortifier on ne pourroit plus les en chasser; qu'elles étoient devoüées au Prince d'Orange, qui en avoit été long-tems Gouverneur, au lieu que les Catholiques étant les plus forts dans le Haynaut & dans le Brabant, le Prince d'Orange n'y trouveroit pas un si grand nombre de Partisans.

Noire-Carmes répondit, que le Prince d'Orange se préparoit à rentrer dans le Haynaut avec une Armée, & que tandis qu'on seroit occupé dans les Provinces maritimes, il se rendroit maître du Brabant, & des Provinces Wallonnes; que les nouvelles impositions qu'on avoit voulu établir, avoient changé la disposition des Peuples, qui commençoient à al-

lier la haine de la domination Espagnole, avec l'attachement à la Religion Catholique; sentimens qui avoient paru jusqu'alors opposés & incompatibles; qu'ainsi, il falloit reprendre Mons, prévenir l'irruption du Prince d'Orange; & qu'ensuite, on songeroit à reprendre les Places de Hollande & de Zelande.

Le Duc d'Albe fut du même avis que Noire-Carmes, & il fit prendre les devans à Frederic de Tolede son fils, qui eut ordre d'investir Mons avec quatre mille hommes d'Infanterie, & huit cens Chevaux.

Le Comte Loüis se hâta de pourvoir la Place de vivres & de munitions; il fit couper les bleds qui étoient murs, & envoya les meilleures Troupes de la Garnison, pour soutenir ses Moissonneurs. Les Espagnols ne laisserent

pas de les attaquer : le choc fut ſanglant, mais le Comte Loüis eut l'avantage, & fit entrer ſes bleds dans la Ville.

L'Amiral de Coligni qui avoit conſeillé au Comte Loüis, l'entrepriſe de Mons, lui envoya du ſecours. Genlis, fameux Capitaine du parti Huguenot, s'avança avec ſix mille hommes d'Infanterie & quinze cens Chevaux. L'Amiral vouloit qu'il allât directement joindre le Prince d'Orange, qui levoit des Troupes en Allemagne pour entrer dans le Haynaut, mais au lieu de ſuivre les avis de ce ſage Capitaine, Genlis entreprit de jetter du ſecours dans Mons. Frederic de Tolede ne lui en donna pas le tems, il alla au devant de lui, & le battit. Genlis demeura priſonnier, & fut conduit dans la Citadelle d'Anvers, où il mourut de chagrin.

Frederic de Tolede, animé par sa victoire, serra de plus près les assigés, & leur enleva un poste considerable, où ils s'étoient retranchés : c'étoit une Abbaye située dans un des Fauxbourgs de Mons. Le Duc d'Albe arriva quelque tems après au siége, accompagné du Duc de Medina-Celi, que le Roi d'Espagne avoit envoyé dans les Païs-Bas, pour aider le Duc d'Albe de ses conseils, & pour lui succeder en cas qu'il s'obstinât à vouloir quitter le Gouvernement des Provinces. Alors les travaux des assiégeans s'avancerent, quoique le Comte Loüis fît une prodigieuse resistance. Il avoit avec lui dans la Place, le fameux la Nouë Calviniste, si estimé & si celebre dans les Histoires de ce tems-là. Mais malgré tous les efforts du Comte, & toute l'habileté de la Nouë, la Place ne

pouvoit tenir long-tems, si elle n'étoit bien-tôt secouruë, & on attendoit de jour en jour l'Armée du Prince d'Orange.

Il arriva enfin au commencement du mois Septembre 1570. en entrant dans les Païs-Bas, il publia le manifeste suivant.

DECLARATION ET PROTESTATION DU PRINCE D'ORANGE, ET DE SES ALLIE'S.

» NOUS GUILLAUME, » PAR LA GRACE DE DIEU, » PRINCE D'ORANGE, » COMTE DE NASSAU, &c. » Aux Seigneurs Chevaliers, Gentils-hommes, & à toutes autres » personnes de quelque qualité » qu'elles soient de ce Païs-Bas, » qui desirent la liberté d'icelui, » miserablement tyrannisé & op-

» primé par le Duc d'Albe, Es-
» pagnols, & autres leurs amis,
» traîtres & assassinateurs de leur
» propre Patrie. Declarons, com-
» me chacun de nous, pour une
» particuliere & grande amitié
» que nous portons audit Païs, &
» pour la gloire de Dieu que nous
» desirons sur tout; Nous avons
» procuré plusieurs fois, par tous
» les moyens à nous possibles, le
» bien & repos du Païs, tant par
» requêtes & autres gracieuses ma-
» nieres, que par force d'Armes,
» pensant attirer à notre opinion
» ceux qui étoient obligés aussi-
» bien que nous à ce faire: d'au-
» tres fois, par soupirs & oraisons
» à Dieu, ayans patience jusqu'à ce
» qu'il lui plût adoucir les cœurs
» desdits Tyrans. Mais à la fin in-
» vités, sollicités & semoncés, ge-
» neralement & en particulier,
» par les Habitans dudit Païs, à

» cause des inhumanités & griefs
» susdits ; Nous avons au nom de
» Dieu, (selon notre Conscience)
» pris les armes, protestant devant
» Dieu & ses Anges, & devant
» tous hommes présens & à venir,
» que nous n'avons été mûs &
» poussé à ce faire, par aucune
» particuliere passion, mais d'un
» ardent desir de resister à cette
» plus que barbare & insupporta-
» ble tyrannie, aux Placards, Or-
» donnances, Tailles, Impôts, &
» Charges du centiéme, trentié-
» me, vingtiéme & dixiéme de-
» niers, mis & imposés par l'insa-
» tiable avarice dudit Duc, con-
» trevenant aux loix, libertés,
» franchises & privileges anciens
» dudit Païs : lesquels loix, fran-
» chises, libertés & privileges, nous
» voulons renouveller moyennant
» la grace de Dieu, le tenant sous
» l'obéïssance de son Prince & na-

» turel Seigneur, comme nous
» sommes tenus de faire : assurant
» & affirmant, que tout Prince,
» Gentil-homme, Seigneur, Re-
» publique, ou autre personne
» de quelque qualité qu'elle soit,
» étrangere ou autre, incitée à
» nous donner aide & secours en
» une si juste entreprise, ne sera
» émû pour autre chose que pour
» une vraye pitié & compassion
» qu'elle a comme nous, des sus-
» dites miseres & calamités.

» Par quoi, nous prions & sup-
» plions un chacun, tant en gene-
» ral qu'en particulier, de s'assurer
» que l'on ne prétend faire tort
» à personne, ni attenter sur les
» biens, états, ou honneurs d'au-
» cun, de quelque qualité qu'il
» soit, fut-il Ecclesiastique : ains
» sommes nous prêts d'aider &
» secourir un chacun d'une fran-
» che & amiable volonté, comme

» pour sa liberté, chacun nous
» doit secourir & aider par toutes
» voyes dûës & possibles. Cepen-
» dant, nous donnerons ordre que
» Dieu soit servi & la Patrie, en
» procurant la conservation du
» Peuple, défenses de leurs mai-
» sons, femmes & enfans: prions
» Dieu qu'il veüille favoriser &
» amener à bonne fin, une entre-
» prise tant sainte & necessaire.

Le Prince d'Orange mit à contribution, toutes les Villes qui se trouverent sur son passage, & en tira de grosses sommes d'argent; la haine qu'on portoit au Duc d'Albe, lui avoit procuré des intelligences dans toutes les Places, & la garnison de Ruremonde, ayant empêché qu'on ne lui ouvrît les Portes, il y entra par force, secondé de quelques-uns des Habitans; la Ville fut abandonnée au pillage, & la crainte d'un sem-

blable ſort, engagea les autres Villes à traiter avec lui, & à lui donner tout ce qu'il demandoit.

Le Prince d'Orange étant arrivé près de Mons, parut un foible general en comparaiſon du Duc d'Albe & du Duc de Medina-Celi. Ces deux Seigneurs demeurerent dans leurs retranchemens ſans que le Prince d'Orange pût jamais forcer leurs lignes, ni les obliger d'en ſortir. Le Prince fit tous les mouvemens imaginables pour tâcher de jetter quelque ſecours dans la Place, ou pour attirer le Duc d'Albe à une bataille, mais il ne put réüſſir ni à l'un ni à l'autre. Le Duc d'Albe envoya ſeulement pendant la nuit, un parti de trois cens hommes, qui ayant mis des chemiſes pardeſſus leurs habits pour ſe reconnoître, trouverent moyen d'entrer dans le Camp du Prince d'Orange, &

penetrerent presque jusques à sa tente ; ils eurent le tems de tuer près de quatre cens hommes, avant que les ennemis pussent se mettre en défense : on prétend qu'une petite chienne que le Prince d'Orange avoit auprès de lui, le reveilla en abboyant, & lui donnant des coups de patte sur le visage. Ce Prince donna aussi-tôt ses ordres pour chasser les Espagnols, qui ayant eu l'imprudence de mettre le feu au Camp, donnerent eux-mêmes aux ennemis le moyen de les reconnoître & de les repousser ; ils se retirerent en bon ordre, & ce petit échec, quoi que peu considerable, fut extrêmement sensible au Prince d'Orange, à qui on ne laissoit pas même la gloire d'être vigilant. Il sentit qu'il avoit affaire à des Generaux plus habiles que lui, & manda à son frere qu'il ne devoit

plus compter sur le secours qu'il lui avoit promis ; il congedia ensuite une grande partie de ses Troupes qu'il n'étoit pas en état de faire subsister plus long-tems, & se retira à Malines.

Le Comte Loüis étoit tombé malade dans Mons, & pour surcroît de malheur, il venoit de recevoir de France, la nouvelle du massacre de la Saint Bathelemy, & de la mort de l'Amiral de Coligni, qui deconcerta tout le parti Huguenot, & qui ôta au Comte toute esperance d'être secouru du côté de la France : ainsi il ne pensa plus qu'à se rendre. Le Duc d'Albe, qui avoit une extrême impatience de terminer ce Siége pour marcher du côté de la Hollande, lui accorda des conditions fort honorables, & le Comte eut permission d'aller rejoindre son frere, qui s'étoit retiré à Delft en Hollande.

Le Duc d'Albe ayant repris Mons, voulut punir Malines d'avoir ouvert ses Portes à l'Armée du Prince d'Orange, & cette Ville fut abandonnée au pillage. La Ville de Zutphen eut le même sort, pour s'être renduë au Comte de Bergues, beau-frere du Prince d'Orange, & plusieurs autres Places menacées d'un pareil châtiment, se hâterent de rentrer dans le devoir. Naërden, ayant fait quelque resistance, fut saccagée & tout ce qui portoit les armes fut passé au fil de l'épée.

Le Duc laissa à son fils Frederic de Tolede, le soin de réduire les autres Villes de Hollande, & s'en alla à Bruxelles.

Les Habitans de Harlem étoient partagés en deux factions; les uns vouloient qu'on ouvrît les Portes aux Espagnols, pour ne point exposer leur Ville à la cruel-

le vengeance de cette Nation ; les autres étoient d'avis qu'on soutînt un Siége, & qu'on défendît jusques au dernier soupir la liberté de la Patrie. Il y avoit un grand nombre d'Heretiques dans la Ville, le Prince d'Orange leur envoya Sainte Aldegonde pour les encourager, & ce Seigneur ayant assemblé le Peuple, anima tellement ceux de son parti, qu'ils coururent aux Eglises & les pillerent: ceux qui avoient été au Camp des Espagnols de la part des Catholiques pour offrir de livrer la Place à certaines conditions, furent emprisonnés & ensuite pendus.

Dom Frederic étant instruit de ce qui se passoit, fit investir la Place, où l'on se préparoit à faire une vigoureuse défense.

Le Prince d'Orange avoit eu le tems d'y jetter quelques Troupes, mais Lumey voulant intro-

duire un grand Convoi de vivres, fut battu par les Espagnols ; il trouva le moyen d'en conduire d'autres avec plus de bonheur, & les Assiégés se confirmoient de plus en plus dans la résolution de ne jamais recevoir les Espagnols dans leur Ville ; ils avoient des pigeons accoûtumés à voler de Harlem à Delft, où étoit le Prince d'Orange, & à retourner de Delft à Harlem : on leur attachoit un billet au pied, & par ce moyen, les Assiégés avoient tous les jours des nouvelles du Prince d'Orange.

Harlem est située sur un grand Lac, qui s'étend jusqu'à Leyde, & que l'on appelle la mer de Harlem, ou la mer de Leyde, selon que l'on approche de l'une de ces deux Villes. Comme l'eau de ce Lac n'a presque point de profondeur, le Prince d'Orange fit faire

de petits Vaisseaux plats & legers pour introduire des vivres dans la Place. Dom Frederic en fit construire de pareils, pour donner la chasse à ceux du Prince d'Orange, & on fit sur ce Lac une guerre navale qui dura long-tems, & où les avantages furent assez partagés ; mais les Espagnols ne pouvoient empêcher qu'il n'entrât toûjours quelque Barque dans le Port de Harlem à la faveur de la nuit.

Dom Frederic de Tolede, commençoit à désesperer du succès de son entreprise. Toutes les ressources que l'industrie peut tirer de la situation particuliere d'une Place, pour l'attaquer ou pour la défendre, avoient été épuisées de part & d'autre.

La saison étant fort avancée, le froid commençoit à incommoder extrêmement les Espagnols, qui

qui n'y étoient pas accoûtumés. Le Lac de Harlem fut entierement glacé, mais les Assiégés n'y perdirent rien ; les Habitans du Païs sont accoûtumés à marcher sur la glace avec des Patins, & ils venoient par troupes durant la nuit apporter toutes sortes de munitions à Harlem, sans que les Espagnols pussent les en empêcher.

Dom Frederic ayant assemblé le Conseil de Guerre, il fut conclu qu'on écriroit au Duc d'Albe, qui étoit alors malade à Bruxelles, que tous les Officiers étoient d'avis qu'on levât le Siége, & qu'on remît la conquête de cette Place à la campagne prochaine.

Le Duc d'Albe répondit à son fils, que s'il le croyoit capable d'une telle lâcheté, il se feroit porter au Camp tout malade qu'il étoit ; & que si sa maladie, qui

augmentoit tous les jours, ne lui laissoit pas assez de force pour conduire le Siége, il feroit venir d'Espagne, la Duchesse d'Albe, pour tenir la place du pere & du fils.

Dom Frederic fit part de cette réponse au Conseil de Guèrre, & on resolut de presser les travaux du Siége plus vivement que jamais. On donna un assaut où les Espagnols allerent avec tant de fureur, qu'ils ne garderent aucun ordre; les Assiégés en firent un grand carnage; les Officiers Espagnols vouloient faire retirer leurs Soldats, mais ils n'étoient plus écoutés. Les Espagnols, irrités par leurs pertes, s'acharnoient à vouloir venger la mort de leurs compagnons, & se présentoient en désordre aux coups des Assiégés, qui faisoient pleuvoir sur eux une grêle de mousquetades & de pierre, & les couvroient d'huille

boüillante & de feux d'artifice. Dom Frederic fut obligé d'envoyer le Meſtre de Camp Romero, qui avoit un grand crédit parmi les Troupes, & qui les ramena au Camp en leur faiſant de grands reproches de ce qu'ils avoient deshonoré la Nation par une valeur inconſiderée : les Eſpagnols perdirent plus de deux cens hommes à cet aſſaut.

Les Aſſiégés fiers de ce ſuccès, parurent ſur les murailles en habits de Prêtres & de Religieux, ils y apporterent les Orgues, les Images, & les Reliques qu'ils avoient tiré des Egliſes; ils les briſerent à la vûë des Eſpagnols, & commirent toute ſorte de profanations.

Dom Frederic, pour venger les affronts faits à la Religion Catholique, fit couper la tête à un priſonnier, & la fit jetter dans la

Ville avec un écriteau attaché au front, où l'on lisoit ces mots : *Tête de Philippe Coninx, qui venoit au secours de Harlem avec deux milles hommes* ; & quelques jours après, on jetta une autre tête dans la Ville, avec cet écriteau : *Tête d'Antoine le Peintre, qui a livré la Ville de Mons aux François.*

Les Assiégés userent d'une cruelle represaille, ils couperent la tête à onze prisonniers Espagnols, & enfermerent toutes ces têtes dans un tonneau, qu'ils firent rouler pendant la nuit dans le Camp des Ennemis : ils y avoient attaché un écriteau, où on lisoit ces paroles : *Duc d'Albe, voici de quelle maniere la Ville de Harlem te paye l'impôt du dixiéme, & parce qu'elle a differé long-tems de le payer, elle en a encore ajoûté un pour l'interêt.*

Dom Frederic pour leur répondre, fit pendre onze prison-

niers à la vûë des Assiégés, qui aussi-tôt pendirent onze Espagnols au haut de leurs murailles.

Le Lac de Harlem s'étant degelé, Dom Frederic fit faire un grand nombre de petits Vaisseaux propre à voguer sur ce Lac, pour empêcher la Ville de recevoir du secours; il en donna le commandement au Comte de Bossu. Le Prince d'Orange en arma de son côté: & après plusieurs petits combats, on en vint à une bataille décisive. La flotte des Confédérés étoit de cent cinquante petits Vaisseaux. Le Comte de Bossu n'en n'avoit que cent, mais ils étoient mieux armés & mieux fournis; la victoire fut long-tems disputée, & le combat fut sanglant; mais enfin, le Comte de Bossu demeura vainqueur, & les Bâtimens du Prince d'Orange, n'oserent plus paroître sur le Lac.

Alors les Assiégés, à qui ces petits Vaisseaux étoient d'un grand secours, commencerent à souffrir de la disette. Le Prince d'Orange en ayant eu avis, entreprit d'y faire entrer par terre un grand Convoi de vivres; il assembla pour cela jusques à cinq mille hommes d'Infanterie, avec trois cens Chevaux, dont il donna la conduite au Baron de Battembourg. Mais Dom Frederic l'ayant attaqué, lui tua deux mille hommes, & le Convoi fut enlevé par les Espagnols.

Il y avoit déja huit mois que le Siége duroit, & les Assiégés étoient aux abois; ils envoyerent des Députés au Camp des Ennemis qui demanderent à capituler; mais Dom Frederic ne leur répondit que ce mot: *à discretion*.

Cette réponse jetta la consternation dans toute la Ville, qui fut

remplie de cris & de gemissemens. Le Gouverneur Riperda, qui sçavoit que quand on pardonneroit à toute la Ville, sa perte particuliere étoit inévitable, profita de la disposition des Habitans, pour leur proposer un coup de désespoir : c'étoit d'armer tout ce qui étoit capable de combattre, & d'en former un bataillon : au milieu duquel on mettroit les vieilliards, les enfans & les femmes ; d'ouvrir à l'entrée de la nuit une des Portes de la Ville, pour se faire un passage l'épée à la main au travers du Camp ennemi.

Cette proposition fut reçûë avec applaudissement. Une femme âgée de cinquante ans, qui s'étoit signalée durant le Siége par plusieurs actions au-dessus de son sexe, demanda des armes pour elle, & pour toutes celles qui étoient en état de s'en servir ; tou-

tes les femmes s'offrirent à son exemple, & promirent de faire leur devoir.

Dom Frederic fut instruit de la resolution des Assiégés, & voyant que la proye alloit lui échapper, il envoya un Trompette pour dire aux Habitans qu'il pardonneroit à la Ville & qu'il les exempteroit du pillage, pourvû qu'ils lui payassent d'abord cent mille florins, & une pareille somme dans trois mois; il exigea encore qu'on lui livrât six personnes à son choix, pour les punir comme il le jugeroit à propos; il vouloit d'abord en demander cinquante, mais le Comte de Bossu l'engagea à se contenter de six.

La Ville se rendit à ces conditions au commencement de Juillet 1573. & Dom Frederic y étant entré, les Bourgeois & la Garnison furent désarmés. Dom Frederic

deric commença par faire couper la tête au Gouverneur Riperda, à son Lieutenant, & à un autre des principaux Officiers; le reste de la garnison fut arrêté & emprisonné. Le lendemain, Dom Frederic fit pendre trois cens Soldats Wallons, & tous les Ministres Protestans. Bien-tôt après, il fit attacher deux à deux cent cinquante Soldats Anglois & François, une couple de chaque Nation, & les fit jetter dans la mer; le jour suivant, il fit couper la tête à dix-huit Officiers, six François, six Anglois, & six Flamans. Le jour d'après, trois cens Soldats furent encore pendus; enfin, il en fit jetter jusques à cinq cens dans la mer, les mains liées derriere le dos; & laissa mourir de faim le reste de la garnison dans un Château où on avoit enfermé ces malheureux. De sorte, qu'en huit

jours de tems, il fit perir plus de huit mille hommes par divers supplices.

Cet exemple de cruauté fit resoudre toutes les Villes revoltées à ne plus se fier aux Espagnols, & à se défendre jusqu'à la derniere extrémité, & nous verrons bientôt la Ville de Leyde, exécuter cette résolution avec une constance & une fermeté inébranlable.

La perte de Harlem fut réparée quelque tems après par une victoire signalée, qu'une flotte du Prince d'Orange remporta sur celle des Espagnols, commandée par le Comte de Bossu. Après un combat de vingt-huit heures, le Comte de Bossu fut obligé de se rendre, & son Vaisseau fut conduit dans le Port de Horn ; les Espagnols ayant fait prisonnier Sainte Aldegonde dans un combat qui

se donna près de la Haye, le Prince d'Orange fit dire au Duc d'Albe, que s'il s'avisoit de maltraiter Sainte Aldegonde, qu'on regardoit en Espagne comme le premier Auteur des troubles, il useroit de représailles à l'égard du Comte de Bossu, fallut-il pour cela lui faire trancher la tête sur un échaffaut ?

Le Duc d'Albe voyoit croître tous les jours la puissance & l'audace des Confederés ; son nom étoit devenu tellement odieux à tous les Peuples, qu'il ne falloit que le prononcer pour faire des partisans au Prince d'Orange. La haine publique dont il étoit chargé, le rendoit presque incapable d'être utile à son maître dans les Provinces, malgré les grandes qualités qu'il avoit d'ailleurs. Il pria instamment le Roi d'Espagne de le délivrer d'une autorité

qui étoit devenuë funeste au repos des Provinces, & qui commençoit à lui être à charge à lui-même.

Le Duc de Medina-Celi, qui étoit venu sur les lieux pour voir de près la situation des affaires, avoit refusé absolument de succeder au Duc d'Albe, parce que trouvant cet emploi au-dessus de ses forces, il aimoit mieux ne point s'en charger, que de s'en acquiter mal; ainsi il étoit retourné en Espagne, dès le 6. Octobre de l'année 1573.

Dom Loüis de Requesens, grand Commandeur de Castille, & qui venoit de quitter le Gouvernement de Milan, arriva à Bruxelles le 17. Novembre de la même année, pour prendre la place du Duc d'Albe. On prétend que le Duc avoit demandé au Roi la permission de se demettre de sa

charge de Gouverneur General des Païs-Bas, en faveur de Dom Frederic de Tolede son fils; mais comme le fils étoit encore plus haï que le pere, ils eurent ordre de revenir tous les deux en Espagne, où le Roi leur témoigna beaucoup de satisfaction d'une conduite qui avoit été conforme à ses intentions, quoiqu'elle n'eût pas réüssi fort heureusement.

Fin du quatriéme Livre.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS DES PAÏS-BAS.

LIVRE CINQUIE'ME.

LE nouveau Gouverneur commença par faire abattre la ſtatuë de ſon Prédeceſſeur, comme pour faire entendre aux Peuples qu'il déſavoüoit la conduite du Duc d'Albe, & qu'il étoit réſolu d'en tenir une toute differente. Il avoit apporté d'Eſpagne une amniſtie beaucoup plus favorable que la premiere, mais elle ne fit pas grand effet. Les eſprits étoient trop aigris, & d'ailleurs comme l'amniſtie ne regar-

doit que ceux qui feroient abjuration des nouvelles erreurs, les Heretiques n'en parurent pas fort touchés, il fallut donc en venir aux armes.

Il y avoit long-tems que Montdragon étoit assiégé dans Midelbourg, la seule Place qui tînt pour les Espagnols dans toute la Zelande; & déja il étoit prêt à capituler, lorsque Requesens lui fit dire qu'il lui préparoit un grand secours.

Midelbourg est situé dans une Isle à l'embouchure de l'Escaut, qui se partage en deux bras, dont le moindre retient le nom d'Escaut; & l'autre plus large & plus profond s'appelle, le Hout. Dom Loüis Requesens fit équiper deux flottes, l'une de petits Vaisseaux qui devoient entrer dans l'Escaut, & l'autre de plus gros Bâtimens, qui devoient arriver à l'Isle de

Midelbourg par le Hout. La premiere partit d'Anvers commandée par Davila ; & la seconde partit de Berg-op-Zoom, sous la conduite de Glimes, Vice-Amiral.

Le Prince d'Orange rassembla tous ses Vaisseaux pour opposer deux flottes à celles du Commandeur, & comme les Vaisseaux du Prince étoient beaucoup mieux servis que ceux des Espagnols ; Boisot, que le Prince d'Orange avoit nommé Amiral de Hollande, coula à fond presque toute la grande flotte du Commandeur, & s'empara de toutes les munitions, que Glimes prétendoit conduire à Midelbourg.

Davila ayant appris ce qui venoit d'arriver à la flotte de Glimes, n'osa pas exposer la sienne ; & Mondragon réduit aux dernieres extremités, & n'ayant plus

aucune eſperance de ſecours, fut obligé de ſe rendre. On lui accorda des conditions fort honorables.

Il avoit demandé qu'on permît aux Prêtres, aux Religieux, & generalement à tous les Catholiques qui étoient dans Midelbourg, de ſe retirer dans le Comté de Flandre, & de tranſporter avec eux, ſur des Vaiſſeaux, les Reliques, les Vaſes ſacrés, les Images, & tous les Ornemens des Egliſes; diſant, que ſi on vouloit lui accorder cette grace, il ſe faiſoit fort d'obtenir du Commandeur, l'élargiſſement de Sainte Aldegonde, & de trois autres priſonniers que Sainte Aldegonde choiſiroit; & en cas que le Commandeur s'obſtinât à retenir Sainte Aldegonde, Montdragon promit qu'il reviendroit lui même ſe remettre entre les mains des Ennemis. Toutes

ces conditions furent acceptées, & on ne fit aucune difficulté de compter sur la parole de Montdragon, dont la probité étoit aussi connuë que la valeur. Le Commandeur ratifia de son côté tout ce que Montdragon avoit promis, & rendit Sainte Aldegonde avec trois autres prisonniers, au choix de Sainte Aldegonde.

Tandis que le Prince d'Orange travailloit à chasser des Provinces maritimes, les Catholiques & les Espagnols, le Comte Loüis son frere levoit des Troupes en Allemagne, pour attaquer le Commandeur du côté de la Gueldres. Il y entra avec douze mille hommes, qu'il avoit levés avec tant de diligence, que Requesens le croyoit encore en Allemagne, lorsqu'il apprit son arrivée dans les Païs-Bas. Il fit partir aussi-tôt Dom Sanche Davila, Officier for-

mé par le Duc d'Albe, & qui fut regardé comme un grand Capitaine, dès que le Duc eut disparu des Provinces.

Le Comte Loüis avoit plusieurs intelligences dans Ruremonde & dans Nimegue, mais elles ne réüssirent point. Davila prévoyoit tous les desseins du Comte, & avoit soin de le prévenir. Le Comte voyant que le General Espagnol rompoit toutes les mesures qu'il pouvoit prendre, pour s'assurer de quelque place dans la Gueldres, résolut d'aller joindre son frere en Hollande; Davila penetra ses intentions, & ne le laissa pas échapper. Il passa la Meuse sur un pont de batteaux, & joignit l'Armée du Comte près du Village de Mook; il étoit aisé de prevoir de quel côté seroit la Victoire. Les Troupes de Davila, formées par les plus grands Ca-

pitaines, sçavoient, pour ainsi dire, les ordres qu'on devoit leur donner avant que de les recevoir; l'obéïssance étoit pour le moins aussi prompte que le commandement; & tous les mouvemens de cette Armée se faisoient avec une exactitude & une celerité merveilleuse.

Les Troupes du Comte Loüis n'étoient pas si bien disciplinées; elles avoient été rassemblées à la hâte dans les Etats de divers Princes d'Allemagne; elles n'étoient retenuës ni par la crainte des châtimens, ni par l'esperance des recompenses, que le Comte n'étoit pas en état de leur procurer; le seul desir de piller & de se charger de butin, les avoit engagées dans le service; il étoit même déja arrivé du désordre dans cette Armée, parce que les Soldats voyant que toutes les Vil-

les de la frontiere, loin d'être disposées à les recevoir, se mettoient en devoir de les repousser, & qu'au lieu de ce riche butin que le Comte leur avoit promis, ils n'avoient rien à attendre que des fatigues & des blessures, commençoient à se débander; l'Infanterie & encore plus la Cavalerie diminuoit tous les jours par les desertions. L'autorité des chefs étoit peu respectée, & c'étoit beaucoup pour le Comte Loüis, que de pouvoir faire quelque resistance avec de telles Troupes; il se surpassa même en cette occasion, & le peu de Cavalerie qui lui restoit fit des prodiges de valeur. Il fallut à la Cavalerie Espagnole un renfort de trois compagnies de lances, pour achever de rompre celle du Comte Loüis. Son Infanterie ne fit pas si bien, & Davila remporta une victoire complette. Trois

Princes perirent dans ce combat, le Comte Loüis de Naſſau, le Prince Henri de Naſſau ſon frere, & le Prince Chriſtophe, fils de l'Electeur Palatin.

Cette victoire fit beaucoup d'honneur à Davila, mais la revolte de ſes propres Soldats qui ſe mutinerent immédiatement après le combat, lui cauſa de grandes inquiétudes. Il y avoit près de quatre ans que ces Troupes victorieuſes n'avoient été payées. Las de ſouffrir tant de fatigues ſans recevoir aucune récompenſe, les Soldats caſſerent eux-mêmes tous leurs Officiers, & n'écouterent plus la voix de leur General.

Davila fit tout ce qu'il put pour les appaiſer, mais comme il n'avoit pas dequoi les payer, ils ſe choiſirent des Chefs & marcherent en bataille pour ſe rendre à Anvers. Dès qu'ils y furent arri-

vés, ils se rangerent dans la Place, & declarerent que si on ne vouloit pas leur donner l'argent qui leur étoit dû depuis si long-tems, ils se payeroient eux-mêmes par leurs mains, en pillant cette superbe Ville. Ils dresserent même un Autel dans cette Place, & obligerent un de leurs Aumoniers d'y dire la Messe; ils firent serment entre ses mains de ne point se départir de la resolution qu'ils avoient prise, qu'on ne leur eût payé tout ce qui leur étoit dû, & d'obéïr en tout aux Chefs qu'ils avoient nommés. Toute la Ville étoit dans l'allarme & dans la frayeur.

Le Commandeur monta à cheval & s'avança pour les haranguer, mais il n'en put tirer d'autre réponse que ces mots prononcés avec un bruit confus: *Dineros dineros y non palabras*: c'en-

à-dire, de l'argent, de l'argent, & non pas des paroles.

Requesens fut obligé de se retirer, & il leur envoya un Jesuite Espagnol qui s'étoit attiré une grande confiance parmi les Troupes; les Soldats l'écouterent d'abord, mais voyant qu'il n'avoit point d'argent à leur donner, ils le firent environner de leurs tambours qui battoient de toutes leurs forces sitôt qu'il ouvroit la bouche, & ne cessoient que lorsqu'il cessoit lui-même de parler.

Le Commandeur fut obligé de vendre toute sa vaisselle, & il paya les Troupes mutinées, partie en argent partie en marchandises, qui furent fournies par les Marchands d'Anvers, & que les Soldats revendirent sur le champ. Ce qu'il y eut de singulier, c'est que quand les Soldats se virent tant d'argent entre les mains (car on

on leur avoit payé ce qui leur étoit dû depuis quatre ans) ils se mirent à faire des aumônes par toute la Ville, & ils donnerent jusques à quatre mille écus aux Cordeliers.

Requesens ne jugea pas à propos de tirer aucune vengeance de la sédition de l'Armée, & pour lui donner de l'occupation, il l'envoya au Siége de Leyde, qui avoit été commencé dès le tems du Duc d'Albe.

Jean Dousa, Seigneur de Norwick, Gouverneur de cette Place, la défendoit avec un courage extraordinaire. Valdes, qui conduisoit le Siége, lui ayant offert des conditions avantageuses, & lui ayant representé qu'il ne pouvoit éviter de se rendre tôt ou tard, puisqu'il manquoit de vivres, & qu'il valloit mieux accepter les offres qu'il lui faisoit, que

de demander à capituler quand il ne feroit plus tems ; Doufa répondit au nom du Peuple, que si les vivres venoient à leur manquer abſolument, ils mangeroient leur bras gauche, & ne reſserveroient que leur bras droit pour défendre leur liberté.

Ils avoit pris la précaution de faire ſortir de Leyde, les femmes, les vieillards, & toutes les bouches inutiles. Toute cette multitude fut obligée de ſe retirer à Harlem, qui étoit au pouvoir des Eſpagnols d'où on les engagea à écrire cette Lettre à ceux de Leyde.

» MESSIEURS, la grande & » ſinguliere affection que nous » avons à notre Patrie, accompa- » gnée d'une horrible terreur & » creveccœur, nous ont engagés à » vous avertir, que nous pré- » voyons, que vous êtes en grand

» danger de tomber en l'extrême
» calamité & misere, si vous per-
» sistez en votre intention, de dé-
» fendre la Ville contre le vouloir
» & l'honneur de Sa Majesté notre
» très-clement Seigneur & Prin-
» ce naturel : vû que nous sommes
» plus informés de l'innombrable
» Gendarmerie déja assemblée, &
» qui encore s'assemble tant à pied
» qu'à cheval, en intention de des-
» cendre en notre pauvre & mise-
» rable Païs de Hollande ; des-
» quels aucuns ja se sont achemi-
» nés & journellement s'achemi-
» nent, principalement pour vous
» assaillir & outrer ; outre ce, la
» grande quantité des Navires Es-
» paignols journellement appro-
» chans, qui sont équipées à ce
» même effet.

» Parquoi, Messeigneurs, vous
» supplions très-affectueusement,
» qu'il vous plaise bien & mûre-

» ment avoir égard à cette chose ;
» prenant devant les yeux de ne
» vouloir si long-tems déliberer
» sur cette affaire, que par votre
» obstinée intention, les moyens ne
» vous soient entierement ôtés.
» Car à vous, Messeigneurs, est
» assez connuë l'intention des Sol-
» dats, qui tant seulement sont
» enclinés aux saccagemens pour
» leur particulier profit. Supplions
» pareillement de vouloir avoir
» égard à vos pauvres femmes &
» enfans, & miserables anciens
» peres & parens, qui ne vous peu-
» vent aider ne secourir, & ne
» veulent être cause de vous lais-
» ser perdre & maltraiter.

» A cette cause, nous nous som-
» mes à votre contemplation en-
» hardis de presenter certaine re-
» montrance au Sieur de Licques
» Gouverneur de Harlem, Sei-
» gneur fort accort, civil & dis-

» cret, natif de ce Païs-Bas où tous
» ses biens sont situés, lequel est
» très enclin à union, paix & tran-
» quillité : qui nous a répondu que
» s'il étoit assuré que vous autres
» voulussiez vous ranger penitens
» sous l'obéïssance de Sa Majesté,
» qu'il sçavoit le moyen de vous
» faire donner toute telle assuran-
» ce de conserver vos corps &
» biens que vous sçauriez deman-
» der, pourvû que la chose se fasse
» devant que vous soyez plus ser-
» rés & environnés des garnisons
» de Sa Majesté. Nous enjoignant
» à cette fin, Messeigneurs, de
» vous avertir, que vous mêmes
» pourriez concevoir aucuns points
» & articles, sur les conditions que
» voudrez demander votre par-
» don : l'étendant comme vous
» semblera être plus expedient,
» & le transmettre en toute acce-
» leration audit Sieur de Licques,

» qui vous procurera favorable ré-
» ponse & bonne adresse au grand
» Commandeur Gouverneur Ge-
» neral ; car nous ne pourrons
» conseiller meilleure adresse que
» par lui, qui pareillement a fait
» l'accommodement devant Mons
» en Haynaut, lequel en tous ses
» points fut entierement observé
» selon les promesses, ce que nous
» esperons que encore mieux sera
» observé avec vous autres ; priant
» le Seigneur Dieu, qu'il lui plaise
» vous inspirer sa divine grace,
» afin que ne laissiez par obstinée
» constance, l'occasion qui à cette
» heure vous est toute avanta-
» geuse.

Les Habitans de Leyde reçûrent en même tems plusieurs autres Lettres écrites dans le même sens ; Dousa n'y répondit que par ce vers latin :

Fistula dulce canit, volucrem dùm decipit Auceps.

C'est-à-dire : *l'Oiseleur trompe l'oiseau par le doux son de la flutte.*

Le Prince d'Orange craignant que les Assiégés ne se laissassent enfin gagner, leur écrivit fortement pour les exhorter à tenir bon & à ne jamais se fier aux Espagnols.

Cependant, la famine devint si excessive dans la Ville, que le Peuple se souleva contre le Gouverneur & voulut le forcer à accepter les offres des Espagnols. Dousa découvrant sa poitrine, leur dit sans s'étonner : » Si vous » ne pouvez souffrir la faim, met» tez mon corps en piéces, & nour» rissez-vous de ma chair, plûtôt » que de me proposer de vous li» vrer à la cruauté de ces Tyrans. Cet étrange discours raffermit les esprits ébranlés, & on résolut de se défendre jusques au dernier soupir.

Il y avoit plusieurs mois que le siége duroit, & on ne distribuoit plus que quatre onces de pain par jour à chaque personne, & huit onces de chair de cheval ou de chien. Doursa, n'ayant plus d'argent, avoit fait fabriquer une monnoye de carton, où l'on avoit representé d'un côté un Lion tenant un chapeau au bout d'une lance, avec cette inscription : *pour la liberté* ; de l'autre côté on lisoit ces mots : *Dieu garde Leyden.*

Le Prince d'Orange n'ignorant pas le déplorable état des Assiégés, tint un grand Conseil pour déliberer sur les moyens de secourir une Place réduite à de si grandes extremités. On en proposa plusieurs qui se trouverent impossibles, & qu'on ne voulut pas même tenter ; enfin, l'Amiral Boisot, en imagina un qui surprit d'abord par sa hardiesse ; c'étoit d'inonder

d'inonder vingt lieuës de Païs, entre Delft, Goude, Leyde, & Rotterdam, en rompant toutes les digues qui soutiennent l'Issel & la Meuse, & de jetter ensuite du secours dans la Place avec des barques legeres à la faveur de l'inondation.

On ne laissoit pas de trouver de grandes difficultés dans ce projet; il falloit consentir à ne rien retirer durant long-tems des terres inondées, & on estimoit que cette perte monteroit à plus de sept cens mille florins; d'ailleurs, il se pouvoit faire que les marées ne fissent pas assez monter l'eau pour soutenir les barques. Mais le Prince d'Orange ayant représenté qu'il falloit tenter l'impossible pour secourir les Assiégés, & que la perte de quelque années de revenus qui pourroit se reparer avec le tems n'étoit pas à comparer à celle de

tant de braves Citoyens qui seroit irréparable, on prit le parti de rompre toutes les digues, & les Espagnols se trouverent submergés dans leurs propres retranchemens, on arma aussi-tôt les barques necessaires pour introduire le secours dans la Ville, les eaux ne se trouverent pas d'abord aussi profondes qu'on le souhaitoit, mais un vent de Nord-Ouest, qui souffla fort à propos, ayant enflé la mer, les marées se trouverent assez hautes, & la Place fut secouruë.

Les Espagnols, surpris par ce déluge, se virent tout d'un coup dans la necessité de changer tout l'ordre de la guerre; ils étoient eux-mêmes assiégés dans leur propre camp, & après avoir fait des efforts incroyables pour s'y maintenir, jusqu'à remuer la terre avec leurs armes, quand les ins-

trumens necessaires leur manquoient, ils furent enfin obligés de lever le Siége.

Les armes du Commandeur, furent plus heureuses en d'autres endroits. Les Espagnols reprirent la Ville & le Château de Bure, qui sépare la Gueldres du Brabant; ils se rendirent aussi maîtres de Oude-Water, de Sconone & de quelques autres Places.

L'Empereur Maximilien, qui voyoit la guerre allumée dans toutes les Provinces avec tant de fureur, offrit sa médiation au Roi d'Espagne & aux Conféderés.

Le Commandeur l'accepta de la part du Roi, & les Conféderés ne furent pas fâchés de voir la Maison d'Autriche faire les premieres avances. Le Comte de Shwatsembourg fut chargé de traiter cette grande affaire au nom de l'Empereur, & il vit le

Prince d'Orange à Dordrecht, à qui il presenta une lettre de l'Empereur. Ce Prince l'exhortoit à employer tout le crédit qu'il avoit dans son parti pour procurer la paix aux Provinces. Le Prince d'Orange répondit, » qu'il n'avoit jamais souhaité que la paix, & » qu'il travailleroit avec plus de » zele que personne à finir les troubles. » On choisit la Ville de Breda pour y tenir les Conferences; les Députés d'Espagne & ceux des Conféderés s'y rendirent avec le Comte de Shwartsembourg.

Les Conféderés présenterent d'abord leur Memoire, qui se réduisoit à deux Articles principaux; par le premier, ils demandoient, qu'avant toutes choses, le Roi fît sortir des Païs-Bas toutes les Troupes étrangeres; & par le second, que l'on convoquât une assemblée libre des Etats Gene-

raux des Provinces, pour regler les affaires de la Religion.

Les Députés du Roi d'Espagne rejetterent les demandes des Conféderés, & répondirent au premier Article : que les Sujets du Roi d'Espagne ne devoient point être regardés comme Etrangers dans toute l'étenduë de ses Etats ; mais que les François, les Anglois, & les Allemands, dont les Conféderés se servoient dans leurs garnisons, étoient veritablement étrangers ; & qu'ainsi, c'étoit aux Conféderés à faire sortir les Troupes étrangeres des Provinces. Quant à l'assemblée des Etats Generaux, les Espagnols répondirent qu'elle ne pouvoit être que tumultueuse tant que les troubles dureroient ; qu'ainsi, il falloit commencer par les appaiser ; qu'ensuite le Roi ne feroit aucune difficulté d'assembler les Etats

Generaux, & que Sa Majesté se conformeroit volontiers à leur avis.

Il étoit difficile que cette négociation réüssît, puisqu'elle rouloit de part & d'autre sur des principes fort opposés. Les Espagnols vouloient exiger des Confédérés une obéïssance sans bornes, & les Confédérés ne pouvoient souffrir qu'une autorité limitée. Le seul article de la Religion formoit un obstacle à la paix, qu'il étoit presque impossible de surmonter. Les Espagnols ne vouloient point entendre parler de l'exercice public de la Religion Protestante, & les Confédérés protestoient qu'ils ne se relâcheroient jamais sur cet article. Ainsi, après avoir publié un grand nombre de Memoires, où l'on s'accusoit mutuellement de mettre obstacle à la paix, il fallut recommencer la guerre plus vivement que jamais.

Le Commandeur, qui voyoit les Conféderés établis dans les Provinces maritimes de Hollande & de Zelande, d'où ils avoient bannis l'exercice de la Religion Catholique, résolut de faire les derniers efforts pour les chasser au moins de celle de Zelande. L'entreprise étoit difficile; cette Province est composée de plusieurs Isles qui sont séparées par de petits bras de mer, où l'eau est toujours trop profonde, pour que les Troupes de terre la puisse traverser, & ne l'est pas assez pour que les Vaisseaux y puisse voguer facilement. Un tel Païs étoit très incommode pour les operations de la guerre, mais les Espagnols ne trouvoient rien au-dessus de leurs forces: ils entreprirent de s'emparer de toutes ces Isles l'une après l'autre.

Le Commandeur envoya d'a-

bord Raphaël Barberin, Officier habile & intelligent, pour sonder les eaux & pour examiner le terrain. Après avoir entendu le rapport de cet Officier, il fit faire un grand nombre de Vaisseaux plats, propres à transporter les Troupes partout où les eaux se trouveroient assez hautes. Mais quand on voulut attaquer l'Isle de Dunelant, on y trouva de grandes difficultés. Il y avoit des endroits où l'eau étoit si basse, qu'elle ne pouvoit soutenir les barques les plus legeres ; & d'autres où elle étoit si profonde qu'il paroissoit impossible d'y engager des Troupes. Cependant comme Montdragon, en faisant le Siége de Goes quelques années auparavant, avoit tenté avec succès un passage aussi difficile que celui de Dunelant ; on choisit dans toute l'Armée, parmi les Espagnols, les Wallons,

les Italiens & les Allemands, les Soldats les plus braves & les plus déterminés au nombre de deux mille; Jean Ulloa se mit à leur tête, & les mena sur le bord de l'eau au commencement de la nuit, dans le tems que la mer commençant à se retirer laissoit les eaux plus basses. Il y avoit environ deux lieuës de mer à traverser.

Le Prince d'Orange qui prévoyoit l'entreprise des Espagnols, avoit envoyé quelques barques pleines de gens armés, pour les attaquer quand ils seroient dans l'eau. Il ne se contenta pas de cette précaution, il fit échoüer dans le sable de gros Vaisseaux remplis de Soldats, pour opposer au passage des Espagnols, des especes de Citadelles au milieu des eaux, d'où on pourroit aisément les foudroyer, quand ils seroient arrivés

à la portée du mousquet. Malgré tous ces obstacles, les Espagnols ayant quitté leurs habits se mirent en marche : leur Troupe étoit séparée en trois corps ; le premier arriva avec beaucoup de peine, après avoir essuyé le feu des Ennemis, qui tiroient souvent au hazard dans l'obscurité de la nuit ; il y eut même des Matelots du Prince d'Orange, qui connoissant les endroits où l'on pouvoit aisément marcher dans l'eau ; se jetterent hors des Barques & des Vaisseaux, & allerent attaquer les Espagnols avec de grands pieux, armés de crocs de fer. Les deux autres corps de l'Armée Espagnole eurent bien plus de peine à gagner la terre, leur marche étoit retardée à tous momens par les coups qu'on leur portoit de toutes parts. Ils furent attaqués en un endroit où ils avoient

de l'eau jusques au cou. Les ennemis en les tuant ne pouvoient s'empêcher d'admirer leur courage, & sembloient les massacrer à regret ; deux cens soixante Soldats perirent dans le passage ; les autres étant arrivés à la pointe du jour, attaquerent avec tant de fureur l'ennemi qui les attendoit sur le rivage, qu'on les auroit pris pour des Troupes fraîches, & qui n'avoient essuyé aucune fatigue. Boisot, Gouverneur de Zelande, fut tué dans ce combat ; & quelque resistance que fissent les Confederés, ils ne purent tenir contre l'effort des Espagnols, qui se battoient avec d'autant plus d'opiniâtreté, qu'il n'y avoit pas moyen de reculer, & qu'il falloit vaincre ou mourir. Les Confederés prirent la fuite, & allerent se renfermer dans les murailles de Zirczée, que les Espagnols assiégerent aussi-tôt.

Ce fut durant ce Siége, que le Commandeur tomba malade ; il se fit porter à Anvers, & mourut le jour même qu'il y arriva, au commencement du mois de Mars de l'année 1576.

Il avoit des Lettres Patentes du Roi, pour établir en sa place un Gouverneur General des Païs-Bas, dont le nom étoit en blanc ; il n'eut pas le temps de le remplir. On crut qu'il auroit nommé le Comte Pierre Ernest de Mansfeld, pour commander les Troupes, & le Comte de Barlaimont, pour la conduite des affaires. On dit même qu'il avoit declaré ses intentions là-dessus, dans le tems qu'il ne croyoit pas sa mort si prochaine, mais on n'y eut aucun égard. Le Conseil d'Etat, composé du Duc d'Arschot, des Comtes de Mansfeld & de Barlaimont, du Président Viglius, & de quelques

autres, s'attribua par provision toute l'autorité du Gouvernement.

On dépêcha aussi-tôt un Courier à Madrid, pour sçavoir les intentions du Roi.

Un Flaman nommé Appier, en qui le Roi avoit beaucoup de confiance dans tous ce qui concernoit les affaires des Païs-Bas, lui conseilla de laisser l'autorité entre les mains des Flamans qui étoient du Conseil, lui représentant qu'ils seroient plus capables de faire rentrer leur Nation dans l'obéïssance, que des Gouverneurs étrangers qui lui seroient toûjours suspects. Le Roi approuva fort cette pensée, mais l'évenement fit voir que dans l'état où étoient les Provinces, on ne pouvoit donner au Roi un Conseil plus pernicieux.

Il y avoit alors trois partis dif-

ferens dans les Païs-Bas, celui du Prince d'Orange, que les Etats de Hollande & de Zelande avoient reconnu pour leur Chef, & à qui ils avoient donné une autorité presque Souveraine, par un Acte intitulé: *Union & Alliance entre les Etats & les Villes de Hollande & de Zellande*, qui fut publié le 15. Avril 1578. le second parti étoit celui des Espagnols, & le troisiéme celui des Flamans, qui se plaignoient de ce que sous prétexte de punir une partie de la Nation qui s'étoit revoltée, on avoit dépoüillé l'autre de tous ses privileges.

Les Flamans dominoient dans le Conseil d'Etat, & avoient à leur tête le Duc d'Arschot.

Les Troupes Espagnoles venoient de prendre Zirczée, & comme elles n'étoient point payées depuis long-tems, elles demande-

rent les deux cens mille florins que cette Ville fut obligé de fournir pour se délivrer du pillage. On ne jugea pas à propos de les leur accorder ; & les Espagnols qui respectoient encore moins l'autorité du Conseil d'Etat, que celle d'un Gouverneur General, se revolterent ; & s'étant eux-même nommé un Chef qu'ils appelloient l'Elu. Ils entrerent dans le Brabant, & delà en Flandre, où ils surprirent la Ville d'Alost : ils s'y fortifierent & se mirent à ravager le Païs.

Le Prince d'Orange profita de ces conjonctures, pour engager toutes les Provinces à se réünir contre leurs ennemis communs. Les Etats Generaux s'assemblerent à Gand ; les Députés des Provinces de Hollande & de Zelande y furent admis, & le Prince d'Orange même y assista. Les Pro-

vinces firent entre elles un Traité d'Union, qu'on appella *la Pacification de Gand*, & dont le principal article étoit, que toute la Nation se réünissoit pour chasser les Espagnols, qui furent déclarés rebelles & ennemis de l'Etat. Pour ce qui regardoit la Religion, on regla que chacun auroit le libre exercice de la sienne, jusqu'à ce que les Etats en eussent ordonné autrement. Le Prince d'Orange fut obligé de passer cette clause, pour ne pas effaroucher les Députés des Provinces Catholiques qu'il trouva inflexibles sur cet article.

Les Etats ordonnerent en même tems qu'on leveroit des Troupes, & qu'on travailleroit de concert à chasser les étrangers.

Il n'y eut que la Province de Luxembourg qui refusa d'entrer dans cette Union, & qui demeura

constamment

constamment attachée aux intérêts de la Couronne d'Espagne. Dans toutes les autres, le soulevement fut general contre les Espagnols; il n'y eut pas jusques aux Païsans qui prirent les armes, & les Provinces devinrent le theâtre d'une cruelle guerre civile.

Les Espagnols étoient maîtres des Citadelles de Gand, d'Anvers, de Valenciennes & d'Utrecht; les Etats entreprirent de les y forcer, & déja on avoit assiégé dans les formes la Citadelle d'Anvers, lorsque Jean Navaresu élu de l'Armée révoltée dans Alost, envoya au secours de cette Citadelle, un détachement de deux mille hommes. Vargas & Romero, y joignirent six cens Chevaux, & quelque Infanterie. Ils entrerent sans peine dans la Citadelle, & sans perdre un moment ils marcherent aux tran-

chées, d'où ils chasserent les Flamans ; & les poursuivant l'épée à la main, ils passerent avec eux jusques dans la Ville ; toute la garnison de la Citadelle les suivit, & après avoir trouvé quelque résistance dans la grande place d'Anvers, ils mirent en déroute tout ce qui se présenta devant eux. Alors les Habitans tirerent sur les Espagnols, des fenêtres de leurs maisons, & firent pleuvoir sur eux une grêle de pierres. Les Espagnols irrités, mirent le feu aux maisons, la Ville fut pillée & saccagée, & fit une perte inestimable.

Le Roi d'Espagne, instruit de l'état déplorable des Provinces, avoit déja nommé Dom Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, à la place du Gouverneur General des Païs-Bas. Le Pape avoit souvent sollicité le Roi

d'Eſpagne d'y envoyer Dom Juan, comme le plus capable de remedier à tant de déſordres.

Ce Prince étoit à la fleur de ſon âge, & ſon nom étoit déja celebre dans toute l'Europe, par le grand nombre de victoires qu'il avoit remporté ſur terre & ſur mer, en Eſpagne & en Afrique, contre les Maures & contre les Turcs à Lepante. Il avoit toutes les qualités du corps & de l'eſprit qui font les Heros; fier avec les grands, il étoit bon & affable avec les petits, & perſonne ne paroiſſoit plus propre que lui à appaiſer une multitude revoltée.

Il partit en poſte de Madrid, & traverſa la France incognitò; il étoit deguiſé, & paſſoit pour valet de pied du Prince Octave de Gonzague qui l'accompagnoit; il ne reſta qu'un jour à Paris pour conferer avec l'Ambaſſadeur d'Eſ-

pagne, & il se donna le plaisir de voir dîner le Roi sans se faire connoître.

Il arriva à Luxembourg le jour même qu'Anvers fut saccagée par les Espagnols ; c'étoit le 4. Novembre 1576. il en apprit bientôt la nouvelle, & il comprit que cet accident devoit avoir extrêmement aigri les esprits, & qu'il seroit encore plus difficile de les ramener, qu'on ne le croyoit en Espagne.

Il ne laissa pas d'écrire aux Etats, pour leur donner avis de son arrivée, & pour leur faire part de ses pouvoirs. Il manda en même tems aux Espagnols de cesser toutes les hostilités.

Les Etats ne voulurent point lui faire de réponse, sans avoir auparavant consulté le Prince d'Orange qui étoit retourné en Hollande. Le Prince d'Orange

leur fit dire : *qu'il n'y avoit que deux partis à prendre ; le premier, étoit de ne pas reconnoître l'autorité de Dom Juan, & de ne pas exposer encore aux caprices d'un nouveau maître, une liberté qui leur avoit coûté tant de sang ; le second, étoit de ne point recevoir Dom Juan, qu'il n'eût fait sortir toutes les Troupes étrangeres, & qu'il n'eût fait serment de maintenir tous les articles de la pacification de Gand.* Il ajoûta, qu'*il valoit beaucoup mieux s'en tenir au premier, qui n'étoit pas sujet à tant d'inconvenients que le second, parce que les Espagnols n'étoient pas scrupuleux sur l'article des promesses, & qu'ils étoient aussi infideles à garder leur parole, que faciles à la donner.*

Les Etats resolurent de recevoir Dom Juan, & de le reconnoître pour Gouverneur, à condition qu'il ratifieroit la pacification

de Gand, & qu'il feroit sortir toutes les Troupes étrangeres; & on lui envoya un Deputé nommé Ischius, pour lui faire part de la résolution des Etats.

Ce Deputé se trouva chargé d'une commission difficile; il s'agissoit de traiter avec son maître, & de lui faire entendre qu'on étoit résolu de lui vendre son obéïssance à des conditions onereuses; ou plûtôt, qu'on ne vouloit lui laisser qu'une ombre d'autorité dans les Provinces.

Ischius communiqua sa peine à un Seigneur de ses amis qui logeoit chez lui, & lui representa qu'il ne pouvoit s'acquitter de sa commission dans toute son étenduë, sans offenser le Prince; ni déguiser les sentimens des Etats, sans se rendre coupable d'infidelité. » Voulez vous, lui répondit » son ami, que je vous apprenne

» un moyen sûr pour vous tirer » d'embarras : apportez un Poi- » gnard avec vous, & lorsque vous » serez seul avec Dom Juan, fai- » te le tomber mort à vos pieds ; » comptez que les Etats vous sçau- » ront bon gré de les avoir déli- » vrez d'un tyran, qui ne vient ici » que pour les tromper. » Tels étoient les horribles sentimens qu'inspiroit alors la haine des Es- pagnols.

Ischius rejetta avec horreur la proposition de son ami, & alla trouver Dom Juam, qui lui fit toutes les caresses imaginables, & qui ne parut pas s'offenser le moins du monde de la resolution des Etats. Le Député revint char- mé des manieres de Dom Juan, & assura les Etats, que ce Prince étoit dans la résolution de les sa- tisfaire, & qu'on avoit lieu d'at- tendre de lui un Gouvernement

capable de reparer tous les maux passés.

Dom Juan délibera cependant avec le Prince Octave de Gonzague & son Secretaire Escovedo, ses deux plus intimes confidens, sur les propositions qu'Ischius lui avoit fait de la part des Etats Generaux. Ce premier lui conseilloit de ne jamais consentir à la sortie des Troupes étrangeres, dont la présence faisoit toute sa force & toute sa sûreté; mais Escovedo lui fit entendre qu'il n'étoit plus tems de déliberer là-dessus, puisqu'il ne seroit peut-être pas à son pouvoir de les retenir dans les Provinces malgré les Etats, qui étoient resolus de ne le reconnoître pour Gouverneur General, qu'à condition qu'il retireroit ces Troupes des Païs-Bas; il ajoûta, que l'experience du passé montroit assez, qu'on ne faisoit

pas

pas aisément revenir les Flamans d'une resolution une fois prise. Dom Juan persuadé par ces raisons, prit le parti de se soumettre aux conditions proposées par les Etats, & conclut un Traité avec eux, qui fut signé à Marche en Famine dans le Luxembourg.

Dom Juan envoya ensuite Escovedo, avec les ordres necessaires pour faire partir les Espagnols & les autres Troupes étrangeres. Les Etats de leur côté donnerent des ôtages, qui furent mis entre les mains de l'Evêque de Liége, pour servir de garants de leur fidelité; & comme Dom Juan ne devoit point paroître à Bruxelles, où les Etats avoient été transferés, que toutes les Troupes étrangeres ne fussent sorties des Provinces, il attendit à Louvain l'exécution de ses ordres.

Les Espagnols eurent beaucoup

de peine à quitter les Païs-Bas. Les Flamans qu'ils avoient vû tant de fois fuïr devant eux, témoignoient une joye extrême de leur départ, & alloient en foule les attendre sur les chemins pour les insulter. Ils souffroient impatiemment ces affronts de la part d'un Peuple qu'ils avoient toûjours méprisé. L'antipathie des deux Nations parut alors plus que jamais ; il falut cependant que les Espagnols remissent toutes les Citadelles entre les mains des Officiers Flamans, nommés par les Etats, & ils ne le firent qu'avec une extrême repugnance.

Davila, qui étoit Gouverneur de celle d'Anvers, ne voulut point être présent, lorsque cette Place fut renduë au Duc d'Arschot.

Ce Seigneur, accompagné du Prince de Chimay son fils, & son Lieutenant de la Citadelle, en re-

çut les clefs des mains de Martin del Hojo, Lieutenant de Davila. Escovedo assistoit à cette ceremonie, & le Duc d'Archot s'étant mis à genoux devant lui, la tête découverte, ayant ses mains jointes entre celles d'Escovedo, prononça à haute voix ce serment :

JE PHILIPPE DE CROY DUC D'ARSCHOT, jure sur Dieu, la Vierge Marie, & sur les quatre Saints Evangiles, de garder & tenir cette Citadelle pour le service de Sa Majesté le Roi Philippe notre Sire, & de ne la rendre, sinon à sa propre Personne ou à ses Successeurs, sans son exprès Commandement.

Escovedo lui répondit :

Si vous le faites ainsi, Dieu veüille vous aider : sinon le diable vous emporte en corps & en ame.

Et tous les assistans répondirent, *Amen.*

On assure que Davila ayant vû Dom Juan à Louvain, lui dit, en prenant congé de lui : » Votre » Altesse nous fait sortir de Flan- » dres, mais qu'elle se souvienne » qu'elle sera bien-tôt obligée de » nous rappeller.

Les Etats avoient proposé au Prince d'Orange, d'acceder au Traité qu'ils venoient de conclure avec Dom Juan. Mais ce Prince, cantonné dans les Provinces maritimes, refusa constamment de le faire, & blâma fort les Etats, d'avoir reçû un Gouverneur de la main des Espagnols, dont ils avoient tant de fois éprouvé la cruauté & la perfidie.

Dom Juan ayant accompli les conditions du Traité, fit son entrée à Bruxelles, & charma d'abord tous les Peuples par sa bonté & par sa douceur. Mais malgré toute son habileté, il ne put les

entretenir long-tems dans de favorables dispositions à son égard.

Comme il Gouvernoit conjointement avec les Etats, il arrivoit tous les jours de nouveaux démêlés entre eux & lui.

Il demandoit qu'on lui laissât le même pouvoir qu'avoient eu ses Prédecesseurs ; qu'on lui donnât une garde sûre & fidelle, le Commandement des Troupes, la disposition des Charges ; & parce que le Prince d'Orange avoit refusé d'acceder au Traité commun, Dom Juan vouloit qu'on n'eût plus aucun commerce avec lui, ni avec les Etats de Hollande & Zelande.

Tous ces articles lui furent refusés, & on le rappelloit toûjours à la Pacification de Gand, dont il avoit juré l'execution.

Dom Juan avoit l'ame trop élevée, pour se contenter d'une

autorité si bornée.

Il envoya très secrettement en Espagne des Lettres en chiffre, pour prier le Roi de lui donner des Troupes, & de lui permettre de relever par la force des armes son autorité presque anéantie.

Il arriva, par malheur, que ces lettres furent interceptées par Henri, Roi de Navarre, qui les envoya au Prince d'Orange, son ancien ami. Le Prince d'Orange, qui ne cherchoit qu'à justifier ses défiances, les rendit aussi-tôt publiques.

Dom Juan ne nia point que les Lettres fussent de lui, mais il prétendit qu'on les avoit mal déchiffrées.

Personnes ne le crut, & dès-lors il commença à devenir odieux aux Peuples. Il fut même averti, qu'on tramoit plusieurs conspirations, pour attenter à sa liberté ou

à ſa vie. On diſoit publiquement, que Sainte Aldegonde devoit enlever Dom Juan d'Autriche, & l'emmener dans le fond de la Province de Zelande.

Dom Juan reſolut de ſe retirer dans une Place de ſûreté, mais il ne lui étoit pas aiſé de ſortir de Bruxelles, où il étoit en quelque ſorte gardé à vûë.

Le voyage de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, qui venoit prendre les eaux de Spa, lui fournit un prétexte plauſible de ſe rendre ſur la frontiere de France. Il ſe fit accompagner par les Seigneurs, en qui il avoit le plus de confiance, & entr'autres par le Comte de Barlaimont avec ſes quatre fils. Le voyage de la Princeſſe cachoit un myſtere, dont le Prince d'Autriche, qui ne ſe défioit que des Flamans, n'eut pas le moindre ſoupçon. C'étoit

de faire appeller dans les Païs Bas, François, Duc d'Alençon, frere d'Henri III. Roi de France, & de la Reine de Navarre, de qui il étoit tendrement aimé.

Dom Juan, après avoir fait rendre à la Princesse de France tous les honneurs dûs à sa dignité & à sa naissance, songea à se rendre maître du Château de Namur; il y avoit dans cette Place un Gourverneur nommé par les Etats, mais comme on ne se défioit de rien, il ne fut pas bien difficile à Dom Juan de le surprendre. Il feignit une partie de chasse & s'arrêta à la porte du Château, comme pour le considerer. Le Gouverneur sortit aussi-tôt, & invita le Prince à entrer dans le Château avec toute sa suite. Le Prince commença par chasser la garnison de sa propre autorité: personne n'osa resister au fils de Charles-

Quint, environné d'une partie de la plus illustre noblesse de Flandre; on ne sçavoit même si le Prince n'agissoit pas de concert avec les Etats.

Dom Juan fit venir quelques Troupes de Luxembourg pour remplacer cette garnison, & il se trouva enfin à couvert des entreprises de ses ennemis. Il envoya aussi-tôt en Espagne son Secretaire Escovedo, pour rendre compte au Roi des motifs qui l'avoient engagé à faire cet éclat; & il écrivit en même tems aux Etats, pour se plaindre de ce qu'ils l'avoient mis dans la necessité de pourvoir à sa sureté; il leur declara même, qu'il ne reviendroit point à Bruxelles, qu'on ne lui livrât Sainte Aldegonde, qu'il sçavoit être l'auteur de plusieurs conspirations tramées contre lui; & qui s'étoit vanté d'avoir déchiffré les fameu-

ses lettres que le Roi de Navarre avoit intercepté.

Les Etats, voyant qu'il n'y avoit plus rien à menager avec le Prince, lui répondirent avec beaucoup de hauteur. Le Prince parut se radoucir, & il y eut plusieurs lettres écrites de part & d'autres, qui furent renduës publiques, & servirent de manifestes aux deux partis qui se préparoient à la guerre.

Dom Juan faisoit venir des Troupes de Bourgogne & d'Italie; les Etats appellerent à leur secours le Prince d'Orange.

Ce Prince avoit toûjours dit, que Dom Juan ne se contenteroit jamais d'une autorité limitée, & qu'il en faudroit venir tôt ou tard, à une rupture ouverte avec l'Espagne. L'évenement avoit verifié toutes ses prédictions, & il eut alors toute la confiance des Peuples; il fut

reçû à Anvers avec des acclamations extraordinaires ; on le fit Gouverneur du Brabant, & on lui donna des pouvoirs beaucoup plus amples, que ceux des autres Gouverneurs de Province.

Le premier uſage qu'il fit de ſon autorité, fut d'ordonner qu'on démolît la Citadelle d'Anvers. Le Peuple y travailla avec beaucoup d'ardeur, & en peu de jours il n'en reſta pas le moindre veſtige.

Le Duc d'Arſchot étoit à la tête du parti Catholique.; il ſe retira à Gand avec les principaux Seigneurs de ſon parti, pour déliberer avec eux ſur les moyens de mettre des bornes à la puiſſance du Prince d'Orange, qui alloit être exceſſive, & qui pouvoit devenir funeſte à la Religion. On n'en imagina point d'autre, que d'offrir à l'Archiduc Mattias, frere de l'Empereur Rodolphe, qui

avoit ſuccedé à Maximilien, le Gouvernement des Païs-Bas. On lui écrivit auſſi-tôt, & ce Prince partit ſecretement de Vienne, pour ſe rendre dans les Provinces.

L'Empereur ſe plaignit hautement de la conduite de ſon frere, & protesta toujours qu'il étoit parti ſans le conſulter ; mais on crut que l'Empereur n'étoit pas fâché de conſerver à la maiſon d'Autriche, la poſſeſſion de ces belles Provinces qui alloient lui échapper. D'un autre côté, le Prince d'Orange fut bien aiſe de mettre la diviſion dans cette Maiſon, & d'armer la branche d'Allemagne contre celle d'Eſpagne. Ainſi il ne s'oppoſa point à l'entrée de l'Archiduc dans les Païs-Bas.

Le Duc d'Arſchot s'étoit imaginé, qu'il gouverneroit abſolument l'Archiduc, puiſque c'étoit

lui qui l'avoit appellé, & qui avoit fait agréer le projet au parti Catholique. Il se flattoit de voir diminuer bien-tôt le crédit du Prince d'Orange, qu'il regardoit comme son rival. Mais le Prince d'Orange tourna contre lui cet artifice; il s'appliqua à faire sa cour à l'Archiduc, il lui fit comprendre que le Duc d'Arschot n'étoit pas en état de le maintenir dans le Gouvernement des Païs-Bas, & il s'empara tellement de son esprit, que le Duc d'Arschot ne fut plus écouté. Il arriva même au Duc un accident, qui le força à reconnoître la superiorité du Prince d'Orange.

Etant à Gand, il lui échappa de dire publiquement, que le Prince d'Orange & ceux de son parti, n'étoient que des rebelles & des mutins, qu'il ne seroit pas difficile de reprimer. Le Peuple

se souleva, on se saisit de la personne du Duc qui fut conduit en prison, & il fallut que le Prince d'Orange allât lui-même à Gand pour l'en faire sortir.

Personne n'osa plus disputer au Prince d'Orange, l'autorité du Gouvernement; il fit donner à l'Archiduc Mattias, le titre de Gouverneur General des Païs-Bas, à des conditions qui limitoient extrêmement son pouvoir; & pour lui lier encore plus les mains, on nomma le Prince d'Orange Vice-Gouverneur, sous prétexte que l'Archiduc qui n'avoit que vingt & un an, & qui ne pouvoit avoir aucune experience des affaires des Provinces, auroit besoin de ses Conseils pour se conduire. Ainsi, tous les honneurs étoient pour l'Archiduc, & tout le pouvoir réel entre les mains du Prince d'Orange.

Il fit chasser des Etats tous les Députés suspects. On dressa une formule de serment qui fut signée par les autres Députés, & envoyée dans toutes les Provinces, pour être signée par toutes les personnes qui auroient quelque caractere dans l'Etat. Ce serment portoit, qu'on reconnoissoit l'Archiduc Mattias pour Gouverneur General des Païs-Bas, qu'on lui obéïroit en cette qualité, qu'on exposeroit sa vie & ses biens pour le défendre, jusqu'à ce que le Roi & les Etats en eussent ordonné autrement, & qu'on régarderoit Dom Juan comme perturbateur du repos public, & ennemi des Provinces.

Les Etats publierent en même tems des défenses sous peine de la vie, de reconnoître Dom Juan pour Gouverneur, & oserent même ordonner à ce Prince de

ſortir des Païs-Bas, à peine d'y être traité comme ennemi.

Dom Juan faiſoit de grands préparatifs pour ſe venger de tous ces affronts. Alexandre Prince de Parme, fils de la Ducheſſe, qui avoit été Gouvernante des Païs-Bas, amena à Dom Juan ces vieilles bandes Eſpagnoles, que Dom Juan lui-même avoit renvoyé des Païs-Bas; bien-tôt ſon Armée ſe trouva compoſée de quinze mille hommes d'Infanterie & de trois mille Chevaux.

Les Etats avoient auſſi levé des Troupes, pour ſoutenir l'éclat qu'ils venoient de faire contre Dom Juan, mais leur Armée n'étoit que de dix mille hommes d'Infanterie & de quinze cens Chevaux.

L'Archiduc étoit trop jeune, & ne paroiſſoit pas avoir aſſez de genie pour la guerre, pour que l'on

l'on pût lui en confier le commandement ; la perte d'une bataille auroit pû le décrier dans l'esprit des Peuples, dès le commencement de son Gouvernement. Pour ce qui regarde le Prince d'Orange, ses armes avoient presque toûjours été malheureuses, & il ne jugea pas à propos de se commettre avec deux Generaux de la reputation de Dom Juan & du Prince de Parme. Ainsi il demeura à Bruxelles avec l'Archiduc, & Goignies fut fait General de l'Armée des Etats.

Les deux Armées se rencontrerent à Gemblours, petite Ville située à quelques lieuës de Namur, à l'entrée du Brabant.

C'étoit trop de deux aussi grands Capitaines, que Dom Juan & le Prince de Parme, pour gagner une Bataille. L'Armée des Etats fut taillée en pieces, & la

nouvelle en vint à Bruxelles, dans le tems qu'on déliberoit tranquillement dans les Etats, pour sçavoir si on enverroit ordre à Goignies d'attaquer Dom Juan, ou si on lui ordonneroit d'attendre dans son Camp, que Dom Juan entreprît de forcer ses lignes.

Quand les Etats apprirent la défaite entiere de leur Armée, ils en furent consternés, & le Prince d'Orange accoûtumé à de pareils revers, eut bien de la peine à les rassurer. On transfera les Etats à Anvers, parce que le bruit couroit que Dom Juan, qui n'étoit pas homme à manquer aucuns des avantages qu'il pouvoit tirer de sa victoire, alloit mettre le Siége devant Bruxelles.

Mais comme il ne se crut pas encore assez fort pour attaquer

une Place si considerable, il aima mieux séparer son Armée en plusieurs corps pour assieger diverses petites Places à la fois.

Fin du Tome premier.

APPROBATION.

J'Ay lû par l'ordre de Monfeigneur le Garde des Sceaux, l'*Hiftoire des Revolutions des Païs-Bas*, & rien n'en doit empêcher l'impreffion. A Paris, le 21. May 1727. BLANCHARD.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre: A nos amés & feaux Confeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Confeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Jufticiers qu'ils appartiendra, SALUT : Notre bien-amé ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Ouvrage qui a pour titre.: *Hiftoire des Revolutions des Païs-Bas, depuis l'an* 1559. *jufques en l'an* 1584. qu'il fouhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaifoit lui accorder nos Lettres de Privilege fur ce neceffaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caractères, fuivant la feüille im-

rimée & attachée pour modele sous le contrescel des présentes. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Livre ci-dessus specifié, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparement, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caracteres conformes à ladite feüille imprimée & attachée sous notredit contrescel, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant le tems de huit années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance; comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ni contrefaire ledit Livre, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confisca-

tion des exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant; & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs; & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant de les expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville, Commandeur de nos Ordres; & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur Fleuriau d'Armenonville, Com-

mandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour duëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foy soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le trente-uniéme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept cens vingt-sept, & de notre regne le douziéme. Par le Roi en son Conseil.

DE SAINT HILAIRE.

Registré sur le Registre VI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N. 681. F. 550. con-

formément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris le 5. Août 1727.

Signé, BRUNET, Syndic.

